UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14470 – 6 F

MERCREDI 7 AOÛT 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les deux Corées à l'ONU

EN posant officiellement sa candidature aux Nations unies, lundi 5 août, un mois après sa rivale du Nord, la Corée du Sud rend désormais possible la représentation de la péninsule divisée dans l'organisation internationale. Le Conseil de sécurité devrait donner dès jeudi son aval à ces demandes d'adhésion, qui seront, sans aucun doute, confirmées le mois prochain par l'Assemblée générale. Avec l'admission de deux Etats minuscules du Pacifique – les îles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie – et avec la réunification de l'Allemagne, l'ONU comptera alors 163 membres.

L'entrée des deux Corées devrait mettre un terme à une aberration diplomatique : il était en effet anormal que l'un des ultimes bastions de la guerre froide ne fasse pas partie de l'organisation internationale. D'autant que des forces de l'ONU stationnent depuis la guerre de Corée, il y a quarante ans, le long du 38e parallèle qui sépare l'un des derniers régimes staliniens du plus dynamique des nouveaux pays industrialisés.

L'ENTRÉE parallèle des deux régimes rivaux devrait permettre d'« améliorer définitivement la position des deux pays », et aider à une normalisation des relations entre Séoul et Pyongyang, a indiqué l'observateur permanent du Sud auprès de l'organisation. Selon lui, cette adhésion, prenant l'exemple des deux Allemagnes, symbolise la fin de la guerre froide dans cette région et ouvre la voie à une éventuelle « réunification pacifique » du pays.

C'est au nom de cette réunification justement que le régime du président Kim Il-sung s'est longtemps opposé de toutes ses forces à une double représentation de la Corée. Il exigeait qu'une délégation unique représente les soixante-cinq millions de Coréens du Nord et du Sud au sein d'une « confédération ». En dehors de la partie de bras de fer que se livrent en permanence Séoul et Pyongyang, ce projet se heurtait à de multiples obstacles juridiques et pratiques.

ISOLÉ diplomatiquement, lâché successivement par Moscou et par Pékin, en proie à une grave crise économique, Pyongyang avait été contraint de se résigner en mai dernier à accepter l'inévitable. Sans toutefois abandonner l'espoir d'une réunification de la péninsule à son profit, y compris militairement. C'est ce qui explique sans doute les efforts du Nord pour se doter d'une industrie nucléaire.

La prétention du vieux maréchal ou de son fils et héritier désigné, le « dirigeant bien aimé » Kim Jong-il, à représenter l'ensemble de la péninsule est cependant une vue de l'esprit. Plus peuplée, largement plus développée, bénéficiant d'un régime qui, s'il recourt encore trop souvent à des mesures répressives, est incontestablement plus démocratique que celui du Nord, la Corée du Sud est aujourd'hui un pays qui compte sur la scène internationale. Et si une réunification de la Corée devait se produire, ce serait plutôt selon un scénario « à l'allemande ».

Un entretien avec Mme Bhutto

L'ancien premier ministre pakistanais exclut un compromis avec le gouvernement.

Lire page 4

M 0147 - 0807 0 - 6,00 F

Réunion des Douze à La Haye et de la CSCE à Prague

Nouvelles initiatives diplomatiques pour débloquer la crise yougoslave

Tandis que les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne étaient réunis d'urgence à La Haye, mardi 6 août, pour se concerter sur de nouvelles initiatives de paix en Yougoslavie, la situation restait tendue en Croatie. On ne signalait cependant aucun incident interethnique grave dans la matinée. L'ordre de cessez-le-feu donné samedi par la présidence fédérale était suivi en Krajina, enclave serbe du sud-est de la Croatie. Après l'échec de la dernière mission de la troïka à Belgrade, les Douze devaient examiner les propositions allemandes et françaises, portant notamment sur la possibilité de saisir du dossier le Conseil de sécurité de l'ONU. Bonn souhaiterait également que des sanctions économiques soient prises à l'encontre de la Serbie, jugée responsable de l'échec de la médiation. La CSCE se réunira à Prague jeudi et vendredi pour examiner la crise yougoslave.

Lire page 3 les articles de FLORENCE HARTMANN et de CHRISTIAN CHARTIER

Le gouvernement prépare la réforme électorale

Mme Cresson entend avancer avec *« prudence et discrétion » sur le dossier de la réforme des scrutins locaux,* rouvert par M. Mitterrand le 14 juillet dernier. Le troisième déjeuner qui a réuni, lundi 5 août, à l'hôtel Matignon, une dizaine de membres du gouvernement, a été l'occasion d'évoquer cette affaire *« compliquée »*, compte tenu des délais et de l'absence de majorité au Parlement, sans avancer beaucoup sur le fond.

La réforme pourrait concerner les régionales et cantonales, prévues pour le printemps 1992, ainsi que les sénatoriales, qui auront lieu au mois de septembre suivant. Elle consisterait à appliquer à l'élection des conseils régionaux la formule en vigueur pour les conseils municipaux – une « prime » assurant la mise en place d'une majorité –, et à renforcer la représentation des villes dans les assemblées départementales ainsi qu'au Sénat. Le bureau exécutif du PS doit en discuter le 21 août.

Lire page 18 l'article de PATRICK JARREAU

DOSSIER

L'histoire refoulée des harkis

La révolte des jeunes harkis, qui se sont dotés, le 3 août, d'une structure de représentation nationale, a obligé les pouvoirs publics à s'intéresser au sort de cette communauté oubliée, qui, près de trente ans après la fin de la guerre d'Algérie, rencontre encore des difficultés pour s'intégrer dans la société. Nombre d'enfants et de petits-enfants de ces anciens supplétifs de l'armée française, qui avaient choisi de lutter contre le FLN, subissent encore les conséquences de la situation faite à leurs pères, installés par les autorités de l'époque dans des camps dont plusieurs milliers ne sont toujours pas sortis.

Lire page 7 le dossier réalisé par ALAIN ROLLAT

M. Bush dans l'embarras

Le Congrès ouvre une enquête sur la libération des otages américains en Iran.

page 5

Les syndicats en Afrique

Les organisations ont du mal à rompre leurs liens avec le pouvoir.

page 13

Voyage avec Colomb

8. – Entre volcan et océan

A cause d'une panne de gouvernail, Colomb perd un mois aux Canaries. Une pause qu'il meuble par une romance.

Lire page 2 le huitième épisode du feuilleton d'EDWY PLENEL

Le sommaire complet se trouve page 18

Les délires du Sentier lumineux

Le mouvement de guérilla maoïste risque d'être victime de la terreur sanglante qu'il fait régner dans un Pérou à bout de souffle

LIMA

correspondance

Le Sentier lumineux, le mouvement insurrectionnel le plus atypique d'Amérique latine, continue, onze ans après avoir déclenché la lutte armée, à faire régner une violence terroriste impitoyable. Cette violence touche indistinctement les communautés paysannes de la Sierra, rebelles aux consignes du mouvement maoïste, les milices d'autodéfense armées par le gouvernement, des dirigeants ouvriers récalcitrants, des industriels, des notables, des militaires et des policiers ayant été en poste dans les zones en état d'urgence et même des religieux travaillant auprès de groupes indigènes isolés, comme les Ashaninkas du Piémont amazonien.

Massacres, exécutions, sabotages, destructions d'installations industrielles et de coopératives agricoles : le Sentier obéit plus que jamais à une seule règle, celle de la terre brûlée. Il s'agit de faire table rase pour reconstruire sur les décombres un très hypothétique *« nouvel Etat de la nouvelle démocratie »*, dirigé par un gouvernement *« d'ouvriers et de paysans »*. Peu de Péruviens semblent trouver grâce aux yeux d'une organisation messianique, dont les dirigeants fanatiques affirment : *« Il n'y a pas de moyen terme possible. Il faut être avec nous ou contre nous. »*

Depuis six mois, l'accent mis délibérément par la guérilla maoïste sur des actes terroristes qualifiés d' *« actions armées »* a relégué au second plan son offensive politique et psychologique, sa tactique – poursuivie avec un certain succès dans les années 80 – d'infiltration des syndicats, des organisations populaires des barriadas (quartiers populaires) de Lima, des centres universitaires et des milieux intellectuels. Le *Diario*, porte-parole officieux du Sentier, s'est vendu librement dans la rue jusqu'à la fin des années 80, alternant propagande politique et compte-rendus dithyrambiques des actions militaires de la guérilla. Depuis son interdiction, le *Diario* circule clandestinement, mais se consacre exclusivement à l'apologie de la lutte armée et, surtout, du terrorisme. C'est une première indication. Le Sentier a aussi cessé de diffuser régulièrement des documents sur ses activités politiques, comme il le faisait auparavant. C'est le second indice d'une évolution qui décourage ceux qui, à gauche, espéraient, malgré tout, une « lueur » permettant d'entrevoir une pacification par la négociation, pour que soit tournée la page d'un passé de sang et d'acharnement aveugle.

En Amérique latine, l'heure est aux pourparlers entre les gouvernements et les guérillas. Au Guatemala, au Salvador, en Colombie, un dialogue s'est engagé.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 5

IUA SAN FRANCISCO

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA

California State Approved University - A.C.B.S.P. - Public Benefit Corporation

220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

MBA Master of Business Administration

■ Université de San Francisco spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel ■ programme américain unique dans son concept habilité à délivrer le

Master of Business Administration
for International Management

■ Filière d'admission : 3e CYCLE
Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit; médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises

■ Programme de 12 mois à San Francisco, en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, conduisant au :

M.B.A. en Management International

IUA SAN FRANCISCO

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25 rue de Chaillot, 75116 Paris (Métro : Iéna)
tél. : (1) 40 70 11 71

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA
Programme associé en Asie : Pacific C. of HONG KONG

Les paysans redécouvrent l'écologie

Montrés du doigt comme pollueurs et gaspilleurs d'eau les agriculteurs se mobilisent pour la sauvegarde de l'environnement

par Roger Cans

Heureux temps où les paysans étaient unanimement considérés comme les anges gardiens de la nature ! On vantait les mérites de ces travailleurs durs à la peine, transpirant pour nourrir les enfants gâtés des villes. On compatissait à leurs déboires de producteurs sanctionnés par l'effondrement des cours, et on les remerciait de s'accrocher à leur terre pour nous conserver des paysages bucoliques.

Patatras ! Voici d'abord le remembrement et le bouleversement du bocage pour cause de machinisme agricole. La Champagne pouilleuse, dopée par les amendements chimiques, coupe ses pins et se transforme en plaine céréalière. Puis c'est l'alerte aux nitrates dans l'eau. Dans les régions d'élevage industriel, comme le Finistère ou les Côtes-d'Armor, et dans les terres de grande culture comme la Beauce, l'eau de certains captages n'est plus potable. Désherbants chimiques et pesticides divers font le vide dans les campagnes, peu à peu privées de coquelicots et de papillons. Puis on voit fleurir les hideux bâtiments du type porcherie industrielle ou stabulation libre. La ruée sur le maïs conduit à drainer des terres humides, au grand dam des naturalistes amateurs de faune sauvage et de flore rare. Même les chasseurs se plaignent de voir disparaître la perdrix, qui ne supporte pas les hautes tiges du maïs. Sans parler des canons à eau et des énormes enrouleurs de tuyaux que l'on déploie aujourd'hui dans les champs.

Lire la suite page 8

SCIENCES ◇ MÉDECINE

Jacques Deprat, l'homme démoli

La société géologique de France a récemment réhabilité le jeune et brillant géologue radié le 4 novembre 1919 pour « forfaiture ».

■ La fièvre jaune ou le choléra. ■ Entente spatiale. ■ Le cœur à bas régime.

pages 9 et 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Voyage avec Colomb

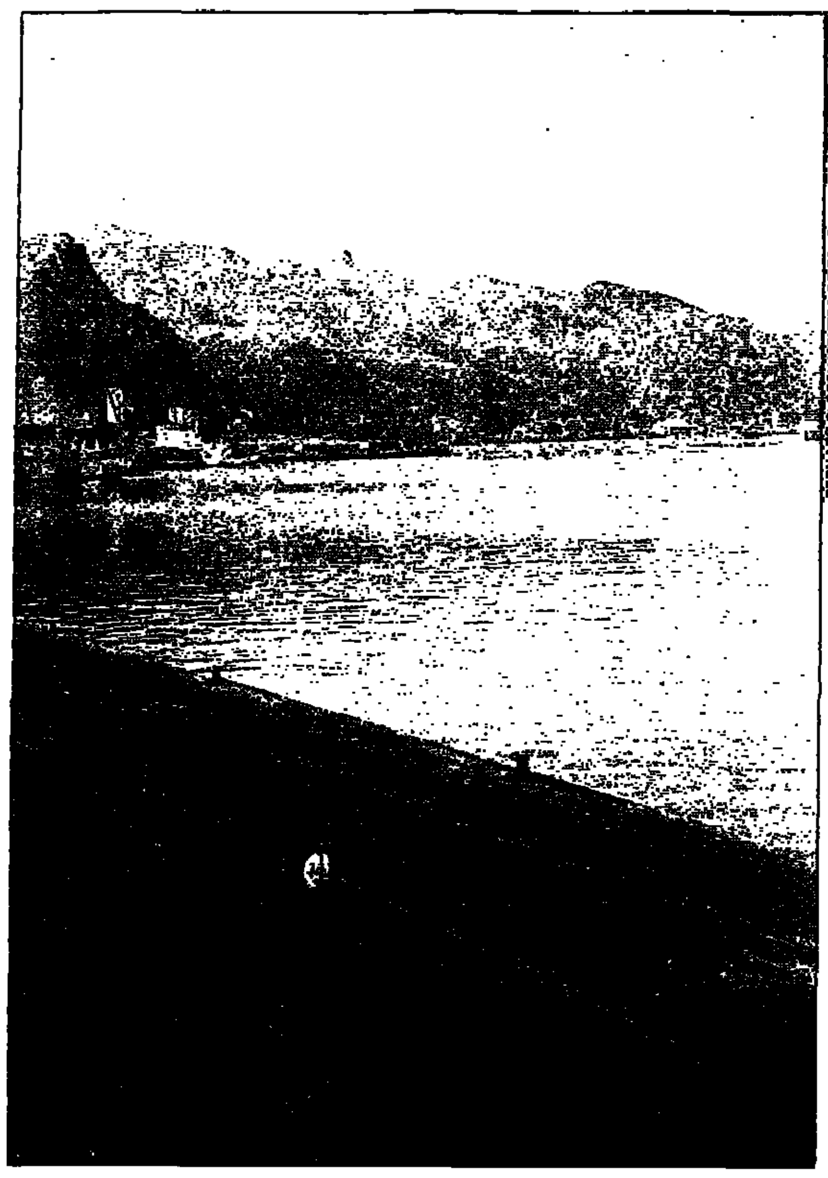

BERNARD PLOSSU/CENTRO DE FOTOGRAPHICA, ISLA DE TENERIFE

Le port de Ténérife. Fuir ces monstruosités, tourner le dos à ces artifices de vrai béton et gagner la Gomera, oasis marine encore épargnée.

8. *Entre volcan et océan*

par Edwy Plenel

SAN-SEBASTIAN-DE-LA-GOMERA. – Sacrilège! La maison de Colomb est devenue un repaire indien. Au touriste en quête d'une pieuse commémoration, l'île de Gomera propose un voyage en Précolombie, un hommage aux « vrais » découvreurs de l'Amérique : ses premiers habitants. Dans le temple du vainqueur, les vaincus sont à l'honneur. Bref, aux Canaries, la roue de l'Histoire a tourné, symbolisée par cette petite île en forme de cercle, un rond presque parfait, 25 kilomètres de diamètre et vingt mille habitants. On s'y était précipité depuis l'île voisine de Tenerife, embarquant à Los Cristianos sur le premier hydrofoil du jour, fuyant les monstruosités de Las Americas, tournant le dos à ces artifices de vrai béton et de faux marbre où Orenoco est l'enseigne d'un barbecue. Par bonheur, la Gomera n'a pas encore d'aéroport. Oasis marine, elle s'apprivoise lentement, dévoilant au rythme des vagues son relief accidenté et ses ravins volcaniques, ses flancs arides tachetés de verts palmiers et bananiers, ses terrasses empierrées, ses maisons blanches et carrées, cubes suspendus hors des géométries communes.

Au numéro 60 de la rue principale du port et chef-lieu, San-Sebastian, un esprit malin s'est donc amusé à brouiller les pistes. Censée avoir abrité l'Amiral lors de ses escales dans l'archipel, à l'aller de trois de ses quatre voyages atlantiques, cette bâtisse d'un étage, simple mais confortable, abrite aujourd'hui une exposition sur le royaume des Chimus. Une *« brillante civilisation des Andes centrales »*, précisent les commentaires, qui, succédant aux Mochicas à partir du XIe siècle, s'étendit de l'actuel Equateur à Lima, la capitale du Pérou d'aujourd'hui, jusqu'à sa colonisation par les Incas à l'orée du XVe siècle. Les légendes des figurines vantent l'*« architecture monumentale »* de la capitale aux cinquante mille habitants, les *« grandes connaissances astronomiques »* de son peuple, les admirables réseaux de routes du royaume et les ingénieuses techniques hydrauliques qui rendaient cultivable *« l'un des déserts les plus arides de la planète »*.

Pas un mot sur notre héros, mais seulement cette plaque commémorative, posée en 1984 par l'Institut d'études colombines de la Gomera pour le bicentenaire... du « Libérateur », Simon Bolivar. Bolivar, héros de la première guerre d'indépendance latino-américaine contre l'Espagne, ainsi célébré aux Canaries, terre espagnole – castillane plus précisément – depuis 1431. Comme par magie, la Gomera s'offre en trait d'union, sas entre deux mondes et deux mémoires, indiquant le chemin de la traversée. L'Amiral aurait tort de s'en plaindre, puisqu'après tout Bolivar sut réhabiliter son nom en rêvant d'une Grande Colombie qu'emportés par leurs appétits de pouvoir ses compagnons dépecèrent. *« Notre culture est aussi là-bas,* explique Sergio Pedro Reyes Plasencia, l'un des « colombistes » amateurs locaux. *Notre relation à l'Amérique est liée à l'immigration. Etape obligée pour les conquistadors, l'escale des Canaries a créé un appel d'air. Parmi les premiers colonisateurs, les Canariens ont essaimé à Saint-Domingue, au Venezuela, à Cuba, au Mexique, en Colombie, en Argentine, et j'en passe. Nous avons été un lieu de passage, nous voulons être un lien. »*

UN lien aux nœuds complexes. Espagne d'Afrique, face au Maroc, pratiquement à la latitude qui le sépare du Sahara occidental, les Canaries ont sinon leurs indépendantistes, du moins leurs nationalistes. Convoquant l'Histoire à son corps défendant, ils y cherchent l'aveu d'une différence, une ligne de partage, un mythe des origines. Vendu par le marchand de souvenirs en face de la maison de Colomb, *les Guanches rescapés* est un petit livre qui dénonce une Histoire *« manipulée par les colonisateurs »* et dont la thèse ne manque pas de surprendre : *« Les Guanches sont toujours la race dominante aux Canaries »*. *Guanches* est le nom générique donné aux populations qui habitaient l'archipel avant sa conquête. Etalée d'îles en îles de 1402 à 1496, elle fut initiée par deux Français, Jean de Béthencourt et Gadifer de La Salle, aventuriers normands qui finiront par offrir leur seigneurie insulaire à Henri III de Castille, en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes. Or la colonisation de cette base stratégique, âprement disputée par le Portugal jusqu'à ce qu'il mette la main sur les îles du Cap-Vert, plus au sud, fut l'enfer des *Guanches*, massacrés ou vendus comme esclaves.

Métissage sans doute, survivance certainement pas. Cependant, dans ce jeu de miroirs où l'identité canarienne s'imagine aussi enracinée que l'identité indienne, se reflète une part d'histoire vraie. Quand il touchera sa première terre d'Amérique, aux Bahamas, Colomb s'efforcera de décrire ceux qu'il y rencontre. Spontanément, une seule comparaison lui vient : *« Ils sont tous comme les Canariens, ni nègres ni blancs (...). Ce sont des gens très beaux. Leurs cheveux ne sont pas crépus, mais lisses et gros comme les crins du cheval (...). Aucun d'entre eux n'est brun foncé, mais bien de la couleur des Canariens. »* Au-delà du préjugé explicite – en somme, insiste Colomb, ce ne sont pas des « nègres », – s'exprime ici l'impact du premier contact canarien dans la culture du temps. Premiers à faire les frais de l'esclavagisme européen, avant même les Africains des côtes, les *Guanches*, aborigènes insulaires dont l'origine serait peut-être libyenne, s'imposent alors comme l'unique référence connue dans l'échelle des peuples.

DOUCE et paisible, la Gomera invite ainsi aux chemins de traverse, anticipations et rétrospectives. Une pause idéale avant la traversée, le moment de faire l'inventaire avant de refermer les malles. Une halte forcée pour Colomb, qui, arrivé le 12 août 1492, neuf jours après son départ de Palos, ne put quitter les Canaries avant le 6 septembre. Près d'un mois de perdu à cause du gouvernail d'un des navires qui ne cessait de sauter. Un mois, le temps de rêver au futur, de ressasser les promesses d'avenir et de remâcher les lendemains de découverte... « Découverte », ce mot n'a cessé d'empoisonner la carrière posthume de Colomb. Une Histoire européocentrique l'en a affublé au mépris des populations indigènes qui ne l'avaient évidemment pas attendu pour se découvrir elles-mêmes. Mais il y eut plus mesquin dès que l'Amiral eut rendu l'âme : une cascade de requêtes en suspicion légitime niant sa primauté parmi les découvreurs étrangers. Jalouse du Génois, Venise proposa les frères Zeno, qui auraient réussi l'exploit un siècle plus tôt. Un savant français suggéra des marins gaulois. Les Polonais exhumèrent un mystérieux voyage de 1476. Des Portugais invoquèrent la « politique du secret » entre nations rivales pour expliquer le silence de Lisbonne sur une traversée précédant celle de Colomb. Les Britanniques avancèrent un moine irlandais du VIe siècle, saint Brendan, ayant abordé non loin du Paradis, rencontré sirènes et cyclopes, et célébré la messe sur le dos d'une baleine qu'il avait pris pour une île. Quand Londres se mit à revendiquer un bout d'Amérique, le pays de Galles offrit opportunément un prince Madoc qui, au XIIe siècle, aurait établi une colonie outre-Atlantique. Le mythe de la « colonie Madoc » survécut aux Etats-Unis jusqu'à notre siècle, avec la quête illusoire de *« Peaux-Rouges à peau blanche »* grasseyant les *r*.

Aucun rival sérieux dans ce folklore. Il en va autrement des Scandinaves, dont la saga n'est pas contestée. Dès le Xe siècle, Eric le Rouge avait découvert le Groenland. Son fils, Leif Ericson, en partit en 1001 pour établir une colonie, baptisée *Vinland*, que des archéologues ont localisée aux environs du golfe du Saint-Laurent, dans l'île du Cap-Breton. En fait, Ericson n'aurait fait qu'exploiter l'aventure de Bjarni Herjolfsson, un navigateur marchand qui, en 986, s'était perdu dans le brouillard et avait abordé fortuitement au Labrador. Le *Vinland* fut éphémère, abandonné aux loups douze ans après sa création. Quant aux établissements scandinaves du Groenland, ils s'éteignirent au XIVe siècle. Sans doute leur souvenir avait-il survécu jusqu'à Colomb, qui, lors de son voyage en Islande, y trouva de nouveaux arguments pour nourrir son rêve.

Et ce rêve reste unique parce qu'il était conscient : Colomb ne se lançait pas au hasard, il savait la Terre ronde, imaginait sa finitude, empruntait une route tracée sur ses cartes, promettait l'apparition à l'horizon d'un littoral inconnu. Seule surprise – et qui fut de taille, – le continent espéré n'était pas l'Asie mais l'Amérique. S'il cherchait ce qu'il a trouvé, Colomb n'a pas trouvé ce qu'il cherchait : l'Inde. Les premières lignes de son journal de bord du premier voyage l'accablent. S'adressant aux Rois Catholiques, il rappelle sa mission : *« En suite des informations que j'avais données des terres de l'Inde et d'un prince appelé Grand Khan (...), Vos Altesses, comme catholiques chrétiens, Princes fidèles et propagateurs de la Sainte Foi Chrétienne, ennemis de la secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, pensèrent m'envoyer, moi, Cristobal Colon, auxdites contrées de l'Inde. »*

CONTRESENS monumental qui n'a pas fini de faire jaser. Winston Churchill, par exemple, ne s'en est pas privé en embarquant l'Amiral dans une méchante philippique : *« Les socialistes sont comme Colomb. Ils partent sans savoir où ils vont. Quand ils arrivent, ils ne savent pas où ils sont. Tout ça avec l'argent des autres. »* Facile. Et trop simple pour ce personnage à tiroirs qui n'est jamais tout à fait celui qu'il prétend être. Au détour d'une lettre, ne parle-t-il pas d'un *« nouveau monde »*? Ailleurs, n'écrit-il pas qu'il se fit *« le messager du nouveau ciel et de la nouvelle terre dont parle Notre-Seigneur dans l'Apocalypse »*? Mieux encore, dans l'une de ses apostilles, en marge d'un traité de cosmographie, n'imagine-t-il pas ce curieux poème : *« Une partie de notre globe habitable se termine : au soleil levant par une terre inconnue, au midi par une terre inconnue, au couchant par une terre inconnue, au septentrion par une terre inconnue. Les quatre côtés de notre globe habitable sont fermés par une terre inconnue... »*? Nouvelle terre, nouveau monde, terre inconnue... Le prétendu chercheur d'Asie se jouerait-il de nous?

« Son but principal, il l'avait caché. La Chine de Marco Polo, il s'en foutait! Il cherchait ailleurs, plus au sud, un nouveau continent. Il suffit de bien le lire, c'est écrit presque noir sur blanc. » C'était à Paris, avant le départ. Dans son antre encombré de livres et de tableaux, Michel Lequenne assène « sa » découverte tandis qu'une imprimante tire un nouveau chapitre d'un des quatre livres qu'il aura écrits en six mois en prévision du cinquième centenaire. Lequenne, dont les traductions ont permis de redécouvrir en français l'écriture vivante de l'Amiral, est de ces amoureux rares, désintéressé et passionné. Autodidacte lui-même, classeur en coton brut au Havre avant guerre, un jour terrassier, le lendemain comptable, parfois éditeur, correcteur pour finir, surréaliste de cœur et trotskyste d'engagement, il affronte Colomb depuis 1953.

Loin d'être balayée par les historiens de métier, son intuition séduit. Traquant les sous-entendus colombiens, Lequenne a conclu que l'Amiral cherchait en fait une *« quatrième partie »* de la Terre, qu'il situait explicitement *« sous l'équateur »*. Au nord, pensait-il, la Chine et le Japon, qu'il localisait en effet à la place des Etats-Unis et du Canada. Mais, au sud, un continent inconnu qu'il s'efforcera de trouver enfin lors de ses troisième et quatrième voyages, allant jusqu'à chercher le long de l'isthme du Panama un passage entre l'Asie et ce nouveau monde. Mais alors, pourquoi ces subterfuges? Peut-être parce que, en convoitant cette terre inconnue, Colomb pensait trouver une richesse valant tout l'or du monde. Il l'écrit, en marge d'une de ses lectures : *« Le Paradis terrestre est là »*!

LE Paradis, ce pourrait être aujourd'hui la Gomera, Eden des marcheurs et des botanistes, protégée des saccages touristiques par son parc national. Faute de croiser les spécialités locales – un Gomer s'envolant sur son *astia*, cette paire de longues perches qui permettent d'enjamber obstacles et reliefs, ou parlant en *silbo*, cette langue qui se siffle, – il fallut se rabattre sur un minuscule ermitage haut perché et imaginer un marin au regard voyageur, en attente de départ et d'exil. *« Ceux-là qui flairent l'idée neuve aux fraîcheurs de l'abîme, ceux-là qui soufflent dans les cornes aux portes du futur »* – Saint-John Perse, compagnon fidèle... Mais, aux Canaries, Colomb n'est pas d'humeur flâneuse. Il piaffe et peste. Cette avarie, n'est-ce pas un sabotage? Pour ses marins, n'est-il pas un étranger? Pis, un illuminé qu'ils suivent contraints et forcés?

Au terme de dix ans de Reconquête, les Rois Catholiques étaient sans le sou. Luis de Santangel, leur financier *converso*, avait avancé l'argent des fournitures et des soldes. Restait le plus difficile : trouver des navires et des hommes disponibles pour une expédition aléatoire. La couronne se souvint alors d'une condamnation infligée à la ville de Palos pour avoir envoyé ses bateaux pêcher dans des zones réservées par traité aux Portugais. Ses trois mille habitants furent donc *« obligés en vertu de ladite sentence »* à fournir deux caravelles et leurs équipages. Pour faire bonne mesure, les Rois décrétèrent la suspension du *« jugement d'affaires et causes criminelles à l'encontre de ceux qui partent jusqu'à ce qu'ils soient de retour »*. Colomb entraîne une troupe qui ne lui est pas acquise. Ses marins ne sont ni des tendres ni des saints. Les noms des bateaux n'ont d'ailleurs rien d'angélique. La *Pinta*, c'est la Fardée, la *Nina*, la Petite, et la *Gallega* – que Colomb, pour sauver les apparences, rebaptisera *Santa-Maria*, – la Galicienne. Trois filles de joie. Il a beau être l'Amiral, il doit composer avec leurs propriétaires, embarqués dans l'aventure et décidés à en profiter : les frères Pinzon, riches armateurs de Palos qui mènent les deux caravelles, la *Pinta* et la *Nina*, et Juan de la Cosa, le Biscayen maître de la lourde *Gallega*, une nave galicienne encombrée de Basques remuants.

Il trompe l'attente. Tandis que Martin Alonso Pinzon répare le gouvernail de la *Pinta* à Las Palmas, sur la Grande Canarie, il ébauche une romance avec une grande dame de la Gomera, veuve d'un gouverneur tyrannique fauché par une lance *guanche*. Puis, fin août, il contemple la colère du Teide, immense volcan flottant dans une mer de nuages qui écrase Tenerife du haut de ses 3 718 mètres. Un *« grand feu »* avant la mer des ténèbres. Présage de l'illumination de la découverte? Ou du cataclysme qui s'abattra en retour sur l'Afrique toute proche? ...

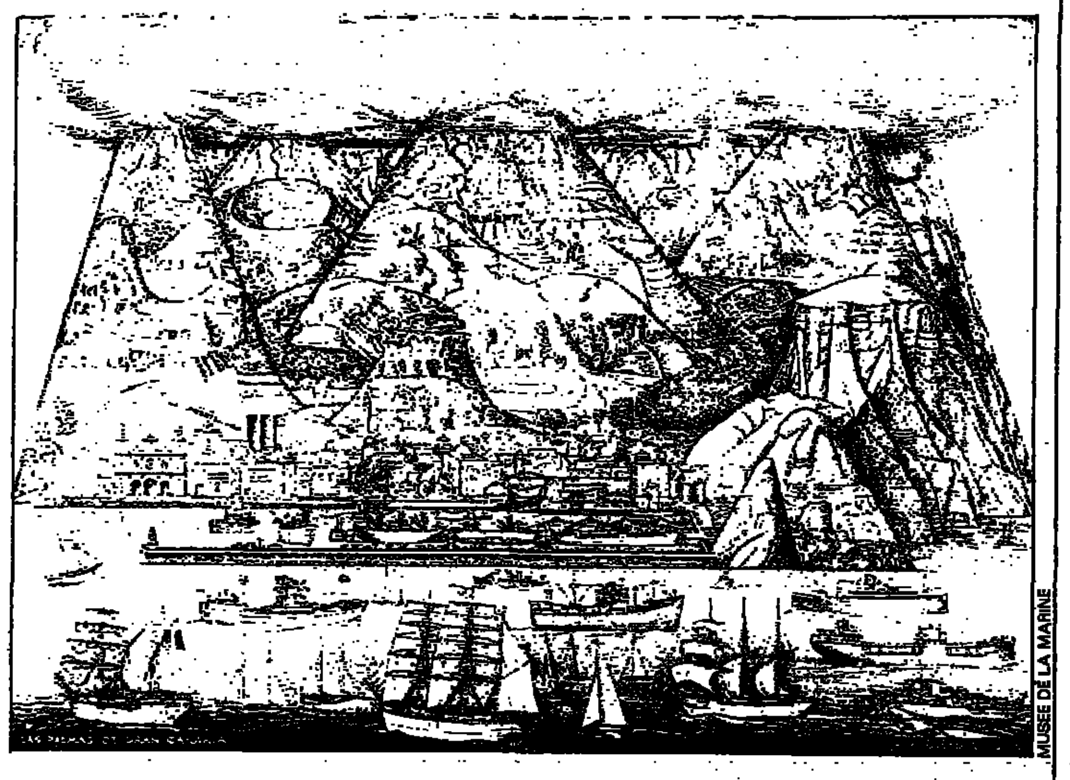

MUSEE DE LA MARINE

Las Palmas, sur l'île de la Grande Canarie, étape obligée pour les conquistadors. Colomb y fit réparer la *Pinta* avant la grande traversée.

Prochain article :

La Maison des esclaves

Retrouvez les épisodes de « Voyage avec Colomb » sur France-Culture, du lundi au samedi, à 18 h 15.

ÉTRANGER

La crise yougoslave

La Serbie s'oppose à une « internationalisation » du conflit avec la Croatie

Au lendemain de l'échec de la médiation européenne dans le conflit yougoslave, la Serbie proteste contre les accusations portées contre elle par la Communauté, et notamment par le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher. Elle rejette toute responsabilité dans l'échec des pourparlers.

BELGRADE

de notre correspondante

Les dirigeants serbes jugent *« scandaleuses »* les déclarations faites aussi par le ministre néerlandais des affaires étrangères à son retour à Amsterdam, dimanche soir, où il désignait la Serbie comme coupable de l'échec de la troïka : *« M. Van den Broek a montré ainsi son manque total d'objectivité et d'impartialité »*, ont-ils indiqué.

« Au lieu d'insister pour que les Républiques yougoslaves s'engagent à appliquer l'ordre de cessez-le-feu adopté par la direction collégiale le 3 août (le Monde *daté 4-5 août), les représentants de la Communauté européenne ont exigé que l'on adopte leurs propres mesures (...). La présence de forces militaires étrangères n'est pas indispensable en ce moment et serait surtout contraire à la politique d'indépendance de l'Etat yougoslave »*, expliquaient les dirigeants serbes pour justifier le refus d'une partie de la présidence fédérale de signer le *mémorandum* de la troïka européenne. Bien que la mission d'observateurs proposée par la troïka n'ait rien d'une force militaire étrangère, la Serbie et son fidèle allié le Monténégro sont déterminés à s'opposer par tous les *moyens* à une *« internationalisation »* de la crise yougoslave.

Peu après le départ de la délégation européenne de Belgrade, la commission présidentielle chargée de l'application de l'ordre de cessez-le-feu en *Croatie décidait* de mettre en œuvre le mécanisme yougoslave de règlement des conflits. Dès le lendemain, la commission devait se rendre sur le terrain en Croatie. Dans cette mission de paix, orchestrée par le Monténégrin Branko Kostic (qui préside la commission), la Serbie et ses alliés vont tenter de retourner la situation en leur faveur et de démontrer que *le rétablissement* de la paix dépend uniquement de la Croatie.

Trois membres de cette commission *présidentielle*, le *Macédonien* Vasil Tupurkovski, le Bosniaque Bogic Bogicevic et le vice-président du Parlement fédéral se sont rendus, lundi 5 août, à Zagreb pour rencontrer le président croate. Lors des entretiens, M. Franjo Tudjman a rappelé que la Croatie approuvait le cessez-le-feu mais s'opposait toujours à la nomination de M. Kostic à la tête de la commission de contrôle. La situation restait donc inchangée. Dans la journée, le gouvernement de Zagreb a, *par ailleurs*, lancé un appel aux communautés européenne et internationale *« pour qu'elles poursuivent leurs efforts en vue d'un rétablissement de la paix en Croatie en dépit de l'obstruction de la Serbie et du Monténégro »*. Le gouvernement estime, en outre, qu'il serait utile de déclencher les mécanismes de la CSCE sur la prévention des conflits et de convoquer *« une conférence internationale sur la Yougoslavie. »*

La Krajina accepte le cessez-le-feu

Un deuxième groupe de cette mission, composé du vice-président yougoslave, M. Branko Kostic, et du vice-ministre fédéral de la défense, M. Brovet, s'est rendu, pour sa part, à Knin, *chef-lieu de* la Krajina, l'enclave serbe du sud-ouest de la Croatie. Le numéro un de cette région, M. Milan Babic, qui estime que la visite de la commission présidentielle yougoslave représente *« un premier pas vers la reconnaissance de la Krajina en tant que partenaire égal dans les négociations de paix »*, a accepté sans difficulté le cessez-le-feu inconditionnel de la présidence fédérale. Là où, depuis un an de rébellion intense de la population serbe, toutes les tentatives de négociation avaient échoué, la mini-mission de paix yougoslave emportait une victoire sans trop d'efforts. M. Babic a indiqué qu'il avait reçu la garantie de l'armée fédérale que les forces de l'ordre croates se retireraient de la Krajina mais qu'il doutait que l'autre partie, en l'occurrence la Croatie, accepte la paix.

La commission présidentielle devrait prochainement se rendre dans l'est de la Slavonie. Pour le moment, les autorités indépendantistes de cette enclave serbe limitrophe de la Serbie ont fait savoir qu'elles s'opposaient vivement à la proposition du ministre allemand *des affaires étrangères, M. Hans* Dietrich Genscher, c'est-à-dire à la mise en œuvre des mécanismes de crise de la CSCE dans le règlement de la question serbe en Croatie. Elles ont aussi rappelé qu'elles refusaient la médiation européenne dans cette région et qu'elles rejetaient le projet de régionalisation présenté dernièrement par les autorités croates.

Si certains milieux politiques en Serbie se réjouissent déjà – discrètement, il est vrai – de l'échec de la mission européenne, fiers d'avoir réussi à écarter une force d'ingérence, d'autres vivent difficilement *cette politique d'isolement* total de la Serbie. Le leader du Mouvement du renouveau serbe, l'un des principaux partis d'opposition en Serbie, a vivement critiqué la politique de M. Milosevic qui, selon lui, impose *« une guerre sans fin, une guerre avec tout le monde et même avec son propre peuple »*. Reprochant au numéro un serbe d'avoir accepté de rencontrer à Belgrade les représentants du parti fasciste italien (MSI) et d'avoir refusé de recevoir la *mission européenne qui offrait un* projet de paix en Yougoslavie, M. Draskovic a déclaré : *« J'ai honte, en tant que Serbe, que l'Europe et le monde rangent mon pays parmi ceux qui veulent la guerre et le sang. »*

FLORENCE HARTMANN

Les Douze se concertent sur la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU

Réunis d'urgence à La Haye, après le refus de la Serbie de se soumettre à la médiation de la troïka européenne (*le Monde* du 6 août), les ministres des affaires étrangères des Douze devaient se concerter, mardi 6 août, sur les suggestions de l'Allemagne et de la France pour rétablir la paix en Yougoslavie.

Paris devait faire part à ses partenaires de son intention de *saisir le Conseil de sécurité* des Nations unies dans les prochains jours. Cette saisine se ferait en vertu de l'article 39 de la Charte de l'ONU, qui prévoit qu'en cas de *« menace contre la paix »* le Conseil décide des mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

La France *« pense que la situation est suffisamment grave pour que tout soit fait pour empêcher l'aggravation du conflit sur place »* estimait-on au Quay d'Orsay lundi. Au terme d'entretiens téléphoniques avec ses homologues néerlandais, yougoslave et allemand, le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, a écrit à M. Hans-Dietrich Genscher afin de lui demander d'organiser une réunion du Conseil permanent de l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO, seule organisation européenne compétente en matière de défense, et actuellement présidée par l'Allemagne).

La reconnaissance des Républiques

Le Conseil permanent de l'UEO, composé des ambassadeurs à Londres des pays membres de l'organisation – les Douze de la CEE, moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande – devrait étudier, selon Paris, *« la mise en place éventuelle d'une force d'interposition »* européenne.

A Bonn, M. Genscher a exhorté la Communauté européenne à ne pas baisser les bras.

Dans un entretien à la radio, le *chef de la diplomatie* allemande a prôné lundi une éventuelle reconnaissance de l'indépendance des Républiques sécessionnistes. La reconnaissance de la souveraineté de la Croatie et de la Slovénie est *« une des possibilités que la CEE étudiera avec beaucoup de soin »*, a souligné M. Genscher. Le ministre allemand a également fait part de son *intention* de suggérer à ses homologues la prise de sanctions économiques de la *Communauté européenne* à l'encontre de la Serbie, et la saisine du Conseil de sécurité des *Nations unies*.

Réunis également mardi à La Haye, les directeurs politiques des douze ministères des affaires étrangères devaient quant à eux se retrouver jeudi à Prague pour une réunion de deux jours du mécanisme d'urgence de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Lors d'une première réunion dans la capitale tchécoslovaque, les 3 et 4 juillet, ce comité, composé de hauts fonctionnaires des trente-cinq pays membres de la CSCE (tous les pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada), avait simplement approuvé la décision de la CEE d'envoyer une mission d'observateurs en Yougoslavie.

Enfin, le responsable des affaires étrangères du Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran, est arrivé lundi en Yougoslavie où il conduit une mission pour tenter de lancer un mouvement de réconciliation nationale. La mission que lui a confiée Jean-Paul II a également pour but d'instaurer une plus grande unité entre les évêques yougoslaves. Après un *séjour* à Zagreb, l'évêque français devait se rendre mercredi à Belgrade. – (*AFP, Reuter.*)

Le scepticisme de la présidence néerlandaise

LA HAYE

de notre correspondant

La présidence néerlandaise de la CEE accueille avec réserve les pistes d'action allemandes et françaises. La veille de la réunion *extraordinaire des ministres* des affaires étrangères de la CEE, mardi 6 août, à La Haye, le chef *de la diplomatie néerlandaise*, M. Hans van den Broek, qui préside aux travaux des Douze, s'est montré réservé quant à la suggestion de son collègue allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, de prononcer des sanctions économiques contre la Serbie. *« Je ne suis pas sûr que cela soit pratiquement applicable »*, a-t-il déclaré au cours du *journal télévisé néerlandais*.

M. van den Broek ne s'est pas non plus rangé inconditionnellement derrière la double *initiative* française de convoquer une réunion des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (*UEO*) et de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies. *« Je me suis entretenu aujourd'hui* [lundi 5 août] *avec M. Dumas et lui ai demandé s'il était d'accord avec moi pour considérer la saisine du Conseil de sécurité comme prématurée »*, a dit le ministre néerlandais, sans indiquer toutefois ce qu'avait répondu son homologue français. *« Je n'ai pas de divergence d'opinion avec M. Dumas si ces réunions sont des réunions préparatoires « pour le cas où » ... »* a ajouté M. van den Broek.

Revenu de Belgrade découragé après l'échec de la *mission* de la troïka européenne, le président en exercice de la CEE considère la levée de ce qu'il appelle le *« blocage »* serbe *comme* un préalable indispensable à toute nouvelle action de la CEE en Yougoslavie, qu'il s'agisse de l'accroissement du nombre de contrôleurs civils ou de l'envoi d'observateurs militaires par les pays de l'UEO.

Quant à une intervention décidée *dans* le cadre de l'*ONU*, elle ne pourrait avoir lieu, abstraction faite de la question de l'immixtion dans les affaires intérieures yougoslaves, que pour des motifs humanitaires, *« au cas où la situation* [en Croatie] *rappellerait celle des Kurdes en Irak »*. Pour l'instant, à l'évidence, M. van den Broek ne discerne pas ce qui pourrait briser le mur serbe.

CHRISTIAN CHARTIER

Assassinat d'un dirigeant du Mouvement du renouveau serbe

Branislav Matic, le numéro deux d'une unité paramilitaire formée le *mois* dernier par le Mouvement du renouveau serbe, principale formation de l'opposition nationaliste anticommuniste en République de Serbie, a été assassiné, dimanche 4 août, par deux inconnus près de son domicile à Belgrade. Le leader du Mouvement, M. Vuk Draskovic, *a accusé le gouvernement* « socialiste » serbe d'avoir organisé ce meurtre, et menacé de lancer d'*importantes* manifestations le 9 octobre dans la capitale fédérale si les meurtriers du milicien n'étaient pas identifiés d'ici là.

Selon M. Draskovic, cette nouvelle « garde nationale » devait être l'embryon d'une future armée d'élite serbe non communiste. Le Parlement de Belgrade, dominé par les socialistes (ex-communistes) proches de M. Slobodan Milosevic, avait condamné la création de ces unités paramilitaires et estimé que les intérêts serbes pouvaient être défendus par l'armée fédérale et les groupes de défense territoriale.

Mort accidentelle du cinéaste Jovan Acin

Le cinéaste franco-yougoslave *Jovan Acin, âgé de 50 ans*, a trouvé la mort, avec cinq autres personnes, dans un accident de la *route lundi 5 août* à Belgrade. Il faisait partie d'une équipe d'Antenne 2 en reportage dans le pays et *qui s'apprêtait* à rejoindre la zone des combats entre Serbes et Croates à Dalj, *dans l'est* de la Croatie.

Le réalisateur travaillait bénévolement et temporairement pour la *chaîne de télévision. Il se trouvait* à bord d'une voiture de l'armée yougoslave qui ouvrait la voie à l'équipe de la 2. A la sortie de Belgrade, le chauffeur du véhicule militaire, une estafette, a doublé en troisième position un camion et une caravane, elle-même en cours de dépassement. Une Mercedes arrivant en sens *inversé* a heurté de front l'estafette. Le chauffeur, un officier et un employé civil de l'armée ont également trouvé la mort dans l'accident. Deux occupants de la Mercedes ont été tués sur le coup et deux autres gravement blessés.

Jovan Acin, qui vivait à Paris, avait réalisé plusieurs longs métrages. Son dernier *film*, « Miriana » avait été récemment diffusé sur Canal Plus.

URSS

Panique sur le billet vert

L'ambassadeur américain à *Moscou, M. Jack Matlock*, a dû intervenir lundi 5 août à la télévision locale pour apaiser les Soviétiques saisis de panique *après avoir entendu* que de nouveaux billets de 50 et 100 dollars allaient être mis en circulation aux Etats-Unis.

Traumatisés par leur expérience de *cet hiver*, lorsque le Kremlin avait supprimé en trois jours les coupures de 50 et 100 roubles, faisant s'évaporer du même coup les économies de millions de ménages, les *Soviétiques tentent de plus en* plus d'épargner en dollars, la denrée la plus recherchée en URSS. *D'où la psychose d'un* nouveau mauvais coup sur les billets, qu'a voulu démentir *M. Matlock en affirmant que les* anciennes coupures seraient encore utilisables. – *(Reuter.)*

□ **Le KGB n'était pas impliqué dans l'attentat contre le pape, selon M. Gorbatchev.** – Une enquête ordonnée par *le président Gorbatchev* à la demande du président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, a conclu à l'*innocence* du KGB dans l'attentat de 1981 contre Jean-Paul II, selon une lettre de M. Gorbatchev à M. Andreotti dont a fait état lundi 5 août l'agence italienne *ANSA.* – *(AFP, UPI, Reuter.)*

□ **Les suites du massacre de Lituanie.** – *L'association* indépendante de militaires soviétiques Chtchit a conclu, à l'issue d'une *« enquête préliminaire »*, à la responsabilité du KGB dans la tuerie du poste douanier lituanien de Médininkaï, il y a *une semaine*. Une organisation inconnue, le « Service de sécurité pour la défense des intérêts du peuple *russe* », a *revendiqué* le massacre (qui a fait sept morts), mais les autorités lituaniennes la considèrent comme *un prête-nom* pour le KGB ou les commandos spéciaux du ministère soviétique de l'intérieur. D'autre part, *un chirurgien* de l'armée américaine est venu spécialement d'Allemagne pour opérer le seul survivant *de* la tuerie, Tomas Sernas, grièvement blessé. Si on parvient à le sauver, son témoignage sera crucial pour *tenter d'identifier* les agresseurs.

□ **Entrée en vigueur du décret de M. Eltsine restreignant les activités du PC.** – *Le décret pris par le président* de Russie, M. Boris Eltsine, pour interdire les activités des partis politiques – *donc du parti communiste* - sur les lieux de travail est entré en vigueur dimanche 4 août. Bien que *considéré comme* anticonstitutionnel par les communistes et par le parquet soviétique, il semblait *généralement appliqué lundi.* – *(Reuter, AFP, Tass.)*

□ ***M. Gorbatchev*** **est parti en vacances.** – Le président soviétique est parti dimanche 4 août en vacances *dans* sa *résidence* estivale de Crimée, sur les bords de la mer Noire, pour une durée non précisée. – *(Tass.)*

□ **TURQUIE : des enquêteurs allemands à la recherche des touristes disparus.** – *Deux* fonctionnaires allemands sont partis pour la Turquie afin d'aider la police locale à enquêter sur l'enlèvement, jeudi *1er août en Anatolie, de dix touristes* allemands, a annoncé lundi la police criminelle fédérale. Alors que les autorités turques soupçonnent *les indépendantistes* du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Bonn précise que l'identité des ravisseurs et leurs *motifs politiques* n'ont pas encore été formellement établis. Le PKK a démenti être à l'origine de l'enlèvement. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : alors que l'état d'urgence a été reconduit pour deux semaines

Des rivalités apparaissent au sein de l'opposition

Radio Madagascar a annoncé, lundi 5 août, la prorogation de deux semaines de l'état d'urgence qui interdit, notamment, les manifestations publiques. *Cette mesure survient alors que* des divisions commencent à apparaître au sein de l'opposition.

TANANARIVE

de notre correspondant

En reconduisant, lundi 5 août, l'état d'urgence pour deux semaines supplémentaires, le président Ratsiraka feint-il encore de croire qu'il a les moyens de le faire respecter? Il semble peu probable, en effet, que le *chef* de l'Etat *puisse* décider l'armée – qui n'a pas fait preuve d'un zèle excessif durant ces derniers quinze jours de *régime d'exception* – à disperser les manifestations quotidiennes de la place du 12-*Mai-1972*, alors même que le Mouvement pour la défense du socialisme malgache (MSM), au pouvoir a bien du mal à mobiliser ses partisans. *Ces derniers ne sont pas* assez nombreux pour remplir le stade de Mahamasina – hormis les gradins des tribunes officielles et une partie de la pelouse.

L'opposition, regroupée au sein du Comité des Forces vives, demeure pourtant inquiète, estimant que la répression déclenchée par les autorités sur la côte est pourrait *« préfigurer ce que l'occupant d'Iavoloha* [le palais présidentiel] *prépare pour toute l'île, à savoir la guerre civile »*. L'assassinat de deux manifestants, jeudi 1er août, à Toamasina (ex-Tamatave), commis par un commando d'hommes masqués, vient apporter une note sanglante à un tableau déjà bien sombre. Selon l'*opposition, près de quatre-vingts* personnes ont été arrêtées, la semaine dernière, à Toamasina et Fenerive. Ces événements pourraient, craint-on, susciter de nouveaux affrontements.

« De bonne guerre »

Ce regain de tension a été provoqué par la tentative des autorités de reprendre possession de la mairie de Taomasina, paralysée, depuis un mois, par les grèves, et que les étudiants *contestataires* avaient investie, fin juillet, pour tenter de remettre l'administration en marche. *Dans d'autres villes de* province, comme Mahajanga et Manakara, les Forces vives avaient annoncé avoir pris le contrôle de la mairie. *« Nous avons prouvé que nous pouvons bloquer totalement le pays : le pouvoir effectif est du côté des manifestants »*, n'a pas craint d'affirmer, lundi, lors d'une conférence de presse, le pasteur Andreiamanjato, porte-parole des Forces vives. Mais, un peu plus tôt dans l'après-midi, une autre conférence de cette coalition était annoncée à Tananarive, organisée, cette fois, par le Mouvement pour le pouvoir des prolétaires (MFM). Son chef de file, M. Manandafy Rakotonirina, était allé, *seul*, vendredi 2 août, présenter son projet de règlement de la crise au président Ratsiraka. Le texte du MFM, qui prévoit la remise des pleins pouvoirs à un premier ministre de transition, *« en vue de l'avènement de la IIIe République »*, a été rejeté par le chef de l'Etat. *Or ce texte, curieusement*, ne diffère pas des propositions émanant des autres membres du Comité des Forces vives.

Les dissensions entre le MFM et ses partenaires sont, en réalité, *d'une autre nature. « Nous pensons déjà à l'après-Ratsiraka*, explique le président du MFM, *et la course au pouvoir entre les partis devient de plus en plus acharnée. »* Son parti a aussi l'intention de réorganiser, en province, *le mouvement des Forces* vives, récupéré, selon lui, par les Merina (l'ethnie des hauts plateaux). A Tananarive, ces derniers *« détiennent en otage le professeur Albert Zafy »* (président du Comité des Forces vives, originaire de la côte), estime le MFM. Ainsi, suivant « l'exemple » du régime, l'opposition se met, désormais, à invoquer le *tribalisme* pour affaiblir ses concurrents. *« C'est de bonne guerre »*, lâche simplement M. Rakotonirina. Il n'empêche que ces querelles intestines risquent fort de tempérer la bienveillance de certains bailleurs de fonds à l'égard *du mouvement contestataire et* que l'aspiration des Malgaches au changement pourrait être déçue par le jeu des ambitions politiciennes ou personnelles.

JEAN HÉLÈNE

ASIE

PHILIPPINES : après la capture de son chef à Manille

La lente érosion du PC

L'arrestation, lundi 5 août, à Makati – le quartier des affaires de Manille – du numéro un du Parti communiste philippin (PCP) et de son bras armé, la NPA (Nouvelle armée populaire), M. Romulo Kintanar, dit « Rolly », alors qu'il allait consulter un ophtalmologue (nos dernières éditions du 6 août), représente le dernier d'une longue série d'échecs pour un mouvement révolutionnaire qui subit désormais plus de coups qu'il ne peut en donner.

M. Kintanar a été capturé en même temps que son épouse, Gloria Jopson, elle-même soupçonnée d'être la responsable financière du parti. Il y a trois ans déjà, tous deux avaient été la proie des forces de l'ordre. Mais ils avaient réussi à leur échapper dans des circonstances rocambolesques quelques mois plus tard.

Cette fois-ci, la police s'efforcera de monter bonne garde autour de ce prisonnier de choix, qui s'ajoute à une longue liste de captifs, dont les trois derniers ont été interpellés il y a une semaine à peine. Le principal représentant de l'aile « dure » – maoïste – du PCP retrouvera M. Saturnino Ocampo, surnommé « Satur », l'un des chefs de la tendance « modérée », actuellement sur la touche, arrêté, lui aussi, avec son épouse, Carolina Malay, également membre du comité central, en 1989. Mais aussi la direction des Visayas (au centre du pays), un ancien secrétaire général du parti, sans parler des milliers de captifs et de déserteurs de la NPA, du PCP, ou de leur aile politique, le Front national démocratique (NDF).

Déjà, le 17 février dernier, la présidente Cory Aquino avait affirmé qu'il n'y avait plus ni danger communiste ni menace militaire contre son gouvernement. Si les colonels rebelles n'ont toujours pas baissé les bras, le PCP assiste à l'effondrement de sa stratégie de guérilla urbaine tout comme à l'échec de son idéologie maoïste.

Il n'y a plus de Robin des bois

Malgré quelques succès, tels que l'assassinat de personnalités et d'un colonel américain ou l'enlèvement d'un homme d'affaires japonais, les commandos de tueurs urbains, surnommés les « moineaux » en raison de leur capacité à se disperser dans la foule après leurs coups, ont fait long feu. Pis, ils ont aliéné à la cause qu'ils étaient chargés de défendre bon nombre de sympathisants, las des tueries, et des bavures.

Car, depuis la fin de la dictature Marcos, le PCP semble avoir été, au moins par deux fois, saisi du démon stalinien des purges. En 1985-1986, convaincue qu'elle était infiltrée par des agents de l'armée, la direction du parti s'était livrée à un massacre de centaines, voire de milliers de militants, avant de s'excuser auprès des familles des victimes pour ses erreurs. D'autres cadavres ont été découverts en 1989. Des charniers à la cambodgienne ont ainsi été déterrés près de bases rouges comme dans la région de Manille. Ce qui a contribué à démoraliser des militants déjà pourchassés par l'armée et les « vigilantes » aux méthodes au moins aussi expéditives.

A un moment où le communisme bat de l'aile ailleurs dans le monde, le retour aux vieilles méthodes dignes des régimes totalitaires témoigne du désarroi d'un mouvement dont la capacité d'analyse de la situation philippine s'était de plus en plus réduite à des slogans dépassés. La meilleure preuve en a été le refus du PCP de voir dans la chute du dictateur Marcos devant un véritable mouvement populaire et son remplacement par Mme Aquino autre chose qu'une lutte pour le pouvoir entre membres d'une oligarchie.

Quand le parti a reconnu ses *« erreurs »*, il était trop tard, il s'était coupé de l'opinion urbaine. « Cory » – elle-même soumise à de fortes pressions d'une armée avide d'en découdre – avait pris acte de la rupture des négociations et de la trêve par la NPA, relancé les opérations et juré d'anéantir la guérilla.

On est loin du temps où les guérilleros, dont certains chefs étaient issus de la bonne société ou de l'intelligentsia – l'ex-chef du PCP, M. Jose Maria Sison, libéré après la chute de Marcos et réfugié à l'étranger, était un universitaire – vivaient dans la capitale au nez et à la barbe de la police, considérés comme des Robins des bois. Les temps ont changé, même si le PCP reste bien implanté dans bon nombre de zones rurales. Les slogans anti-américains ont été repris par d'autres. Le PCP s'est révélé incapable de tirer profit de la déliquescence politique du régime Aquino, miné par les rivalités de clans, les tentatives de putschs militaires, la corruption, le népotisme et la crise économique.

Pour ne pas parler de l'impact de la guerre du Golfe, qui a tari une source en devises sur laquelle Manille comptait tant, les salaires des dizaines de milliers de Philippins employés dans la région. Aujourd'hui, l'inflation est à deux chiffres, 40 % des exportations sont au service d'une dette extérieure de 26 milliards de dollars, plus de la moitié de la population vit en-deçà du seuil de pauvreté, et le gouvernement a interrompu en août 1990 son plan de réformes économiques.

Dans la campagne électorale qui se prépare pour la succession de Mme Aquino, on parle moins de la NPA que de la candidature de son ancien ministre de la défense, le général Fidel Ramos. Celui qui, déjà sous Marcos, menait la lutte contre les communistes.

PATRICE DE BEER

PAKISTAN

Le gouvernement de M. Nawaz Sharif sérieusement affaibli

A l'occasion du premier anniversaire de sa destitution par le président Ghulam Ishaq Khan, le 6 août 1990, Mme Benazir Bhutto, ancien premier ministre et chef de l'opposition, a intensifié ses attaques contre le gouvernement de M. Nawaz Sharif. Elle a organisé un jeûne de douze heures devant le Parlement afin de protester contre une loi instituant de nouveaux tribunaux spéciaux. Mme Bhutto affirme que, depuis un an, vingt mille de ses partisans ont été arrêtés, notamment dans la province du Sind, où son Parti du peuple (PPP) a été pratiquement décapité. Trois ans après la mort du général Zia Ul Haq, qui dirigea le Pakistan de 1977 à 1988, la classe politique continue à se déchirer sous le regard complice du président, et le poste de premier ministre apparaît toujours des plus instables.

ISLAMABAD

correspondance

Les choses avaient bien commencé pour M. Nawaz Sharif. Pendant la guerre du Golfe, il avait tenu bon malgré les critiques de ses partenaires religieux, la pression de la rue et les prises de position du général Aslam Bey, le patron de l'armée. Le premier ministre était resté du côté des alliés, envoyant plus de dix mille soldats en Arabie saoudite, en dépit aussi de la suspension de l'aide américaine à Islamabad.

Dans le domaine nucléaire, qui constitue la principale pomme de discorde avec Washington, sa proposition d'une *« conférence à cinq »* (Etats-Unis, URSS, Chine, Inde, Pakistan) en vue d'empêcher toute prolifération en Asie du Sud, était apparue comme une avancée diplomatique. Sur le front économique, la ligne résolument libérale adoptée par cet industriel de quarante-deux ans avait plu aux chancelleries occidentales, vivement intéressées par son ambitieux programme de privatisations.

Mais, brusquement, tout a basculé. Deux mystérieux massacres de civils, à la fin du mois de juin dans la région relativement paisible de Lahore, ont mis un frein à la révolution économique et marqué le début d'une série de tracas pour M. Sharif. La loi et l'ordre sont devenus ses obsessions et il a dû annuler une importante tournée au Japon. Son objectif immédiat était d'empêcher que le *« cancer »* du Sind, où règne l'insécurité, ne s'étende au Pendjab, son fief électoral.

Le « long bâton » du président

Une série de décrets ont ainsi été promulgués, en vue notamment de confisquer toutes les armes circulant illégalement dans le pays. La date limite pour la remise de ces armes, qui se comptent par milliers près de la frontière afghane et dans le Sind, a été reportée à deux reprises et, de l'aveu de certains responsables gouvernementaux, cette campagne sécuritaire est un *« échec »*.

Un amendement constitutionnel a été adopté le 18 juillet à l'Assemblée nationale. Le texte, controversé, donne des pouvoirs judiciaires exceptionnels aux autorités fédérales pour une période de trois ans, avec la mise en place de nouveaux tribunaux spéciaux pouvant juger sommairement tout individu soupçonné *« de terrorisme et d'autres crimes odieux »*.

Mme Bhutto et ses principaux lieutenants, déjà poursuivis pour *« malversations »* – l'époux de « Benazir », M. Asif Zardari, est emprisonné depuis dix mois pour enlèvement et terrorisme – ont aussitôt redouté une aggravation de la « vendetta ». L'opposition a menacé d'intensifier l'agitation dans la rue et d'annoncer la démission en bloc de ses quarante-cinq députés.

M. Sharif dispose d'une majorité des deux tiers à la Chambre basse. Pourtant, les rumeurs les plus folles circulent désormais sur son sort ; des manœuvres de coulisse se poursuivent en vue de former un nouveau gouvernement dont il serait écarté. Depuis 1988, le poste de premier ministre est devenu un poste à très hauts risques au Pakistan. M. Mohammed Junejo, Mme Bénazir Bhutto et M. Ghulam Mustafa Jatoi se sont succédé à la tête du gouvernement avant d'être soudainement remerciés.

C'est certainement l'un des héritages du général Zia, qui avait lui-même amendé la Constitution de 1973 pour accorder la prééminence à un président disposant de pouvoirs discrétionnaires. Son successeur, M. Ishaq Khan, un bureaucrate de soixante-seize ans, connaît parfaitement la classe politique pakistanaise, composée en majorité de féodaux et d'industriels, sa force et ses faiblesses.

« Ici, tout le monde se tient, mais c'est le président qui a le plus long bâton », explique M. Akmal Hussain, un des économistes les plus en vue, en déplorant *« la myopie intellectuelle et l'immaturité des politiques, y compris de Benazir »*. Alors que le pays a un potentiel énorme et que les défis sont immenses.

Selon lui, le monde des affaires n'a déjà plus confiance en M. Sharif. Sa politique de privatisation a du plomb dans l'aile parce que, tout simplement, elle n'a pas été planifiée et que les acheteurs potentiels des quelque cent trente unités industrielles que le gouvernement veut mettre en vente ne savent toujours pas s'ils vont pouvoir recruter et licencier.

Mme Razia Bhatti, rédactrice en chef du magazine indépendant *Newsline*, est encore plus critique : 40 % du budget vont à la défense, moins de 2 % à l'éducation, la croissance démographique atteint 3 % et il y a 75 % d'illettrés au Pakistan selon les chiffres officiels. *« Pendant ce temps*, dit-elle, *tout le jeu consiste à s'accrocher au pouvoir le plus longtemps possible »*.

G. S.

Un entretien avec Mme Benazir Bhutto

« Tant que le président Ishaq Khan restera en place, tout compromis sera difficile » nous déclare l'ancien premier ministre

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé à Islamabad, Mme Benazir Bhutto prédit que le chef de l'Etat annoncera une dissolution du Parlement l'année prochaine. Elle affirme également maintenir des contacts avec les militaires.

« Quel est votre principal ennemi ? Le premier ministre Nawaz Sharif ou le président Ghulam Ishaq Khan ?

– Le président, et il ne laisse pas M. Nawaz Sharif se rapprocher de nous. Ce dernier m'avait envoyé récemment certains signaux en vue d'un arrangement politique. Mais, brusquement, il a changé d'idée. Je pense que c'est à cause du président.

» Lorsque j'étais premier ministre, j'ai moi-même essayé de m'entendre avec M. Sharif, mais le président ne m'a pas laissé faire. C'est pourquoi, tant qu'il restera en place, tout compromis sera difficile.

– A quel moment selon vous M. Ishaq Khan se retirera-t-il ?

– Il aimerait rester là où il est pour toujours, mais nous espérons qu'il ne durera pas longtemps. En théorie, son mandat de cinq ans expire en 1993 (...). Je pense qu'il annoncera une dissolution du Parlement en 1992, afin d'avoir un nouveau premier ministre et une nouvelle Assemblée, et pouvoir marchander sa réélection.

– Aurez-vous alors une nouvelle chance ?

– Aucune, dans une élection truquée, aucune. Mais si des élections honnêtes sont organisées, nous raflerons tout.

– Depuis la création du Pakistan, il y a quarante ans, l'armée joue un rôle important dans les affaires politiques. Un nouveau chef d'état-major, Asif Nawaz Janjua, doit remplacer, le 17 août, le général Aslam Beg. On dit qu'il est lui aussi anti-Bhutto. Est-ce vrai ?

– Aucun des deux n'est anti-Bhutto ni anti-Sharif. Ce sont des militaires, des professionnels. Ils aimeraient maintenir l'armée en dehors de la politique. En tant que chef de l'opposition, j'aimerais assurer la stabilité du pays. Mais cette stabilité ne pourra voir le jour que si le gouvernement arrive à un compromis avec l'opposition.

– Maintenez-vous des contacts avec les militaires ?

– Je les rencontre à de nombreuses occasions. Comme j'ai dirigé le gouvernement, j'en connais beaucoup et je continuerai à le faire chaque fois qu'une occasion se présentera.

– Vous avez suivi le scandale de la BCCI. Il y a une théorie, partagée par de nombreux Pakistanais, selon laquelle il s'agit d'un « complot contre une banque musulmane, du tiers-monde ». Etes-vous de cet avis ?

– De nombreux Pakistanais se sentaient fiers de cette banque musulmane fondée par un compatriote. Nous pensons que la fermeture de la BCCI a été une mauvaise chose parce que ce sont les déposants qui ont souffert. Ces gens qui travaillent ont tout perdu alors que les escrocs se sont enfuis avec l'argent. Nous pensons que la Banque d'Angleterre aurait dû d'abord consulter Cheikh Zayed d'Abou-Dhabi. Nous croyons savoir qu'il souhaitait restructurer la banque. Si c'est vrai, la liquidation était une action précipitée.

– Pensez-vous que M. Agha Hassan Abedi, le fondateur de la BCCI, et ses collègues étaient réellement impliqués dans des actes de fraude à très grande échelle ?

– C'est à l'enquête de prouver qui était impliqué. S'il y a eu fraude, que les escrocs soient arrêtés. Nous n'avons jamais vu une situation où l'escroc part libre tandis que l'argent des déposants est perdu ».

Propos recueillis par
GAD SUTHERLAND

DIPLOMATIE

M. Louis Joinet a été élu à la présidence de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

La sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, qui se réunit tous les ans au Palais des nations, à Genève, a élu pour la première fois un Français, M. Louis Joinet, à la présidence de sa session, qui se tient du 5 au 30 août. Réputé pour son inlassable activité au service des droits de l'homme, M. Joinet est membre de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU – composée de vingt-six experts indépendants – depuis 1982. Cette année, l'ordre du jour de la sous-commission comprend une vingtaine de points, portant notamment sur *« les formes contemporaines d'esclavage »*, *« les discriminations à l'encontre des populations autochtones »*, les mutilations sexuelles (inscrites sous l'euphémisme de *« pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants »*), et *« la discrimination contre les personnes affectées par le HIV ou atteintes du sida »*.

On parlera naturellement de l'apartheid mais également de la torture, des exécutions sommaires, des disparitions, des arrestations et détentions arbitraires, ainsi que de la liberté d'expression. Des débats sur la situation dans nombre de pays – dont la Chine, Cuba, le Guatemala, la Guinée-Equatoriale, l'Irak, l'Iran, les territoires occupés par Israël, le Koweït, le Salvador et Timor occidental occupé par l'Indonésie – sont aussi prévus, tandis que les cas de violations des droits de l'homme dans divers autres parties du globe, tels le Maroc et le Tibet, seront soulevés par des organisations non gouvernementales.

I. V.

[Né le 26 mai 1934 à Nevers, M. Joinet est entré à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) après avoir été éducateur et instituteur. Sorti premier de l'ENM, il est nommé magistrat à la chancellerie en 1966. Au lendemain de mai 1968, il est l'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature, dont il sera le secrétaire général puis le président (1968-1972). Spécialiste du droit de l'informatique, il est directeur de la réglementation à la Commission nationale informatique et libertés (1978-1980), avant d'en être écarté par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux. En mai 1981, il devient conseiller technique, chargé de la justice et des droits de l'homme, au cabinet du premier ministre Pierre Mauroy. Il occupera ce poste de façon continue, à l'exception de la période de cohabitation (1986-1988), étant ainsi le seul conseiller technique à avoir servi, à un même poste, tous les premiers ministres de gauche. Nommé avocat général près la cour d'appel de Paris en juillet 1986, il devient avocat général à la Cour de cassation en juillet 1989, non sans continuer son action au cabinet des premiers ministres Michel Rocard et Edith Cresson. Depuis 1981, M. Joinet était l'expert français à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU.]

□ **Entretiens sino-vietnamiens sur le Cambodge à Pékin.** – Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Xu Dunxin, rencontrera son homologue vietnamien, M. Nguyen Dy Nien, jeudi 8 août, à Pékin, pour examiner *« le règlement politique de la question cambodgienne et les relations sino-vietnamiennes »*, a annoncé lundi 5 août un porte-parole chinois. Pékin soutient les Khmers rouges, principale faction de la résistance en lutte contre le régime pro-vietnamien en place à Phnom-Penh. – *(UPI, Reuter, AP.)*

□ **M. Hubert Curien à Pékin fin août.** – Le ministre français de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, effectuera une visite en Chine du 23 août au 3 septembre, a-t-on appris de source diplomatique française. Il devrait notamment signer un accord de principe en vue de la création d'un centre de technologie avancée. Outre Pékin, M. Curien se rendra également à Shanghaï, Canton et Shenzhen. Cette visite répond à une invitation prévue initialement pour 1989, et ajournée après la répression du « printemps de Pékin ». –

A TRAVERS LE MONDE

CENTRAFRIQUE

Affrontements entre étudiants et forces de l'ordre à Bangui

Des heurts ont opposé étudiants et forces de l'ordre, lundi 5 août, à Bangui, paralysant la circulation dans le centre de la capitale centrafricaine. Les étudiants, qui exigent la libération du président de leur « Coordination », M. Cyrius Emmanuel Sandy, arrêté dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 août, ont élevé des barricades, qui ont été rapidement démantelées par les forces de sécurité.

Une fonctionnaire de la Mission française de coopération a été brièvement retenue par des manifestants, ces derniers affirmant vouloir que *« la France soutienne l'appel du peuple pour la convocation d'une Conférence nationale »*. Le calme semblait revenu en début d'après-midi. Aucun bilan des incidents n'a pu être obtenu.

Par ailleurs, l'Union des syndicats des travailleurs centrafricains (USTC) a lancé, lundi, un appel à la grève générale de quarante-huit heures à partir du jeudi 8 août. L'USTC proteste contre l'arrestation de plusieurs de ses dirigeants et l'interdiction par le gouvernement des fédérations de fonctionnaires. – *(AFP, Reuter.)*

CUBA

Tous les citoyens âgés de plus de vingt ans pourront voyager à l'étranger

Trois jours après l'ouverture des Jeux panaméricains qui rassemblent à La Havane plus de six mille athlètes venus de la plupart des pays du continent, le ministère cubain des relations extérieures a annoncé, lundi 5 août, que tous les Cubains âgés de plus de vingt ans seront prochainement autorisés à voyager à l'étranger. C'est la seconde fois en un an que La Havane abaisse cette limite d'âge auparavant fixée à trente ans pour les femmes et trente-cinq ans pour les hommes.

Le ministère des relations extérieures, cité par l'agence cubaine *Prensa Latina*, a précisé que cette mesure, applicable à toute personne dont le billet d'avion pourra être payé en devises étrangères, n'est *« en aucun cas »* une réponse à la décision américaine, annoncée dimanche, de ne plus accepter de nouvelles demandes de visas émanant de Cubains, décision prise en raison du nombre important de Cubains (un sur trois environ) qui restent illégalement sur le territoire américain après être entrés avec un visa de touriste. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

IRAN

Port obligatoire du foulard dans les sociétés étrangères

Le commandant des forces de l'ordre du nord de Téhéran, M. Massoud Kiomarsi, a lancé lundi 5 août un *« avertissement »* aux entreprises étrangères installées en Iran, les menaçant de fermeture au cas où leurs employées ne respecteraient pas *« scrupuleusement »* le port du foulard.

Dans un communiqué publié dans la presse, il a déclaré : *« Lors de récentes inspections dans plusieurs sociétés étrangères, malheureusement, il a été constaté que les femmes travaillaient sans respecter les règlements islamiques. Les chefs d'entreprises étrangères qui se trouvent en invités sur le territoire de la République islamique sont tenus de faire respecter les réglementations du régime sacré de la République islamique, faute de quoi la responsabilité de la faute sera reportée sur eux. »*

« Au cas où de tels délits sont constatés dans une entreprise étrangère, ladite entreprise sera fermée, quelle qu'en soit la nationalité », a précisé M. Kiomarsi. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Au terme de sa sixième mission de bons offices

M. James Baker se déclare « confiant » pour le processus de paix

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a achevé lundi 5 juillet à Alger sa sixième mission de bons offices depuis la guerre du Golfe en soulignant *« le rôle important de l'Algérie dans le processus de paix »*.

M. Baker *« demeure confiant »* après sa rencontre avec le président Chadli Bendjedid. Selon lui, *« l'Algérie est engagée dans ce processus de paix, tout comme le sont les Etats-Unis et tous les autres pays qui ont souscrit à ce processus que nous avons proposé ces derniers temps dans la région »*.

De son côté, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Lakhdar Brahimi a annoncé que l'Algérie allait demander au roi Hassan II du Maroc, actuel président de l'Union du Maghreb arabe (UMA-Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), de convoquer une réunion des ministres des affaires étrangères maghrébins en vue d'examiner les propositions américaines de paix au Proche-Orient. Il a ajouté que l'Algérie resterait en contact avec les Palestiniens et les autres pays arabes pour étudier la meilleure façon de poursuivre le processus de paix.

M. Baker avait surpris au cours de sa conférence de presse en invitant la Libye à se joindre aux négociations de paix en tant qu'observateur aux côtés d'Israël. C'est la première fois qu'un responsable américain a des paroles aimables à l'égard du régime du colonel Kadhafi depuis le raid américain sur Tripoli. La Libye se trouve toujours sur la liste du département d'Etat américain des pays considérés comme favorisant le terrorisme, et les Etats-Unis observent de ce fait depuis 1986 un embargo économique contre Tripoli.

Arrivé inopinément dimanche en Libye, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, avait tenté de convaincre le colonel Kadhafi de ne pas dénoncer le projet de conférence de paix au Proche-Orient. Cette visite avait aussi pour but d'apaiser l'irritation de Tripoli après l'annonce samedi par le département américain du Trésor que les Américains entretenant des relations commerciales avec douze entreprises et vingt et une personnes liées à la Libye seront passibles d'amendes ou de peines de prison. Dimanche, Tripoli avait accusé Washington de violer le droit international et de nourrir envers la Libye une hostilité *« irréductible »*.

L'OLP désavoue les propos de M. Bassam Abou Charif

L'OLP a désavoué lundi une déclaration faite la veille à des journalistes américains par M. Bassam Abou Charif, conseiller du chef de l'OLP, concernant une participation palestinienne à la conférence de paix sur le Proche-Orient. Ce dernier, qui est considéré comme le chef de file de la tendance pro-américaine à l'intérieur de l'OLP, avait affirmé : *« Il n'y aura pas d'obstacle »* empêchant les Palestiniens de participer à la conférence de paix, et *« la formule acceptable »* pourrait être la présence d'un Jordanien né à Jérusalem dans la délégation palestinienne.

Maladresse ou ballon d'essai que le responsable de l'OLP est coutumier de lancer? Notre correspondant à Tunis rappelle que, avant même la publication de la mise au point officielle, M. Bassam Abou Charif avait tenté de rectifier le tir en diffusant un communiqué qui souligne que *« l'OLP est seule habilitée à décider de la formation de la délégation palestinienne et des modalités de sa participation »* à la conférence de paix.

A Jérusalem, M. Fayçal Husseini, un des principaux interlocuteurs de M. James Baker, a affirmé dans une déclaration publiée lundi que *« les Palestiniens ne sont pas encore dans une situation difficile »* et *« détiennent les moyens de mettre en échec toute solution qui ne satisferait pas leurs aspirations et leurs droits légitimes »*. Il a souligné que trois options étaient possibles pour la représentation des Palestiniens à la conférence de paix : *« Une délégation de Palestiniens des territoires et de la diaspora, une autre jordano-palestinienne dont nous choisirons les membres palestiniens, et une troisième comprenant uniquement des Palestiniens de la diaspora. »*

Il a enfin indiqué que la délégation qui a rencontré M. Baker à Jérusalem a refusé une proposition américaine sur la présence au sein de la délégation d'un Palestinien originaire de Jérusalem et vivant à l'étranger, afin de concilier les positions palestinienne et israélienne sur la question de Jérusalem.

Après les menaces de mort proférées par l'organisation intégriste du Jihad islamique contre M. Fayçal Husseini et Mme Hanane Ashraoui qui faisaient partie de la délégation *qui a rencontré M. Baker vendredi à* Jerusalem, la police israélienne a décidé de renforcer ses effectifs autour de leurs résidences, situées respectivement à Jérusalem-Est et à Ramallah. Le Jihad islamique dans un communiqué distribué dimanche dans la bande de Gaza, avait indiqué que M. Husseini *« finira sa vie comme le roi Abdallah de Jordanie »*, assassiné en 1951 après avoir eu des contacts avec les dirigeants israéliens.

Malgré les pressions internationales pour qu'ils cessent les implantations dans les territoires occupés, les Israéliens ont inauguré lundi une nouvelle colonie de peuplement en Cisjordanie. Selon la télévision israélienne, quinze familles de colons israéliens se sont installées dans une nouvelle implantation, *« Eskolot »* au sud de la localité palestinienne de Dhariyia, en Cisjordanie. Les députés du Mouvement des droits civiques, MM. Yossi Sarid et Ran Cohen, ont estimé que la création de cette implantation *« constituait un « non »* d'Israël à l'initiative de paix américaine. – *(AFP, Reuter, AP.)*

IRAK : devant les inspecteurs de l'ONU

Bagdad reconnaît avoir produit du plutonium et mené des recherches sur des armes biologiques

L'Irak a reconnu devant les inspecteurs de l'ONU qu'il avait produit secrètement 3 grammes de plutonium, pouvant être utilisés dans une bombe atomique, a-t-on *appris lundi 5 août, au cours de la* réunion du Conseil de sécurité.

Cette information a été révélée un jour après que les autorités de Bagdad eurent également admis que, pendant quatre ans, jusqu'en août 1990, l'Irak avait effectué des expériences bactériologiques dont les résultats étaient susceptibles d'être appliqués à des armements non conventionnels.

L'annonce de l'existence de ces programmes a été faite au Conseil de sécurité alors que celui-ci examinait la question du maintien du blocus économique, financier et militaire que l'ONU a imposé à l'Irak dans sa résolution 687, à la suite de l'invasion du Koweït.

« Une grande préoccupation »

« La grande majorité du Conseil estime qu'il n'y a pas de raison de modifier les sanctions », a déclaré l'ambassadeur de Grande-Bretagne à l'ONU, Sir David Hannay, en commentant les informations sur la fabrication clandestine de plutonium par l'Irak.

Robert Galluci, chef adjoint de la commission spéciale de l'ONU chargée de découvrir et de détruire les armes chimiques, biologiques, nucléaires et balistiques de l'Irak, a estimé que la quantité de plutonium fabriqué n'était pas significative en soi, mais que le fait même que l'Irak avait entrepris cette production suscitait *« une grande préoccupation »*.

Aux termes de la résolution 687, l'existence de ce plutonium aurait dû être communiquée à la commission spéciale de l'ONU, a souligné M. Galluci. Les experts de l'ONU considèrent qu'il faut environ 6 kilos de plutonium pour fabriquer une bombe.

« La partie irakienne a informé la délégation d'inspection [des Nations unies] *de l'existence d'un laboratoire de recherches biologiques à des fins militaires, dans le cadre d'un établissement de recherches générales »*, a déclaré lundi à Bagdad un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

« L'Irak a totalement abandonné cette recherche biologique à l'automne 1990 en raison de la possibilité d'une attaque [des Etats-Unis et de leurs alliés] », a-t-il ajouté dans une déclaration publiée lundi par le quotidien *Al Thawra*, organe du parti Baas au pouvoir. Des inspecteurs de l'ONU se trouvent en Irak depuis le 2 août pour enquêter sur d'éventuelles recherches biologiques liées à l'armée.

Les Koweïtiens cherchent du personnel de maison européen

Par voie d'annonce dans plusieurs journaux helvétiques, une agence établie au Koweït cherche du personnel parlant anglais pour des emplois de cuisinier, nurse, secrétaire, jardinier. Des vendeurs et employés de bureaux sont aussi recherchés, pour un *« excellent »* salaire. La société *« Kuwait Employement Agency »* fait payer 50 dollars l'enregistrement de chaque offre d'emploi. Il est possible de s'annoncer en téléphonant à un numéro dans l'émirat. Le directeur de l'agence, M. Bernard Heywood, un Britannique, a expliqué à l'agence AP que, depuis l'expulsion de nombreux Palestiniens suite à la guerre du Golfe, il y a pénurie de personnel de maison au Koweït, et que le gouvernement ne veut plus de personnel palestinien ou asiatique.

Le consul de Suisse au Koweït, M. Bernhard Bischoff, a affirmé à AP que le salaire mensuel du personnel de maison, de bureau ou de vente y était en moyenne de 14 000 FF.

En Suisse, le placement de personnel à l'étranger est soumis à autorisation, explique M. Dieter Gossen, responsable de la division du marché du travail à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). L'agence koweïtienne n'ayant pas demandé d'autorisation à l'OFIAMT, M. Gossen ne peut pas dire si elle est sérieuse, d'autant que l'OFIAMT déconseille actuellement la recherche d'emploi au Koweït et dans la région du Golfe.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : M. Bush mis en cause par des démocrates

Le Congrès ouvre une enquête sur la libération des otages en Iran

WASHINGTON

correspondance

MM. Ronald Reagan et George Bush, respectivement candidats à la présidence et à la vice-présidence en 1980 contre M. Jimmy Carter, ont-ils voulu délibérément retarder à des fins électorales la libération des cinquante-deux otages américains détenus à Téhéran? Après avoir longtemps hésité, les leaders démocrates du Congrès ont finalement décidé d'ouvrir une enquête sur les allégations *« persistantes et dérangeantes »* relatives à un arrangement qui aurait été négocié secrètement en 1980 entre les deux candidats républicains et des personnalités iraniennes. De manière à ne pas favoriser la réélection du président Carter, cet arrangement aurait notamment prévu que les otages seraient libérés après le scrutin présidentiel de novembre, en contrepartie d'une promesse de livraisons d'armes américaines à l'Iran.

Le retour des otages en janvier 1981, immédiatement après l'entrée en fonctions du président Reagan, et les envois d'armes d'Israël à l'Iran pendant la période 1980-1981 avaient donné une certaine substance à ces rumeurs. Mais aucune preuve n'a jamais été produite au sujet de ces allégations vigoureusement démenties par le président Reagan et le vice-président Bush. (*Le Monde* du 22 juin.)

Dans un communiqué conjoint, M. Thomas Foley, speaker de la Chambre, et M. George Mitchell, leader de la majorité démocrate au Sénat, estiment que ces soupçons *« doivent être réduits à néant une fois pour toutes »*. Mais, en même temps, ils soulignent que *« le sérieux de ces affirmations et le poids des preuves indirectes exigent un effort pour établir les faits »*. Les leaders démocrates avaient été mis en garde par des avocats, qui avaient souligné la disparition des documents de la campagne électorale de 1980, l'absence probable de témoins iraniens et surtout celle de William Casey, décédé depuis lors. M. Casey fut le directeur de la campagne des candidats républicains, avant d'être nommé directeur de la CIA.

Les leaders démocrates indiquent par ailleurs qu'ils acceptent la mise au point du président Bush, qui nie avoir eu connaissance de ces présumés contacts. En fait, l'état-major démocrate a été poussé par un certain nombre de jeunes parlementaires combatifs et impulsifs, pressés de passer à l'attaque avant l'ouverture de la prochaine campagne électorale. Huit des ex-otages seraient de plus venus au Capitole en juin dernier pour demander un enquête du Congrès, que l'ancien président Jimmy Carter a aussi réclamée. Les dirigeants du Parti démocrate craignent que l'investigation ne tourne court au bénéfice des républicains, qui déjà dénoncent la *« politicaillerie »* pratiquée par leurs adversaires.

HENRI PIERRE

Les délires du Sentier lumineux

Suite de la première page

Le dialogue est certes difficile : il heurte certains secteurs militaires des pays concernés et implique surtout une « révision déchirante » pour des dirigeants de guérillas souvent implantés depuis des décennies mais qui, ayant analysé la chute des régimes communistes européens, admettent tous qu'il convient de trouver une *« issue politique »*.

Obstinément seul dans le continent, le Parti communiste péruvien Sentier Lumineux (PCP-SL) continue d'exclure toute possibilité de discussion et renouvelle sa foi farouche dans le triomphe final du « marxisme-léninisme-maoïsme, pensée Gonzalo » (surnom du « président » Abimael Guzman, fondateur du Parti, personnage mythique, dont personne ne peut affirmer s'il est encore vivant). Ses partisans exaltés affirment être les seuls et authentiques représentants de *« l'idéologie communiste mondiale »*. Ils brandissent la *« quatrième épée »* : celle de Gonzalo, après celle de Marx, Lénine et Mao.

Cette langue de bois d'un autre âge peut faire sourire. Elle a pu séduire au Pérou des masses misérables qui n'ont pas grand-chose à perdre ou des intellectuels aigris à la recherche d'une identité. Le Sentier condamne aujourd'hui Soviétiques et Chinois *« révisionnistes »*, Cubains et Albanais *« réformistes »*. Les ambassades à Lima de Moscou, Pékin et La Havane ont été victimes d'attentats à plusieurs reprises. Réformistes aussi pour le Sentier, les dirigeants du MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, d'inspiration guévariste), avec lequel il est maintenant engagé dans une *« guerre à mort »*. En particulier dans le département amazonien de San Martin et la vallée du Huallaga, où les deux mouvements insurgés se disputent le contrôle du trafic de drogue.

A ses débuts, le Sentier, moralisateur *« pur et dur »*, condamnait la consommation de cocaïne, la prostitution et l'adultère. Il justifie aujourd'hui sa collaboration très lucrative avec les narcos car, dit-il *« la drogue contribue à empoisonner et à détruire l'ennemi impérialiste américain »*. En revanche, le MRTA, qui a commencé ses actions en 1983, maintient son hostilité de principe au trafic sans renoncer, quand il le peut, à rançonner lui aussi les narcos.

Mais la véritable divergence entre le PCP-SL et le MRTA est idéologique et stratégique. Les dirigeants du MRTA ne rejettent pas, *a priori*, un éventuel dialogue avec les autorités. Il pose des conditions publiques (fin de la « sale guerre » et jugement des responsables militaires et policiers coupables d'exactions) qui ressemblent à celles des guérilleros guatémaltèques, salvadoriens ou colombiens. A moyen terme, le MRTA pourrait, sans susciter beaucoup d'hostilité au Pérou, imiter l'exemple du M 19 colombien, qui a déposé les armes et s'est engagé en politique (*le Monde* du 5 juillet).

Cet auto-isolement croissant du Sentier lui a fait perdre, en partie, les sympathies qu'il avait pu conquérir dans certains milieux intellectuels d'une gauche atomisée et déstabilisée depuis un an par les bouleversements du monde communiste. Carlos Tapia, dirigeant de gauche et ancien parlementaire, dénonce aujourd'hui le *« laxisme »* de ses amis politiques face aux thèses militaristes du Sentier, même, dit-il, *« lorsque ce dernier accusait la gauche d'être au service de l'impérialisme »*. Il ajoute : *« La gauche considérait au début que le Sentier faisait partie du peuple parce qu'il affrontait l'Etat. »* Certains leaders de gauche ont, selon Tapia, poussé l'aberration jusqu'à *« affirmer que les sabotages de pylônes électriques par les sendéristes étaient en réalité l'œuvre des services de renseignement de l'armée »*.

Autre *mea culpa*, celui de Yehude Simon, dirigeant d'un groupuscule de l'ultra-gauche, qui dit : *« Le Sentier aurait pu être quelque chose d'important. Il avait des appuis politiques et même celui de certains militaires. Mais il a sauté dans le vide. »*

« Ils sont partout »

Dernier exemple de la volonté de destruction systématique du Sentier, qui vise, entre autres objectifs, à priver totalement le Pérou d'une aide internationale indispensable à la tentative de redressement du pays au bord du chaos : l'assassinat, le 12 juillet dernier, de trois ingénieurs japonais à Huaral, au nord de la capitale, suivi peu après du meurtre d'un industriel, également ressortissant japonais, a suscité une vigoureuse mise en garde du gouvernement de Tokyo à l'égard de M. Fujimori, qui se flattait, avant son élection en juin 1990, de pouvoir compter sur l'assistance financière sans réserve du Japon. Des actions semblables contre des coopérants étrangers américains, hollandais et français ont déjà contribué à paralyser l'aide de plusieurs organisations non gouvernementales et à suspendre des contrats de coopération avec certains gouvernements.

Le Sentier maintient son emprise sur de larges secteurs des provinces les plus isolées, comme les sierras du centre et du sud et les vallées tropicales des producteurs de coca, où il a pu remplacer les autorités civiles et policières. Il reste très présent dans les immenses bidonvilles et d'abord à Lima. *« Ils sont partout*, dit un prêtre français qui vit dans une barriada. *Ils ont occupé les écoles, vides du fait de la grève des maîtres, pour en faire des centres d'hébergement et de propagande. »*

Mais le refus obstiné d'évoluer politiquement, la corruption pratiquée dans les rangs sendéristes par la collaboration avec les narcos, les coups très durs portés à l'organisation maoïste à travers ses organismes de façade (Secours rouge, Association des avocats démocrates) par les forces de l'ordre, la nécessité de recruter par la terreur de jeunes militants qui ont souvent moins de douze ans, finissent apparemment par créer des failles dans un mouvement qui a longtemps réussi à préserver une clandestinité rigoureuse et à maintenir ses structures verticales de commandement.

Des affrontements sanglants ont eu lieu récemment entre groupes sendéristes rivaux, incarcérés dans une prison de la capitale. Un document vidéo, découvert dans une « cache » d'un quartier résidentiel de Lima, a révélé que la femme d'Abimael Guzman, Augusta La Torre, alias la *« camarade Nora »*, était décédée; un événement très important admis par le *Diario* : *« Le président Gonzalo affirme, dans son hommage à la défunte, qu'elle s'est immolée pour l'unité du Parti. »* Une formule qui a donné du crédit aux rumeurs de dissidence interne grave. Rumeurs encore renforcées par les accusations lancées, puis démenties, selon la revue péruvienne *Si*, par certains militants contre le dirigeant numéro un du PCP-SL, soupçonné d'avoir lui-même ordonné le meurtre de sa femme. Un épisode obscur et sordide, dans lequel les services spéciaux de la police ont peut-être joué un rôle, mais qui, de toute manière, accroît incontestablement le discrédit politique de la dernière guérilla maoïste d'Amérique du Sud.

MARCEL NIEDERGANG

□ **COLOMBIE : démission du ministre de la justice.** – M. Jaime Giraldo, ministre colombien de la justice, a annoncé lundi 5 août qu'il démissionnait de son poste pour siéger au conseil supérieur de l'administration de la justice. Il a nié tout désaccord à propos de l'application de la politique de clémence vis-à-vis des trafiquants de drogue qui présentent leur reddition, une politique dont il était l'architecte. Le portefeuille de la justice a été confié à M. Fernando Carrillo, un avocat de vingt-huit ans. – *(Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **MAROC : un Mirage aurait été abattu par le *Front Polisario*.** – Un Mirage F1 a été abattu et son pilote capturé par le Front Polisario, lors d'une attaque menée près de la frontière mauritanienne par treize appareils marocains. C'est ce qu'a annoncé, lundi 5 août, le Front Polisario. Cette attaque survient un mois après le cessez-le-feu, signé par le Maroc et le Front Polisario pour permettre à l'ONU de superviser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. – *(AFP.)*

□ **KENYA : le Forum de l'opposition déclaré illégal.** – L'Union nationale africaine du Kenya (KANU, parti unique au pouvoir) a annoncé, dimanche 4 août, à Nairobi, que le Forum de l'opposition, créé la semaine dernière (*le Monde* des 4 et 5 août), était illégal. Les fondateurs du Forum, favorables au multipartisme, seront *« traités comme le veut la loi »*, a averti la KANU.

□ **CONGO : le président Sassou Nguesso en visite privée à Paris.** – Le président congolais Denis Sassou Nguesso a quitté Brazzaville, samedi 3 août, pour une visite privée à Paris, dont la presse locale n'a pas fait mention et dont on ignore la durée. C'est le premier voyage à l'étranger du chef de l'Etat depuis que la conférence nationale l'a privé d'une partie de ses prérogatives et il intervient alors qu'une partie de la classe politique réclame son arrestation, dans le cadre de l'enquête sur des détournements de fonds commis par des dirigeants de l'ancien régime. – *(AFP.)*

□ **BURUNDI : contrôle renforcé à la frontière rwandaise.** – La frontière avec le Rwanda n'est pas fermée, mais le contrôle a été renforcé, a déclaré, dimanche 4 août, à Bujumbura, le premier ministre du Burundi, M. Adrien Sibomana. Selon lui, la situation dans le nord-ouest est *« calme »*, contrairement à ce que laissent croire des rumeurs faisant état d'un regain de tensions inter-ethniques. M. Sibomana a révélé que huit personnes, dont un ressortissant rwandais, avaient été interpellées alors qu'elles diffusaient des tracts et des cassettes prêchant *« la violence, la désobéissance civique et l'insubordination »*. Au cours de cette opération, un gendarme a été accidentellement tué, a précisé le premier ministre. – *(AFP.)*

POLITIQUE

POINT DE VUE

Jacques Delors sauveur de la gauche ?

par Michel Trebitsch

COMMENT la gauche peut-elle ne pas perdre le pouvoir ? A moins de deux ans des élections législatives et alors que tous les indicateurs, notamment les sondages, sont au rouge, on voit mal quel tournant spectaculaire lui permettrait de redresser la barre. Sur le plan économique, même avec le coup de pouce d'une reprise encore hypothétique et qui sera de toute façon modeste, il est difficile d'imaginer quelles « fracassantes » mesures gouvernementales pourraient inverser notablement les principales tendances économiques et sociales, en particulier la courbe du chômage. Les grands dossiers, les grands « chantiers » structurels concernant l'investissement et la balance commerciale, la politique de la ville ou celle de l'immigration, ne peuvent en aucune façon produire d'effets sensibles pour l'opinion publique avant de longs mois, voire des années. Même un changement de cap de l'intensité de la « rigueur » de mars 1983 ne modifierait que modérément les équilibres fondamentaux d'ici aux diverses échéances électorales.

Sur le plan strictement politique, l'arrivée à Matignon d'Edith Cresson a jusqu'ici été ressentie surtout comme un gadget et sa marge de manœuvre est extraordinairement étroite. Malgré le cessez-le-feu récent, le parti socialiste reste profondément déchiré par la guerre des courants et les rivalités des présidentiables. La droite, au contraire, se prépare déjà activement et, semble-t-il, efficacement, à ces futures échéances électorales. Elle a même axé toute sa stratégie de reconquête du pouvoir sur les législatives : laissant en suspens la question des « primaires » en vue d'une élection présidentielle, elle a passé un accord d'union et compte se servir des régionales et des cantonales comme d'un tremplin pour l'emporter en 1993 et mettre en difficulté le chef de l'Etat en faisant peser la menace d'une nouvelle cohabitation.

Une tout autre stratégie

Au lendemain de l'entretien télévisé accordé par le président de la République à l'occasion du 14 juillet, la polémique s'est focalisée sur la révision possible du mode de scrutin des élections régionales et cantonales. Contrairement à ce qu'ont écrit l'ensemble des commentateurs, on peut être tenté de voir, dans ce chiffon rouge agité au nez de l'opposition, le premier jalon d'une tactique de diversion, dans le cadre d'une stratégie globale destinée à prendre à revers le microcosme politique. En bonne logique clausewitzienne, en effet, la seule possibilité, en l'état actuel des rapports de force, pour que la gauche se maintienne au pouvoir, c'est de changer le terrain de l'affrontement politique, d'attaquer l'opposition là où celle-ci ne l'attend pas.

On se permettra, ici, un tantinet de politique-fiction, en jouant avec quelques petites phrases, d'apparence anodine, extraites de cet entretien télévisé. En premier lieu, lorsque François Mitterrand parle du 1er janvier 1993 comme d'une *« date essentielle de l'histoire de France »*, on peut se demander s'il s'agit simplement d'une insistance, concevable mais réitérée, sur l'importance de l'entrée dans le grand marché unique européen, ou si sa dilection particulière pour les événements et tournants symboliques n'est pas porteuse d'autres arrières pensées. Quand on lui pose en effet une question sur l'éventualité d'une nouvelle cohabitation, il se contente d'indiquer : *« J'accomplirai mon mandat jusqu'à son terme constitutionnel »*, ce qui ne signifie aucunement qu'il restera sept ans à l'Elysée, surtout si l'on rapproche cette réponse de celle qu'il a faite sur la révision éventuelle de la durée du mandat présidentiel, idée *« raisonnable en soi »*, mais pour laquelle il faut savoir *« saisir l'opportunité »*.

Et si, dans le contexte actuel, une telle opportunité méritait d'être saisie ? Tout affairée à préparer les législatives, l'opposition ne dispose à l'heure actuelle d'aucun candidat indiscutable et indiscuté. Jacques Chirac fait figure de « loser », Valéry Giscard d'Estaing de « has been », et les hypothèses Pasqua, Balladur, Léotard, Noir, demeurent hautement improbables. Quant à Simone Veil et Raymond Barre, ils sont trop isolés et ont donné trop de gages à la gauche pour pouvoir rassembler les forces de l'opposition. Il est vrai qu'à l'inverse, il semble y avoir pléthore de présidentiables chez les socialistes, du moins tant que le président en exercice n'est pas lui-même entré dans l'arène, au moins pour faire sentir de quel côté penchent réellement ses propres préférences.

La fusée du référendum

Il n'est pourtant pas certain que son choix doive être favorable à l'un des deux postulants les plus nettement affichés. On serait bien en peine de trouver une prise de position précise du chef de l'Etat en faveur de Laurent Fabius, dont les erreurs tactiques, ont jusqu'ici été fort [trop ?] nombreuses pour en faire un candidat d'une solidité à toute épreuve. Quant à Michel Rocard, le plus sérieux des présidentiables, on sait trop ce qui le sépare de François Mitterrand pour imaginer que celui-ci lui mette de gaieté de cœur le pied à l'étrier. En plaçant, pour la première fois, Jacques Delors en tête des présidentiables socialistes, un sondage récent pourrait fournir l'indice d'une tout autre stratégie.

Jacques Delors sauveur de la gauche ? De nombreux facteurs pourraient militer en faveur de cette hypothèse. Président de la Commission européenne, ne serait-il pas le mieux à même de « faire gagner » la France lors du tournant de 1993 ? Sa carrure internationale, qui s'est affirmée de G7 en G7, n'est plus à démontrer, en tout cas aux yeux des autres Grands. Sur le plan intérieur, son itinéraire personnel, son profil intellectuel, en font un candidat susceptible de ratisser assez large pour ne pas être prisonnier ni d'un accord à gauche avec un parti communiste croupion, ni d'un *modus vivendi* avec un centre introuvable. Faut-il ajouter qu'il n'est en rien marqué par les querelles intestines du PS et qu'on trouve jusque dans l'opposition des hommes comme Roland Nungesser pour parler de son absence de dogmatisme. Toute la difficulté est de placer en ligne un homme assez peu populaire ou du moins mal connu de l'opinion publique. Son nom a été prononcé à plusieurs reprises comme de celui qui viendrait recoller les pots cassés à Matignon après l'ouragan Cresson. Peu plausible : il y userait non seulement sa crédibilité, mais surtout son aura d'homme d'Etat de dimension mondiale.

On peut imaginer, pour mener à terme ce petit morceau de politique-fiction, une démarche plus retorse. En annonçant à l'automne un référendum sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, François Mitterrand pourrait mettre à feu une fusée à plusieurs étages, surtout s'il annonce en même temps que, si le référendum est adopté, il se retirera lui-même en 1993 et que le meilleur candidat à une nouvelle élection présidentielle, dans la perspective du marché unique, ne pourrait être qu'un homme politique de taille européenne. Démarche risquée, cela est certain. Mais les avantages ne l'emportent-ils pas sur les risques ?

On voit difficilement comment le référendum pourrait être une défaite et, au contraire, il pourrait devenir un moyen éclatant de réunir une puissante majorité servant de base à une reconquête de l'opinion. Pour le chef de l'Etat lui-même, ce pourrait être une façon de partir en beauté, de son plein gré, sans paraître vouloir s'accrocher au pouvoir au-delà du raisonnable, en léguant à ses héritiers une image victorieuse. Surtout, en précipitant l'échéance présidentielle, il prendrait totalement à contre-pied l'opposition qui n'y est pas prête et donnerait donc une vraie chance à la gauche de remporter des législatives qui auraient lieu après et non avant l'élection présidentielle.

▶ **Michel Trebitsch est historien à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS).**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

PROJET DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE D'UTILISATION DE LA VIANDE DE SACRIFICE

La Banque Islamique de Développement a le plaisir de porter à la connaissance des pèlerins, que le Comité chargé de la supervision du projet d'utilisation de la viande Hady et Adhahi - pour le pèlerinage 1411H - a accompli, avec l'aide de Dieu, l'opération de sacrifice dans les abattoirs pilote de Moaissim (1), Moaissim (2), Wadi Mohassir (2) pour les bovins et à l'abattoir (4) pour les chameaux et bovins. Toutes les conditions légales et sanitaires devant être remplies par les bêtes destinées au sacrifice ont été strictement observées. S'agissant des ovins, les sacrifices ont été effectués au nom des pèlerins qui, par l'intermédiaire de mandataires ou du Comité chargé de superviser le projet, ont participé au projet.

Le nombre total de moutons sacrifiés par procuration - toutes formes de sacrifices confondues Hady Tamatou, Hady Qiran, Hady Tataou, Fidya, Odhya et Sadaqa - a atteint 407.120. Une partie de la viande de sacrifice a été distribuée aux pèlerins à Mina ainsi qu'aux nécessiteux de la Mecque. Une autre partie a déjà été acheminée, ou est en cours de l'être, vers de nombreux pays islamiques par voie terrestre, aérienne et maritime.

Dans le tableau qui suit on trouvera les détails concernant les quantités de viande ovine déjà expédiées ou en cours de l'être, à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite (en nombre de têtes).

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LA VIANDE HADY ET ADHAHI POUR LE PELERINAGE 1411H

PAYS	QUANTITES A EXPEDIER	QUANTITES EXPEDIEES	MOYEN DE TRANSPORT	DATE APPROXIMATIVE D'EXPEDITION ET D'ARRIVEE DES BATEAUX
1 Soudan				
Port-Soudan	15 000	—	Congele/mer	12/7/1991
Khartoum	—	5 100	Congele/air	25-27/6/1991
2 Pakistan	—	21 300	Congele/air	24-27/6/1991
3 Djibouti	10 000	—	Congele/mer	15/7/1991
4 Bangladesh	65 000	—	Congele/mer	22/7/1991
5 Jordanie	—	40 600	Frigorifie/terre	25/6-4/7/1991
6 Tchad	—	5 100	Frigorifie/air	23-24/7/1991
7 Liban	25 000	—	Frigorifie/mer	28/7-5/8/1991
8 Mauritanie	10 000	—	Congele/mer	26/7/1991
9 Mali	5 000	—	Congele/air	30/7/1991
10 Burkina Faso	5 000	—	Congele/air	30/7/1991
11 Egypte	35 000	—	Congele/mer	1/7/1991
12 Senegal	10 000	—	Congele/mer	29/7/1991
13 Somalie				
Berbera	3 000	—	Congele/mer	22/7/1991
Mogadiscio	3 000	—	Congele/mer	29/7/1991
14 Gambie	5 000	—	Congele/mer	28/8/1991
15 Syrie	—	15 000	Frigorifie terre	25/6/1991
16 Niger	5 000	—	Congele/air	30/7/1991
17 Sierra Leone	5 000	—	Congele/mer	7/9/1991
18 Guinee-Bissau	5 000	—	Congele/mer	6/8/1991
19 Guinee-Conakry	5 000	—	Congele/mer	10/8/1991
20 Tanzanie				
Zanzibar	3 000	—	Congele/mer	6/8/1991
Dar Essalam	3 000	—	Congele/mer	7/8/1991
21 Iles Comores	3 000	—	Congele/mer	14-18/9/1991
22 Kenya	3 000	—	Congele/mer	5/9/1991
23 Mozambique	3 000	—	Congele/mer	18-21/9/1991
TOTAL	228.000	89.000		

S'agissant des chameaux et bovins, ont été sacrifiés pour la première fois dans le cadre du projet, au nouvel abattoir conçu à cet effet, 8.668 chameaux et 2.157 bovins (10.825 bêtes au total). 5.000 offrandes ont été distribuées, durant la période de l'Aïd à Mina et à la Mecque, aux pèlerins et aux pauvres de la Mecque.

Les objectifs poursuivis par le Gouvernement du Serviteur des deux Saintes Mosquées ont été ainsi réalisés : les pèlerins ont pu bénéficier de ces facilités et la viande Hady et Adhahi a pu être distribuée au profit des musulmans pauvres.

Le Comité de supervision du projet saisit cette occasion pour adresser ses remerciements aux pèlerins qui lui ont fait confiance, ainsi qu'au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, et à sa tête le Serviteur des deux Saintes Mosquées, pour les efforts qu'ils ont fournis et les moyens qu'ils ont mis au service de projet important.

Puisse Allah inspirer notre Oummah, la guider et lui assurer la victoire.

Pour préparer le scrutin

Le RPR publie une première liste de ses chefs de file pour les élections régionales

Le Rassemblement pour la République a communiqué, lundi 5 août, une liste de «chefs de file» pour les prochaines élections régionales dans quarante-quatre départements. Ces chefs de file ont pour mission de *« coordonner, pour le compte du mouvement gaulliste, la préparation des élections dans la perspective des négociations prévues, sur le plan national, dans le cadre de la commission d'investiture de l'Union pour la France »*. *« Ces désignations ne préjugent donc en rien »* de la future composition des listes d'union de l'opposition, souligne le RPR.

Aquitaine : Gironde, M. Jean Tavernier, président du conseil régional ; Lot-et-Garonne, M. Georges Richard, conseiller régional, adjoint au maire de Miramont-de-Guyenne.

Alsace : Bas-Rhin, M. Jean Waline, conseiller régional, conseiller général, conseiller municipal de Strasbourg ; Haut-Rhin, M. Hubert Haenel, sénateur, maire de Lapoutroie.

Auvergne : Allier, M. Gérard Bertucat, conseiller régional, conseiller général, maire de Saint-Germain-des-Fossés ; Cantal, M. Roger Rigaudière, sénateur, conseiller régional, maire de Saint-Chamant ; Haute-Loire, M. Guy Vissac, conseiller régional, conseiller général, maire de Langeac.

Bretagne : Côtes-d'Armor, M. Jean Hélias, conseiller régional, conseiller municipal de Ploufragan ; Ille-et-Vilaine, M. Yvon Bourges, sénateur, président du conseil régional, conseiller municipal de Dinard ; Morbihan, M. Célestin Blévin, conseiller régional, conseiller général, maire de Grand-Champ.

Franche-Comté : Jura, M. Yves-Marie Lehmann, conseiller régional, adjoint au maire de Dole ; Territoire-de-Belfort, M Jean Rosselot, conseiller général.

Languedoc-Roussillon : Aude, M. Raymond Chésa, conseiller général, maire de Carcassonne ; Gard : M. Jean-Paul Fournier, conseiller régional, conseiller général, adjoint au maire de Nîmes ; Hérault, M. René Couveinhes, député, conseiller régional, maire de La Grande-Motte ; Lozère, M. Georges Meissonnier (RPR) ; Pyrénées-Orientales, M. Paul Blanc, conseiller régional, conseiller général, maire de Prades.

Midi-Pyrénées : Aveyron, M. Michel Astoul, conseiller régional, conseiller général, adjoint au maire de Rodez ; Haute-Garonne, M. Michel Aujoulat, maire de Cugnaux ; Gers : M. Jacques Brussian, conseiller régional, conseiller municipal d'Auch ; Lot, M. Alain Chastagnol, conseiller général, maire de Souillac ; Hautes-Pyrénées, M. José Marthe, conseiller régional, conseiller général ; Tarn, M. Philippe Bonnecarrère, conseiller régional, conseiller général ; Tarn-et-Garonne : M. Jean Bonhomme, conseiller général.

Nord : Nord, M. Jacques Legendre, conseiller régional, maire de Cambrai ; Pas-de-Calais : M. Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume.

Basse-Normandie : Calvados, M. Yves Lessard (RPR) ; Manche, M. François Digard, conseiller régional ; Orne, M. Daniel Goulet, député, conseiller régional, maire de Le Mêle-sur-Sarthe.

Haute-Normandie : Eure, M. Jean-Paul Rémy, conseiller régional, maire de Fleury-sur-Andelle ; Seine-Maritime, M. Antoine Rufenacht, député, conseiller général, conseiller municipal du Havre.

Pays-de-la-Loire : Loire-Atlantique, M. Olivier Guichard, député, président du conseil régional, maire de La Baule ; Maine-et-Loire, Mme Roselyne Bachelot, député, conseiller régional ; Mayenne, M. Michel Nicolas, conseiller régional, conseiller général, adjoint au maire d'Évron.

Picardie : Aisne, M. Pierre André, conseiller régional ; Oise, M. Olivier Dassault, député, conseiller municipal de Beauvais ; Somme, M. Gautier Audinot, député.

Poitou-Charentes : Deux-Sèvres, M. Jean de Gaulle, député, maire de Thénezay ; Vienne, M. Louis Gorry, conseiller régional.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, M. Pierre Rinaldi, conseiller régional, conseiller général, maire de Digne-les-Bains ; Hautes-Alpes, Mme Henriette Martinez, maire de Laragne-Montéglin ; Bouches-du-Rhône, M. Léon Vachet, député, conseiller régional ; Var, M. Jean-Pierre Giran, maire de Saint-Cyr-sur-Mer ; Vaucluse, M. Jean-Michel Ferrand, député, conseiller général, adjoint au maire de Carpentras.

Dans une lettre ouverte au président de la République

Le CDS demande une loi-programme pour la famille

M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale et du CDS, Mme Bernadette Isaac-Sibille, député du Rhône, chargée de la famille à l'UDC, et les présidents des fédérations du CDS ont rendu publique, lundi 5 août, une lettre ouverte adressée à M. François Mitterrand, dans laquelle ils estiment que *« promouvoir la famille n'est pas une idée ringarde ou un quelconque retour à un ordre moral qui serait périmé »*, mais *« une idée neuve »*.

Après avoir regretté que trois années aient été *« perdues »* dans ce domaine, les signataires expriment le souhait de voir soumise au Parlement une loi-programme pour la famille, qui comporteraient deux axes. Le premier vise à donner aux Françaises et aux Français *« les moyens de faire le choix de la famille »*, c'est-à-dire celui de se marier, *« en ne pénalisant plus, notamment sur le plan fiscal, le mariage par rapport à l'union libre »* ; celui d'avoir des enfants, *« en favorisant l'accueil de l'enfant pour les jeunes couples »* ; celui d'élever une famille nombreuse, *« en permettant aux familles de trois enfants et plus de se loger et de vivre décemment »* ; celui *« d'exercer une activité professionnelle tout en éduquant ses enfants, ou de rester provisoirement au foyer avec des compensations significatives »*.

Le second axe proposé tend à *« ériger la famille en acteur majeur de notre société »* par l'affirmation de *« la responsabilité et de la liberté dans le choix de l'éducation et de la formation des enfants, en accentuant la décentralisation des politiques scolaires, permettant une plus grande participation des parents dans une éducation nationale trop rigide et trop uniforme »*.

EN BREF

□ **M. Léotard estime que *« chaque jour, la majorité est un peu plus à bout de souffle »*.** – M. François Léotard, député (UDF-PR) du Var, maire de Fréjus, déclare dans le quotidien *la Corse* du 6 août que *« chaque jour qui passe nous donne à voir une majorité un peu plus à bout de souffle »*. Il appelle de ses vœux la dissolution de l'Assemblée nationale, car une *« grande explication populaire s'impose »*. Il indique qu'en cas de cohabitation il serait *« favorable »* au choix de M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, comme premier ministre, l'ancien ministre des finances de M. Jacques Chirac étant, à ses yeux, *« un homme de qualité et de caractère »*.

□ **Les députés communistes proposent de renforcer la répression du travail clandestin.** – Dans une proposition de loi déposée vendredi 2 août à l'Assemblée nationale, les vingt-six députés du groupe communiste affirment qu'*« il n'est pas possible d'accueillir de nouveaux immigrés »* et que cela *« suppose de mener une lutte résolue contre l'immigration clandestine et, d'abord, de punir sévèrement les filières patronales qui l'organisent »*. Les députés communistes proposent trois séries de mesures : sanctionner toute personne qui emploie *« directement ou indirectement »* des immigrés clandestins ; étendre la confiscation de l'outil de travail de l'employeur à ses biens personnels ; renforcer les moyens d'action de l'inspection du travail.

□ **Le Front national rend M. Joxe responsable de la mauvaise saison touristique en Corse.** – M. Michel Collinot, membre du bureau politique du Front national, a accusé, lundi 5 août, M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur et auteur du nouveau statut de la Corse, ainsi que M. José Rossi, député (UDF-PR) de la Corse-du-Sud, rapporteur de ce projet de loi à l'Assemblée nationale, d'avoir provoqué une forte baisse de la fréquentation touristique dans l'île.

ESPRIT LES CAHIERS DE L'ORIENT

L'APRÈS GUERRE

Contre la guerre des cultures

ضدحرب الثقافات

Juin 1991, numéro spécial 95,00 FF

212, rue Saint-Martin, 75003 PARIS - Tél. : 48040833

DOSSIER

L'histoire refoulée des harkis

Il aura donc fallu attendre près de trente ans et la révolte, cet été, d'une poignée de jeunes plus désespérés encore que leurs pères et leurs grands-pères, pour voir enfin se lézarder le tabou de l'histoire des harkis, occultée depuis la fin de la guerre d'Algérie pour des raisons qui n'honorent personne, ni de ce côté-ci de la Méditerranée ni de l'autre.

En assumant sans complexes leur condition de «fils de harkis», si longtemps connotée de façon péjorative, les adolescents de Bias, Fumel, Fuveau, Narbonne, Jouques, Saint-Laurent-des-Arbres et d'ailleurs ont remporté une double victoire psychologique. Sur eux-mêmes, d'abord, parce qu'ils sont parvenus à se réapproprier la mémoire de leur propre communauté, que l'histoire officielle pensait avoir gommée; ensuite, sur la conspiration des silences ourdie tant en Algérie qu'en France, à partir de 1962, avec des motivations différentes, mais un zèle égal. – A.R.

Sept questions sur un abandon

1) Qui étaient les harkis?

Le terme *harka* (1) a été officiellement utilisé pour la première fois, pendant la guerre d'Algérie, dans l'«ordre de commandement général» numéro 412/7 du 8 février 1956, pour désigner les unités supplétives formées à l'échelon des «quartiers», à partir de groupes civils d'autodéfense équipés d'armements défensifs, parfois promus «commandos de chasse». Pour l'état-major de l'armée française, tirant les leçons de la guerre d'Indochine, il s'agissait d'essayer de tenir le terrain en s'attirant le soutien et la collaboration des populations locales contre les entreprises subversives des éléments de l'Armée de libération nationale.

«Tout d'abord, ce fut l'organisation spontanée de la défense des villages qui, pour se protéger des exactions rebelles, demandèrent quelques armes individuelles, permettant aux hommes d'assurer eux-mêmes leur sécurité, de façon à pouvoir travailler et vivre en paix, raconte le général Parlange, ancien commandant civil et militaire du Sud constantinois (2). *Tous volontaires, ces gardiens de villages constituèrent ce que l'on a appelé des groupes d'autodéfense. Ce n'étaient point des mercenaires, car ils n'étaient pas payés, et ce n'est que beaucoup plus tard que furent créés des supplétifs avec solde. Mais, très vite, nous fûmes frappés par la valeur combattante de ces hommes courageux; ils se montrèrent aussi capables d'attaquer et de pourchasser vigoureusement les rebelles que de défendre leurs propres familles et leurs biens. Alors, on décida de les armer plus fortement et de les encadrer* [...]. *Les premiers résultats furent convaincants, le contact fut repris avec des populations jusque-là abandonnées à elles-mêmes, les exactions rebelles se raréfièrent, la sécurité locale s'améliora, au point que certaines régions purent être remises en culture, des villages se créèrent sur ces îlots calmes où l'on pouvait enfin vivre et travailler en paix, la confiance et l'espoir renaissaient...* (3). *Quant à la combativité des premiers harkis, on put en juger sur le fait qu'ils perdirent, en quatre ans, la moitié de leurs effectifs...»*

Outre les harkis, les forces supplétives engagées aux côtés des troupes françaises comprenaient des groupes de *moghaznis* (éléments de police), constitués à l'échelon des localités et placés sous les ordres des chefs des sections d'administration spécialisées (SAS), ainsi que des unités civiles chargées de protéger certains édifices et de veiller à l'ordre public, les «groupes mobiles de protection rurale» (GMPR), dénommés plus tard «groupes mobiles de sécurité» (GMS) et assimilés aux CRS.

2) Comment étaient-ils recrutés?

L'affirmation selon laquelle tous les harkis furent *«volontaires»* appelle des nuances. Le général Maurice Faivre, ancien chef de harka, fait honnêtement la part des choses: *«Si l'on excepte les fonctionnaires et les militaires appelés, qui avaient la possibilité de se soustraire à l'autorité française en rejoignant la rébellion ou un pays étranger, le choix des autres Algériens résultait d'un engagement volontaire dont les motivations étaient très diverses: pression des notables et de l'armée française, attachement à l'ordre, francophilie, sévices du FLN, rivalités tribales et volonté de vengeance, désœuvrement et besoin alimentaire, option politique ou idéologique, contrainte policière et retournement d'opinion* (4). *Il y eut, en gros, deux modes de recrutement: collectif dans les villages en autodéfense, puis individuel à partir de déserteurs du FLN ou de prisonniers «convertis», ces deux dernières catégories étant très minoritaires (4 % à 5 %) par rapport à la masse des engagements collectifs. Toutes ces motivations doivent être replacées dans le contexte du rapport des forces: en 1955-1956, les succès de l'Armée de libération nationale favorisaient sa montée en puissance, alors que ses échecs de 1957-1960 produisirent une croissance des effectifs musulmans dans le camp français, en même temps que l'hésitation des populations à prendre parti pour le FLN. La raison du plus fort modifie les motivations individuelles dans un sens ou dans l'autre. L'objectif de toute guerre révolutionnaire étant de conquérir la population, le FLN s'impose à la fois par la persuasion, la xénophobie et la terreur* [...]. *De son côté, et en réaction, l'armée française s'efforce de contrôler la population et de susciter son loyalisme; elle élimine l'organisation politico-administrative du FLN. Le terrorisme appelle, sans le justifier, le contre-terrorisme...»*

3) Combien étaient-ils?

L'effectif des harkas proprement dites était de 28 000 hommes quand, en décembre 1958, le général Challe, devenu commandant en chef des troupes françaises, obtint l'autorisation d'en doubler le nombre. Les forces de l'ordre françaises comprenaient alors, globalement, 88 000 supplétifs musulmans.

Trois ans et demi plus tard, lors de la proclamation du cessez-le-feu, le 13 mars 1962, un rapport transmis à l'ONU évaluait le nombre des musulmans profrançais menacés à 263 000 hommes, soit 20 000 militaires de carrière, 40 000 militaires du contingent, 58 000 harkis, 20 000 moghaznis, 15 000 membres des GMPR et GMS, 60 000 membres de groupes civils d'autodéfense, 50 000 élus, anciens combattants, fonctionnaires.

4) Quel sort les accords d'Evian leur ont-ils réservé?

Les accords d'Evian sont signés le 16 mars 1962. De Gaulle ayant ordonné à ses mandataires de conclure la paix rapidement et à tout prix, la France reconnaît le FLN comme représentant exclusif de la population d'Algérie et accepte ses conditions. Le chapitre II des accords, consacré à la *«protection des droits et libertés des citoyens algériens de statut civil de droit commun»*, n'évoque pas les Algériens de statut local, c'est-à-dire la majorité des musulmans profrançais qui se retrouvent sans aucune protection. Les harkis deviennent les «oubliés» de l'histoire.

En fait, dès le mois de juillet 1961, l'accession de l'Algérie à l'indépendance ne faisant plus de doute depuis l'annonce du référendum d'autodétermination, l'armée française commence à licencier et à désarmer les harkis. Le commandant Pierre Rivière affirme, dans un témoignage adressé, en décembre 1988, au président du Comité national pour les Français musulmans, M. André Wormser: *«Lors de la préparation des accords d'Evian, trois mois avant le cessez-le-feu, en même temps qu'il créait en Algérie des zones interdites à l'armée et à l'administration française, le gouvernement donnait l'ordre au commandement de dissoudre les unités supplétives en les désarmant et en leur donnant une prime de démobilisation* [...]. *Au moment du cessez-le-feu, ne demeuraient que les grosses harkas opérationnelles, quelques SAS de moghaznis et les GMS. Leur désarmement pour les livrer à l'ennemi, promis dans les clauses secrètes des accords d'Evian, nécessitait des troupes sûres, commandées par des officiers sans états d'âme, et n'a pu être réalisé, suivant un plan préétabli, que progressivement et en prenant l'exemple de l'Aurès. Si, immédiatement après le cessez-le-feu, le commandement a ainsi réussi à désarmer par surprise les harkas d'Edgar-Quinet (150 hommes) et de Bou-Hamana (100 hommes), qui furent plus tard exécutés à Kenchela avec leurs femmes et leurs enfants, l'opération montée pour désarmer le commando de Foum-Toub échoua, et celui-ci, ainsi qu'une section de moghaznis d'Arris et la totalité des GMS, furent enregistrés par la gendarmerie comme déserteurs.»*

5) Combien ont trouvé refuge en France?

Selon les statistiques officielles, le nombre total des rapatriés d'Algérie s'élevait, en septembre 1962, à 596 884 personnes, dont 21 000 musulmans et, parmi ces derniers, 12 500 harkis.

Le 29 juin 1962, à l'Assemblée nationale, le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, Louis Joxe, indiqua qu'au lendemain des accords d'Evian, les harkis étaient au nombre de 40 500, que 2 000 d'entre eux avaient demandé à signer un contrat d'emploi civil, que 21 000 avaient souhaité être licenciés, que 1 500 avaient souhaité venir en métropole avec leurs familles, que 1 000 avaient profité de la faculté qui leur avait été donnée d'être incorporés dans l'armée et que les autres étaient rentrés chez eux. S'agissant des moghaznis, il précisa que 19 000 d'entre eux étaient rentrés chez eux et que 1 500 avaient demandé à venir en France avec leurs familles (*le Monde* daté 1er-2 juillet 1962).

Au cours de la même séance, au Palais-Bourbon, Louis Joxe confirma publiquement l'existence des directives gouvernementales tendant à limiter le rapatriement en France des harkis et de leurs familles, favorisé, clandestinement, par certains officiers et sous-officiers choqués par l'abandon des supplétifs. Le ministre des affaires algériennes assuma la responsabilité d'une note en date du 25 mai 1962, stipulant notamment: *«Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront renvoyés en Algérie* [...]. *Il conviendra d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure* [...]. *Les promoteurs et les complices de rapatriements prématurés seront l'objet de sanctions appropriées.»* Louis Joxe, interpellé, se justifia en disant: *«Nous ne pouvions tolérer que des initiatives individuelles se substituent aux pouvoirs publics sans aucune garantie de sécurité, puisque aucun contrôle ne pouvait être effectué au départ, et avec le risque d'entendre certains transférés demander aussitôt à retourner en Algérie. C'est pourquoi nous avons demandé au haut-commissaire de faire respecter la discipline.»*

Dans la discussion qui s'ensuivit, le secrétaire d'Etat aux rapatriés, Robert Boulin, donna, pour sa part, les indications suivantes: *«Fin avril, l'armée a recensé les musulmans qui se sentaient menacés: à Alger, 2 500 harkis et 2 800 moghaznis; à Oran, 1 300 harkis et 300 moghaznis; à Constantine, 1 400 harkis et 1 100 moghaznis; au Sahara, 100 harkis. Soit, au total, 9 500 personnes, auxquelles on doit ajouter,* dit-il, *les 1 000 qui se sont embarquées ce matin à Bône.»*

6) Combien ont été victimes de représailles?

Les chiffres avancés sur les massacres dont furent victimes, en représailles, les harkis et autres supplétifs qui ne trouvèrent pas refuge en France varient, selon les sources, de 30 000 à 150 000. L'un des documents les plus cités est un rapport adressé par le sous-préfet d'Akbou au vice-président du Conseil d'Etat en mai 1964 et dont l'auteur, dépositaire de nombreux témoignages, évaluait le bilan de ces tueries entre 1 000 et 2 000 victimes par arrondissement entre mars et décembre 1962, soit environ 100 000 morts en neuf mois.

Il n'existe ni bilan officiel ni certitudes, sinon celle que les harkis et leurs familles, coupables de «trahison» aux yeux des autres Algériens, ont été victimes d'atrocités en tout genre, avant même la proclamation de l'indépendance et jusqu'en 1964, sans que les autorités françaises n'interviennent et sans que l'opinion publique nationale ou internationale ne s'en émeuve. En 1965, la Croix-Rouge recensait encore 13 500 anciens supplétifs incarcérés en Algérie.

7) Pourquoi subsiste-t-il aujourd'hui un «problème harki»?

Pendant une dizaine d'années, à partir de l'indépendance de l'Algérie, les gouvernements successifs ont paré au plus pressé: loger dans d'anciens camps militaires (Larzac, Bias, Bourg-Lastic, Rivesaltes, etc.) ceux des anciens harkis et de leurs familles qui avaient réussi à se réfugier en France; les nourrir, les employer. Il s'agissait, ensuite, d'aider à leur insertion sociale. Tous les secrétaires d'Etat aux rapatriés ont multiplié les promesses en ce sens, mais les structures administratives particulières créées à cet effet ont, en réalité, constitué des écrans supplémentaires, qui ont maintenu jusqu'à aujourd'hui cette communauté hors du droit commun en développant chez elle un besoin d'assistance d'autant plus vif qu'il s'enracinait dans un douloureux besoin de reconnaissance.

En 1972, un rapport dénombrait encore trois catégories de regroupements: trente-six hameaux forestiers, situés principalement dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon; dix-sept cités urbaines (Amiens, Bourges, Lodève, Louviers, Montpellier, etc.); deux cités d'accueil pour handicapés de toute sorte (les camps de Bias, en Lot-et-Garonne, et de Saint-Maurice-l'Ardoise, près de Saint-Laurent-des-Arbres, dans le Gard). Les premières révoltes, enregistrées dans les camps de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise, datent de 1975.

En 1991, le rapport de la Mission de réflexion sur la communauté rapatriée d'origine nord-africaine, instituée par M. Michel Rocard, insiste sur la nécessité de résorber d'urgence les fortes concentrations de Bias et de Jouques, ainsi que la cité de la Briquetterie, à Amiens, *«qui cumulent tous les handicaps d'une population en situation d'extrême précarité: paupérisation, échec scolaire massif, chômage catastrophique, petite délinquance et phénomènes de racisme et d'exclusion»*. Pourtant, selon ce rapport, *«au moins 4 milliards de francs courants»* ont été dépensés, de 1962 à 1990, en faveur de l'ensemble des rapatriés d'origine nord-africaine.

A en juger par le nombre des aides versées, il ne reste plus que 12 000 anciens supplétifs officiellement répertoriés parmi les quelque 450 000 Français musulmans relevant des délégations préfectorales aux rapatriés. Chez leurs enfants et petits-enfants, qui représentent désormais la moitié de la population de cette communauté, on dénombre 80 % de sans-emploi. A l'école, 15 % seulement des enfants atteignent un niveau égal ou supérieur au BEPC, 40 % n'ont aucun diplôme.

(1) *Harka*: mot arabe signifiant «mouvement».

(2) Préface du livre du bachaga Boualem, *les Harkis au service de la France*.

(3) Il y eut jusqu'à mille huit cents villages ainsi défendus.

(4) Mensuel *Hommes et migrations*, septembre 1990.

Le témoignage du bachaga Boualem

La première harka

Réfugié au Mas-Thibert, en Camargue, avec une partie des siens, le bachaga Boualem, ancien député d'Orléansville et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, mort en février 1982, a raconté la création de la première harka, en 1954, à la suite de l'assassinat d'un couple d'instituteurs:

«De Mchounèche à Arris, dans les gorges de Thighanimine, des boccas rougeoyants d'épineux s'agglutinent çà et là le long de la piste routière. Tout est calme, aucun souffle de vie... Péniblement, le car du service régulier avale les kilomètres, soulevant sur son passage des nuages de poussière. Engourdis par ce trajet incommode, les voyageurs somnolent. Côte à côte, le caïd Hadj Sadok, qui porte fièrement sur le burnous ses décorations militaires, et un couple d'instituteurs laïcs, M. et Mme Monnerot. Le caïd explique à la jeune femme, curieuse de cette vie nouvelle, ce qu'il y a derrière les crêtes d'Arris.

– *Cela doit ressembler à mon pays,* dit la jeune femme.

» Ce seront ses dernières paroles. Vingt bandits, dévalés des crêtes, le visage voilé jusqu'aux yeux, arrêtent le car, mitraillant le vieux véhicule. Le caïd s'est précipité pour protéger Mme Monnerot; une balle l'abat en même temps que l'instituteur venu apprendre à lire et à écrire à nos enfants. La tuerie est un symbole. Elle associe dans la mort un caïd fidèle, des musulmans innocents et des «colonialistes» venus déformer l'esprit des frères musulmans.

» La nouvelle a fait vite. Le petit village tout rose d'Arris est en émoi.

– *Les fellagha! Les fellagha!*

» La peur, l'effroi se lisent sur les visages. Un homme jeune, déterminé, est à côté de l'administrateur dans le bureau où sont accrochés des fusils de tous modèles au-dessus des caisses de cartouches. Jean Servier jette un coup d'œil sur le timbre «secret» du dossier: instructions à suivre en cas d'attaque de la commune. L'administrateur hésite. Servier connaît bien l'âme de ce pays. Il est le premier Français, depuis plus d'un quart de siècle, à avoir passé brillamment une thèse sur *l'ethnologie des Berbères*. Il saisit tout de suite le sens de la bataille qui s'engage du haut de ces falaises rouges d'où sont descendus les assassins.

«Conjuration diabolique!»

» Il pense au gardien de la mine d'Ichmoul, mettant en fuite les bandits avec les quatre cartouches de son vieux mousqueton. Voilà quelle doit être la riposte de la France: *l'autodéfense de la population musulmane*. Ces mines, que les rebelles sèment sur les pistes et les routes, ces vignes et ces récoltes saccagées, ces arbres, ces poteaux coupés, c'est la population qui en souffre. Ce n'est pas une guerre de libération contre les «chrétiens», c'est une rébellion contre la loi et la loi, c'est l'ordre, la paix, le pain.

» Jean Servier sait tout cela, et à l'agha Merchi des Touabes qui vient s'incliner devant le corps du capitaine de spahis Sadok, il demande:

– *Vos hommes?*

– *Ils sont là,* répond l'agha.

» Et dans le soir violet qui tombe se forme la première légion d'autodéfense musulmane. Burnous déchirés, djellabas misérables, vieux costumes militaires sur lesquels se détachent souvent des décorations... Instinctivement, chaque musulman rectifie la position en passant devant l'agha, Servier et le capitaine Lahkal. Les cinquante fusils de la réserve sont en bonnes mains. La première harka de l'Aurès est née (1).»

Le bachaga Boualem a aussi raconté l'abandon des harkis par le gaullisme: «Plus tard, alors que je recevais le général de Gaulle en Algérie et lui faisais part des doutes que causait sa politique aux musulmans, je lui dis:

– *Mais alors, mon général, vous avez l'intention d'abandonner l'Algérie?* ...

» Alors, il a tapé sur la table et m'a répondu:

– *Jamais, jamais, bachaga!*

» Aucun musulman, pour qui la promesse trahie est conjuration diabolique, ne pouvait imaginer que le premier des Français allait le tromper sciemment, continuellement. Cette foi que le général de Gaulle avait construite avec des mots, des phrases sacrées, faisant appel à l'honneur, à l'âme, au sacrifice, allait peu à peu se refermer sur notre martyre (2).»

(1) Extrait de *les Harkis au service de la France*, France-Empire, 1963.

(2) Extrait de *l'Algérie sans la France*, France-Empire, 1964.

Bibliographie

Histoire de la guerre d'Algérie, d'Alistair Horne, Albin Michel, 1980.

La Guerre d'Algérie, de Patrick Eveno et Jean Planchais, la Découverte-*le Monde*, 1989.

Les Harkis en France, de Georges Jasseron, éd. du Fuseau, 1965.

Ahmed? Connais pas, de Bernard Moinet, Athanor, 1989.

France ingrate: le camp des oubliés, de Michel Roux, la Découverte, 1989.

Français sans patrie, de Brahim Sadouni, 1985.

Les Portes de l'année, de Jean Servier, Laffont, 1963.

L'Insertion des Français musulmans, d'Anne Heinis, thèse, Montpellier, 1977.

L'Insertion des rapatriés d'origine nord-africaine, réalités et perspectives, de Catherine Wihtol de Wenden, rapport pour la Délégation aux rapatriés, 1989.

Dossier réalisé par ALAIN ROLLAT

Documentation: BRIGITTE CAMUS-LAZARO, BERNADETTE LEYMARIE

Une double occultation

«Pour l'Algérie, les Français musulmans rapatriés n'existent pas, expliquait le sociologue Mohand Hamoumou, en mai 1990, dans la revue Esprit (1). *Tout se passe donc comme si les Français musulmans rapatriés, réduits aux seuls harkis, ne méritaient que le mépris et le silence. Et pour cause. Accepter de révéler objectivement, ou pour le moins contradictoirement, l'histoire des Français musulmans rapatriés, conduirait l'Algérie à prendre le risque de ternir quelque peu le mythe d'une révolution faite par un peuple uni, acquis spontanément et indéfectiblement au FLN, et, plus grave encore, à reconnaître l'importance des massacres* [...] *perpétrés après l'indépendance, malgré les promesses de «pardon» du FLN et la signature des accords d'Evian* [...].

» La France aussi veut oublier. Ces massacres, d'abord, qu'elle aurait dû, qu'elle aurait pu empêcher. Elle refoule, aussi, une histoire qui remet en cause des mythes: ceux d'une population musulmane fidèle ou d'un de Gaulle génial décolonisateur. Une histoire qui rappelle, aussi, de tristes constats: le déshonneur de l'armée abandonnant les siens et l'échec de l'insertion des Français musulmans rapatriés parvenus à se réfugier en France.»

(1) Mohand Hamoumou est notamment l'auteur d'une thèse de doctorat en sociologie soutenue à Paris, en 1989, sur *les Français musulmans rapatriés, archéologie d'un silence*.

MÉDECINE

Une nouvelle technique pour arrêter de fumer

La nicotine dans la peau

Le dernier numéro – daté du 1er août – de l'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine* publie les résultats d'une étude danoise établissant le taux d'efficacité d'une nouvelle technique visant à faciliter l'arrêt de la consommation de tabac. Ce procédé se présente sous la forme d'un « auto-collant » applicable sur la peau et contenant de la nicotine qui se diffuse dans la circulation sanguine. Il devrait prochainement être disponible en France.

L'idée consiste à distribuer dans l'organisme humain une substance pharmaceutiquement active à partir d'un « réservoir auto-collant » (ou « patch »). Différentes molécules (contre le mal des transports ou de nature à prévenir certaines conséquences de la ménopause) ont ainsi déjà été proposées ces dernières années, notamment par la multinationale suisse Ciba-Geigy.

A ce procédé, présentant en théorie de multiples avantages, est associé celui qui est à la base de la « gomme à mâcher » contenant de la nicotine, commercialisé depuis plusieurs années en France et qui, quoique coûteux et non remboursé par la Sécurité sociale, rencontre un certain succès. On en connaît le principe : introduire une concentration en nicotine dans le sang permettant de prévenir la douloureuse sensation de manque qui apparaît chez le fumeur dépendant lors du sevrage.

Il y a plus de deux ans, une équipe suisse groupant des chercheurs de l'université de Berne et des pharmacologues bâlois (division pharmaceutique de Ciba-Geigy) publiait dans les colonnes du *Lancet* (7 janvier 1989), les premiers résultats obtenus avec ce nouveau procédé. L'étude danoise apporte aujourd'hui une série d'informations complémentaires permettant de mieux situer l'apport de cette nouvelle technique. Signée notamment par trois médecins de l'hôpital Bispebgerg de Copenhague, cette étude a été menée grâce à la collaboration de 289 personnes (207 femmes et 82 hommes), toutes fumeuses, âgées de 22 ans à 77 ans : 145 ont été traitées durant quatre mois avec des « patches » de nicotine (fabriqués par la firme californienne Sygnus Research pour le compte de la société suédoise Kabi Pharmacia Therapeutics) et les 144 autres, durant le même temps, par des systèmes placebos en tous points identiques mais ne contenant pas de nicotine.

En pratique, le système actif proposé, d'une surface de 30 cm² et contenant 15 mg de nicotine, permet d'obtenir des concentrations d'environ 15 mg de cette substance par ml de sang, entre 5 et 10 heures après l'application sur la peau, en général au niveau du bras. Celle-ci était renouvelée quotidiennement, l'efficacité du système ne dépassant pas 16 heures.

Les auteurs concluent à une efficacité de 53, 41, 24 et 17 % après respectivement 6, 12, 26 et 52 semaines. Dans le groupe placebo, les taux obtenus n'ont été, après les mêmes périodes, que de 17, 10, 5 et 4 %. Dans les deux groupes, les personnes ayant cessé de fumer ont en moyenne vu leur poids augmenter d'environ 3 kilos. Les effets indésirables semblent se limiter à quelques nausées, maux de tête ou sensations de vertige. On note aussi quelques manifestations cutanées locales : rougeurs, démangeaisons, voire eczéma...

Pas de miracle

Concernant les taux relativement faibles de succès un an après le traitement (17 %), les auteurs soulignent qu'ils sont comparables à ceux obtenus dans les cures de sevrage d'autres produits induisant une dépendance, comme l'alcool ou les drogues. Ces chiffres toutefois tranchent avec ceux notablement plus optimistes – de l'ordre de 60 % de réussite – annoncés par les expérimentateurs de procédés similaires.

Les responsables de la filiale française de Ciba-Geigy, qui viennent de mener une étude groupant 2 300 personnes, évoquent des taux de succès de l'ordre de 40 %. Cette multinationale, qui commercialise, depuis quelques mois, son produit en Allemagne, en Suisse et en Nouvelle-Zélande (1), espère obtenir prochainement une autorisation de mise sur le marché en France, de même que les laboratoires Pierre Fabre. D'autres groupes s'intéressent également à cette nouvelle arme anti-tabac.

Au-delà des chiffres très divergents de succès annoncés ici ou là, il convient de souligner qu'il n'existe en la matière aucun traitement miracle. S'il présente plusieurs avantages médicaux (nocivité moindre, possibilité de différents dosages permettant une meilleure adaptation en fonction des catégories de fumeurs, des caractéristiques individuelles et des stades du sevrage), le système « auto-collant » ne permet nullement de faire l'économie d'une volonté affirmée de la part du candidat au sevrage, ainsi que d'un soutien psychologique de qualité.

JEAN-YVES NAU

(1) En Suisse, le « Nicotine TTS » de Ciba-Geigy est commercialisé sous trois formats (10, 20 et 30 cm²). Il est proposé *« à toutes les personnes qui ont des difficultés à cesser d'elles-mêmes de fumer »*. Il ne peut être obtenu que sur ordonnance médicale et est contre-indiqué chez les personnes souffrant de diverses affections cardio-vasculaires (angine de poitrine, troubles du rythme...). Cet autocollant peut être placé sur le bras, le thorax, la hanche ou la fesse et le traitement ne doit pas dépasser trois mois.

SPORTS

S'ils ne participent pas aux championnats du monde d'athlétisme

Les Sud-Africains pourraient être absents des Jeux olympiques

La nouvelle fédération sud-africaine d'athlétisme (SAAAA) qui avait été admise *« à titre provisoire »* au sein de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) le 18 juillet, a confirmé, dimanche 4 août, qu'elle n'enverrait pas d'athlètes aux championnats du monde de Tokyo, du 23 août au 1er septembre. Lors d'une première réunion de la SAAAA, qui regroupe les trois fédérations d'athlétisme coexistant encore en Afrique du Sud, la fédération dite « blanche » (SAAAU), qui était favorable à l'envoi d'une délégation à Tokyo, avait été mise en minorité par les deux autres, le Congrès sud-africain d'athlétisme amateur (SAAAC), proche du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, et le Conseil sud-africain d'athlétisme amateur (SAAAB), un petit mouvement noir radical.

Si ce forfait était maintenu jusqu'à la date limite d'inscription aux championnats du monde, fixée au 14 août, le congrès de l'IAAF qui se réunira à Tokyo pourrait décider de ne pas confirmer l'admission de l'Afrique du Sud. Comme le prochain congrès n'est pas programmé avant 1993, les athlètes sud-africains ne pourraient, dans ce cas, participer aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992.

ATHLÉTISME : 6,10 mètres au saut à la perche

Le feuilleton Bubka

Chaque été, au gré des meetings, le Soviétique Serguei Bubka améliore son record du monde du saut à la perche, en plein air. Et comme l'hiver il améliore son record du monde en salle, sa progression semble ne jamais s'arrêter. Rien que pour 1991, il en est à son huitième record du monde. Une autre performance, puisque jusqu'à présent Serguei Bubka n'avait pu faire mieux que... sept records en un an, en 1984.

En franchissant à son troisième essai 6,10 mètres, lundi 5 août, lors de la réunion internationale de Malmö (Suède), Serguei Bubka n'a pas seulement écrasé son adversaire le plus direct, le Soviétique Poliakov, de 40 centimètres. En battant son treizième record mondial en plein air, il a rejoint la sauteuse en hauteur roumaine Balas en tête du classement des athlètes ayant détenu le plus de records du monde dans une seule discipline. Et il a surtout passé la barre, mythique pour les Anglo-Saxons, des 20 pieds.

Depuis 1983, et sa victoire surprise aux championnats du monde d'Helsinki, Serguei Bubka, né en 1963 à Donetzk (Ukraine), plane sur le saut à la perche mondial. Double champion du monde, champion olympique à Séoul, il a aussi été le premier homme à franchir le seuil psychologique des 6 mètres, en 1985 à Paris. Le Soviétique domine tellement son sujet qu'il ne commence plus ses concours qu'aux alentours de 5,80 mètres, là où la plupart de ses adversaires les finissent. Et on murmure qu'il franchirait 6,20 mètres à l'entraînement. On attend avec intérêt la suite du feuilleton – dont chaque épisode rapporte au moins 20 000 dollars à leur auteur...

J. F.

□ **NATATION : nouveau record pour Stephan Caron.** – Vingt-quatre heures après s'être approprié le record d'Europe du 100 m nage libre (49 s. 18) au détriment de son rival italien Gorgio Lamberti, Stephan Caron a récidivé, lundi 5 août. Au cours de la dernière journée des championnats de France de natation d'été disputés à Millau (Aveyron), le nageur du Racing Club de France, qui a décidé de ne pas participer aux prochains championnats d'Europe à Athènes, pour mieux préparer les Jeux olympiques de 1992, a porté son record de France du 50 m à 22 s. 74.

□ **VOILE : Admiral's Cup.** – L'Allemagne a remporté, lundi 5 août, la troisième régate de l'Admiral's Cup, un parcours olympique de 28 milles disputé en baie de Christchurch (Angleterre). Malgré la deuxième place individuelle de son 50 pieds *Corum saphir*, l'équipe de France rétrograde de la quatrième à la cinquième place au classement général, où l'Italie devance les Etats-Unis.

ENVIRONNEMENT

Les paysans redécouvrent l'écologie

Suite de la première page

Non contents de bouleverser le terroir, voici que les agriculteurs réclament partout des barrages-réservoirs pour faire face à la sécheresse. Les producteurs de fruits du Gard veulent un barrage à la Borie, quitte à inonder une vallée historique de Lozère. Les cultivateurs du Cher réclament un grand barrage à Chambonchard pour disposer d'eau à volonté. Et le piémont des Pyrénées se creuse de mille retenues, grâce aux pelleteuses de la Société d'aménagement des côteaux de Gascogne.

Branle-bas de combat

Soucieux de préserver leurs marges, les agriculteurs se moquaient bien de la dégradation de leur image. Jusqu'au jour de 1990 où Brice Lalonde ose dire qu'eux aussi sont des pollueurs. Qu'un membre du gouvernement ose s'en prendre aux agriculteurs, cela ne s'était jamais vu de mémoire de paysan. Non content de dénoncer certaines pratiques agricoles, ce « blanc-bec » a le front de préparer une nouvelle loi sur l'eau qui veut associer l'agriculture au financement de la dépollution. Et il n'est pas désavoué par le premier ministre, M. Michel Rocard, pourtant ancien ministre de l'agriculture, ni par les ministres en titre, MM. Henri Nallet et Louis Mermaz. Même M. Jacques Chirac, lui aussi ancien tenant du titre, ne monte pas au créneau pour prendre la défense des agriculteurs pollueurs.

Ainsi abandonnés par les officiels – sauf bien entendu à Bruxelles, – les paysans se voient contraints de prendre l'opinion à témoin pour prouver leur bonne volonté. Le printemps 1991 va être un véritable festival de colloques et tables rondes destinés à réhabiliter la profession agricole. Coopératives, chambres d'agriculture, groupements professionnels, foyers ruraux, syndicats agricoles, tous s'emploient à convaincre que l'agriculture, même intensive, contribue à la protection de l'environnement.

Les grands de la chimie internationale passent à leur tour à l'offensive en ce début d'été. Hydro-Azote, filiale française du groupe norvégien Norsk-Hydro, inaugure des usines d'engrais « propres ». Du Pont de Nemours (France) présente des « kits de diagnostic » pour mieux doser ses produits phytosanitaires. Et Dow Elanco, filiale française du géant américain Dow Chemical, affrète une escadrille d'hélicoptères pour une journée de « lecture du paysage », avec le parrainage de... Jack Lang, qui glorifie *« le paysage français, œuvre de l'homme et spécialement des agriculteurs »*. La culture au secours de l'agriculture !

Ce branle-bas de combat du monde agricole se produit sur tous les fronts « sensibles », comme l'eau, les pesticides et l'entretien du paysage. En réplique au projet de loi sur l'eau – qui ne sera finalement examiné qu'à l'automne prochain, – le lobby paysan fait donner toutes ses troupes. *« L'eau ? Mais nous la payons déjà »*, affirme un céréalier beauceron : un forfait établi sur une consommation de 800 m³ à l'hectare irrigué, qui revient à... 7 centimes du mètre cube versés à l'agence financière de bassin. Encore ce forfait n'existe-t-il que pour certaines cultures comme le maïs. *« L'agriculture est un problème d'eau*, explique un cultivateur de la Champagne berrichonne qui irrigue la totalité de ses champs (130 hectares). *Il faut 400 litres d'eau pour produire 1 kilo de maïs. L'arrosage me coûte de 4 000 F à 5 000 F par an. »*

Problème d'eau, mais pas de robinet. Il n'est plus question, comme le prévoyait le projet de loi, de faire payer les agriculteurs à la consommation réelle, c'est-à-dire au compteur. *« Pourquoi devrions-nous payer au mètre cube prélevé, alors que les distributeurs prélèvent leur eau gratuitement ? »*, objectent les cultivateurs. *« L'agriculture française a cinquante ans de retard*, réplique crûment Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, directeur de l'agence de bassin Seine-Normandie et ancien du Crédit agricole. *Les agriculteurs n'ont pas de culture économique et aucun sens du collectif. »* Cette sévérité, toutefois, se teinte d'indulgence, lorsqu'il s'agit de cotiser à la redevance antipollution. *« Ce sont les collectivités locales qui polluent le plus aujourd'hui*, ajoute le directeur de l'agence. *Les industriels ne polluent pratiquement plus et les agriculteurs très peu. Les nitrates dans l'eau ne sont qu'un indicateur de pollution. Mais il y a dix fois plus de nitrates dans une assiette de carotte rapée que dans un verre d'eau ! »*

Les nitrates ! Depuis que la Communauté européenne a fixé à 50 milligrammes par litre la dose maximale admissible pour l'eau potable – et l'on parle de baisser la barre à 25, – les communes et les distributeurs d'eau gardent un œil rivé au dosimètre. Et les agriculteurs font ce qu'ils peuvent pour faire oublier leurs pollutions. Les éleveurs bretons stockent leur lisier pour ne l'épandre qu'au bon moment et aux bons endroits, en évitant les zones de captage d'eau potable. Les grands céréaliers se sont mis à doser avec précision les épandages d'engrais azotés, ce que l'on appelle la *« fertilisation raisonnée »*, illustrée par l'opération baptisée « Fertimieux ». Avec les données fournies par l'analyse des sols et la météorologie, on arrive, sinon à réduire, du moins à ajuster les doses d'azote aux besoins réels de la plante, afin qu'il ne subsiste plus d'engrais non consommé dans le sol après la récolte.

« Quand nous polluons, nous gaspillons », remarque à ce propos M. Henri de Benoist, le président des producteurs de blé. *« Trop d'azote à l'hectare peut diminuer le rendement »*, constate même M. Gilles Thévenet, directeur scientifique de l'Institut technique des céréales et fourrages. Ne serait-ce qu'en favorisant la paille aux dépens du grain, et donc parfois la « verse » du blé, qui se couche sous l'orage. *« Il y a vingt ans, je faisais mes betteraves avec 250 unités d'azote à l'hectare*, avoue un cultivateur de l'Eure. *Aujourd'hui, mon gars en fait autant avec 150 unités ! »* Ces leçons, peu à peu, portent. La consommation totale d'engrais plafonne et commence même à régresser.

La chimie de l'avenir

Afin de relancer la consommation, les professionnels s'efforcent donc de trouver de nouveaux débouchés aux excédents de céréales. Ethanol, méthanol et diester sont les carburants de l'avenir, disent les céréaliers, en soulignant le caractère écologique de produits indéfiniment renouvelables et non polluants. *« Les céréales sont une chance pour l'environnement*, claironne M. de Benoist, *car la chimie de l'amidon, très proche du carbone, est la chimie de l'avenir. »* Mais tous ces beaux projets ne peuvent aboutir sans une fiscalité adaptée, car, pour l'instant, les huiles végétales coûtent beaucoup plus cher que les huiles minérales. Au prix du baril de pétrole, aujourd'hui, il ne serait pas rentable de rouler à l'éthanol, même pour aider l'agriculture ou préserver l'environnement.

Surtout, la relance des cultures céréalières intensives aboutirait à augmenter le recours aux insecticides, fongicides et désherbants chimiques, dont on connaît encore très mal le comportement à long terme dans l'environnement. Plusieurs décennies après son interdiction, on a retrouvé des traces de DDT chez des flamants roses de Camargue, où sévissait la démoustication, et même dans la glace des pôles.

Mais c'est sans doute l'entretien du paysage qui suscite le plus de polémiques aujourd'hui. *« On veut nous transformer en jardiniers pour l'agrément des gens de la ville, mais nous sommes avant tout des producteurs »*, affirment-ils tous. Pas question de s'autolimiter pour la défense d'un paysage que personne, au demeurant, n'est capable de définir, tant la notion même en est subjective. *« Je construis le paysage l'hiver dans mon bureau, quand je prépare sur le papier mes assolements »*, explique un cultivateur de la région de Châteaudun. Cette géométrie particulière des champs de Beauce n'est pas voulue. Elle est le résultat des besoins économiques et des pratiques culturales d'un agriculteur, auxquelles s'ajoutent les lois du marché qui, un jour, favorisent le maïs et, un autre, le pois protéagineux. Le résultat, ce sont aussi ces énormes silos à grain qui pointent vers le ciel leurs tours de béton. *« La deuxième cathédrale de Bourges, c'est le silo d'Agri-Cher »*, constate un grand céréalier.

Que dire aussi de ces petits exploitants que l'on retient à la terre à coups de subventions, et qui ne peuvent s'en tirer que par la fuite en avant ? Est-ce que les cinq cents éleveurs de porcs des Côtes-d'Armor qui ont déposé cette année un dossier pour agrandir leurs bâtiments d'élevage vont contribuer à l'entretien du paysage ? *« Si on ne s'agrandit pas, on crève*, répondent-ils en chœur. *Vous préférez sans doute la friche ? »*

Autrefois, on appelait cela une jachère, composante indispensable du fameux assolement triennal. Mais la jachère ne se pratique plus, car les engrais chimiques permettent de compenser l'épuisement naturel de la terre. Aux Etats-Unis et à Bruxelles, on appelle cela le « gel des terres ». Désormais, on paie des agriculteurs pour qu'ils produisent moins ou même pas du tout. *« C'est devenu plus rentable que de travailler »*, note avec amertume un exploitant de Touraine, dont le voisin, proche de la retraite, a accepté de geler ses 200 hectares. Toutes subventions confondues, l'opération « gel » rapporte environ 4 500 F l'hectare, alors que l'exploitation active des terres rapporte entre 2 000 F et 4 000 F l'hectare de marge brute.

Ainsi, pour tenter de réduire la surproduction agricole, on encourage la déprise des terres. Après le gel des terres, mesure brutale qui heurte les agriculteurs, on passera à l'agriculture extensive, qui permet par exemple d'élever des porcs dans les champs au lieu de les confiner dans des bâtiments industriels.

Les agriculteurs voient peser sur leurs épaules une charge écrasante : la gestion de l'espace « naturel ». Or ils ne représentent qu'à peine 8 % de la population active. En outre, chaque cultivateur dispose de surfaces de plus en plus grandes pour rester dans la course à la production. Et l'on voudrait, dans ces conditions, qu'ils soient irréprochables à l'égard de l'environnement ! Le reproche est d'autant plus mal venu qu'il émane généralement des citadins, les plus gros pollueurs de l'air et de l'eau aujourd'hui.

ROGER CANS

□ **Gel des terres : de nombreux agriculteurs intéressés.** – Selon les premières estimations, provisoires, établies par le ministère de l'agriculture et de la forêt, le programme d'encouragement au gel des terres pour mieux maîtriser la production de céréales et de protéo-oléagineux semble rencontrer un relatif succès chez les agriculteurs français. Ceux-ci avaient jusqu'au 31 juillet pour exprimer leurs intentions de mise en jachère d'une partie de leurs exploitations. Plus de 50 000 d'entre eux auraient fait connaître leur intérêt. Ces intentions devront être confirmées, infirmées ou modifiées avant la mi-décembre. L'objectif de M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, est de parvenir à 500 000 hectares gelés environ. Une prime incitative de 1 500 francs par hectare en moyenne sera versée par la CEE, à laquelle s'ajoutera une prime française de 800 francs.

EN BREF

□ **Handicapés : la campagne de Michel Creton choque.** – Répondant aux propos récemment tenus par le comédien Michel Creton, le secrétariat d'Etat aux handicapés et plusieurs associations représentatives se sont déclarés *« choqués »* que Michel Creton mette *« en cause la fiabilité de leur action. »* Michel Creton, qui vient de lancer une campagne d'affichage (*le Monde* du 6 août) réclamant le déblocage des autorisations pour la construction d'un centre pour multi-handicapés à Saint-Dié (Vosges), avait affirmé le 20 juillet que la politique française en ce domaine était *« à la pointe du retard »*.

□ **Escroquerie : le double plein d'essence.** – Un pompiste d'une station service Esso de l'autoroute A 7, située à Sorgues (Vaucluse), a été arrêté lundi 5 août à la suite d'une escroquerie. Chaque fois qu'un client réglait en liquide un plein d'essence, l'employé mettait en mémoire la pompe où il s'était servi. Quand un autre automobiliste s'y présentait et payait avec une carte de crédit, le pompiste lui imputait les deux factures et empochait les liquidités. Plus de 500 automobilistes ont ainsi fait les frais de ce stratagème, qui a rapporté à son inventeur plus de 100 000 francs.

Le Monde

Jacques Deprat, l'homme démoli

La Société géologique de France a récemment réhabilité le jeune et brillant géologue qu'elle avait radié le 4 novembre 1919 pour cause de « forfaiture scientifique »

PIERRE CHEUVA/EXPLORER

LE romancier Herbert Wild s'est tué accidentellement en 1935 lors d'une ascension dans les Pyrénées. La littérature perdait un auteur au succès honnête. La science avait perdu Herbert Wild, de son vrai nom Jacques Deprat, dix-sept ans auparavant, au terme d'un scandale qui avait secoué l'Institut : jeune et sans doute trop brillant géologue, il avait affirmé avoir découvert quelques milliers de fossiles de trilobites (proarthropodes marins de l'ère primaire qui avaient un corps divisé en trois lobes) dans divers sites indochinois, mais d'*« éminents »* détracteurs l'avaient accusé d'avoir rapporté de Bohême la dizaine de spécimens qu'il présenta et obtenu sa radiation de la Société géologique de France.

L'affaire – qui ne fit pas honneur à la science française – a été fort bien démontée par Michel Durand-Delga, correspondant de l'Académie des sciences et ancien professeur de géologie à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, au cours de la récente séance de réhabilitation de la Société géologique de France...

A l'époque où les fils du scandale se nouent (1917-1919), Jacques Deprat n'est pas un débutant. Docteur ès sciences à vingt-quatre ans, il approche de la quarantaine. Il est arrivé à Hanoï en 1909 sur la recommandation de Pierre Termier, un des « papes » de la géologie française de l'époque, pour devenir à court terme chef du service géologique d'Indochine.

Dès ses débuts en Indochine, Jacques Deprat a fait preuve d'une puissance et d'une qualité de travail remarquables. Il a levé des cartes de reconnaissance géologique du Tonkin et du Yunnan (Chine du Sud). Il a tracé les premières esquisses de la tectonique, fort complexe, de cette région. Il a récolté un nombre impressionnant de fossiles, notamment de l'ère primaire. Il a monté le service géologique d'Indochine et lui a insufflé un élan extraordinaire. Il a publié beaucoup de mémoires et aussi beaucoup de notes à l'Académie des sciences, dont certaines portaient sur les trilobites (incriminés par la suite), que l'académicien Henri Douvillé, ancien professeur à l'Ecole des mines, a présentées *« sans hésitation »*.

Deux jaloux

En 1913, c'était la gloire : Jacques Deprat était choisi comme un des vice-présidents du congrès géologique international qui se réunissait au Canada. Dans les documents qu'il a « épluchés » avec une patience de bénédictin – ayant même accès, par dérogation exceptionnelle, à des archives d'outre-mer confidentielles jusqu'en 2000, – Michel Durand-Delga a retrouvé une lettre de Jacques Deprat à son beau-père : *« Cette fois, je crois que l'Institut est au bout »*...

A Hanoï cependant, Jacques Deprat est jalousé – à un point qu'il ne soupçonnait pas – par deux personnages. Le premier est le paléontologiste Henri Mansuy, né en 1857 dans un milieu très modeste. Autodidacte par force, il a néanmoins acquis par son seul travail un savoir remarquable. Très vite il nourrira quelque amertume d'être devancé dans la hiérarchie géologique indochinoise par un scientifique diplômé et sensiblement plus jeune que lui. Le second ennemi de Jacques Deprat est Honoré Lantenois.

Né en 1863, c'est un ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef et bientôt inspecteur général des mines. Arrivé en Indochine en 1903, Honoré Lantenois est à l'origine de la création du service géologique d'Indochine, étant entendu qu'il est, en fait, beaucoup plus ingénieur que géologue. Il a soutenu la nomination à Hanoï de Jacques Deprat, pour lequel il n'a eu d'abord que des propos élogieux. Mais les deux hommes se sont bien vite heurtés. De 1914 à 1917, Honoré Lantenois est mobilisé en Algérie. Mais qu'il soit en Indochine ou en Algérie, il *« cultive des relations déférentes »* avec des géologues connus et haut placés, surtout avec ceux qui sont, comme lui, « corpsart ».

C'est dans ce contexte de jalousie poisseuse que toute l'affaire va se nouer en quelques mois. Le 8 janvier 1917, le président de la Société géologique de France, le général et géologue Jourdy, fait les plus grands éloges de Jacques Deprat. Le 22 janvier, c'est au tour de P. Termier : *« Rien ne fait plus honneur à la science française que l'œuvre géologique accomplie par elle, depuis quelques années, en Indochine, et dans cette œuvre vraiment gigantesque* [...] *le mémoire de M. Deprat* [...] *mérite d'être placé au premier plan. »* Ces compliments sont repris par Emmanuel de Margerie, autre autodidacte-érudit, qui y associe Henri Mansuy.

Le 27 février 1917, Honoré Lantenois revient en Indochine et immédiatement entend Henri Mansuy dénoncer des fraudes de Jacques Deprat. Selon le paléontologiste, une dizaine de trilobites que Jacques Deprat affirme avoir trouvés en Indochine au cours des cinq dernières années sont sûrement européens. Accusé de forfaiture par Honoré Lantenois, Jacques Deprat tombe de haut.

Le 18 juillet, Lantenois demande à Deprat d'aller avec lui en chercher de nouveaux spécimens en précisant : *« Je les rapporterai moi-même et les soumettrai à l'appréciation de M. Mansuy. Je suis votre chef hiérarchique. Je n'admettrai pas que vous refusiez de faire ces fouilles devant moi. »* Dès le lendemain, Jacques Deprat refuse ce *« travail surveillé »*, réaffirme l'authenticité de ses découvertes, tout en soulignant : *« De ce que, avant ces recherches, on n'ait pas trouvé d'espèces européennes dans le Cambro-Ordovicien* [les deux premiers étages de l'ère primaire] *d'Indochine, il n'est pas permis de conclure qu'on ne puisse pas en découvrir ; tous les faciès lithologiques de ces niveaux se retrouvent à la fois en Europe et en Asie. »*

L'affaire est transmise à Paris

Le 1er octobre, Honoré Lantenois renouvelle à Jacques Deprat son ordre d'aller à la recherche de nouveaux fossiles. Nouveau refus de Jacques Deprat. Le 8 octobre, Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indochine, mis au courant par Honoré Lantenois, suspend Jacques Deprat de ses fonctions de chef du service géologique. Vers le 15 février 1918, par trois voix contre deux, une commission de discipline rétrograde Jacques Deprat pour *« refus d'obéissance et injures envers supérieur »*, sans faire allusion aux trilobites... Une semaine ou deux plus tard, sur ordre du gouverneur général, on traîne Jacques Deprat malade sur un des sites à trilobites pour une *« visite contradictoire »*. Sans résultat.

Entre-temps, Honoré Lantenois a expédié en secret quelques-uns des fameux trilobites à Henri Douvillé, qui les affirme européens et les reconnaît comme ceux qui ont été publiés de 1912 à 1916 par Henri Mansuy avec l'accord de Jacques Deprat. Ce dernier crie en vain à la substitution de spécimens et doit faire face à une nouvelle procédure disciplinaire à Hanoï. Jacques Deprat va changer plusieurs fois de ligne de défense ; Honoré Lantenois fera preuve d'une partialité évidente : l'affaire, qui est tout de même scientifique, embarrasse fort les autorités de Hanoï. Elles décident alors de la transmettre à un « comité de savants compétents » de Paris. Jacques Deprat et sa famille partent pour la France le 2 février 1919.

Depuis près de deux ans, Honoré Lantenois n'a pas perdu son temps. Il a alerté le ministre des colonies, le président de la Société géologique de France, alors Emmanuel de Margerie. Celui-ci, dont l'unique rêve est d'entrer à l'Académie des sciences, soutient Honoré Lantenois, qui a mis dans son camp plusieurs académiciens...

Le « comité de savants » désigné par la Société géologique de France est composé d'Emmanuel de Margerie (président) et de cinq professeurs, dont un seul est spécialiste des trilobites. Jacques Deprat est maladroit, si bien qu'après douze réunions le comité conclut, le 4 juin 1919, au faux scientifique et en déclare Jacques Deprat seul responsable.

Le tout sans avoir discuté une fois des fameux trilobites, mais seulement de la gangue minérale de l'un d'entre eux, qui, selon le comité, ne peut venir que d'un site connu de Bohême. En fin de compte, le 13 novembre 1920, le service géologique d'Indochine est réorganisé. Cela permet de licencier Jacques Deprat avec six mois de salaire (qu'il aura les plus grandes difficultés à se faire payer).

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 10

Entente spatiale

Depuis des mois, on en parlait. Depuis des mois, les milieux de l'astronautique bruissaient de la rumeur. Les retrouvailles des Etats-Unis et de l'Union soviétique dans l'espace étaient pour bientôt (*le Monde* du 10 avril). Un astronaute américain allait rejoindre Mir pour un vol de longue durée tandis qu'un cosmonaute soviétique devait participer à une mission dans la navette américaine. L'affaire était même si sûre que certains, à la NASA, n'avaient pas hésité, dès le mois d'avril, à nommer les futurs acteurs américains de ce ballet spatial post-guerre froide : les astronautes James Bagian et Manley Carter, tué prématurément le 5 avril dernier dans un accident d'avion.

A l'occasion du récent sommet de Moscou entre MM. Bush et Gorbatchev, la rumeur est devenue réalité, mais discrètement, entre la signature d'un traité sur la réduction des armements stratégiques (START) et l'octroi par les Etats-Unis à l'Union soviétique de la clause de la nation la plus favorisée. En d'autres temps, l'accord aurait fait se pâmer les médias. Beaucoup se souviennent en effet du retentissement qu'avait eu en juillet 1975 la mission Apollo-Soyouz. Les deux vaisseaux s'étaient alors amarrés l'un à l'autre, via un collier spécial fabriqué par les Américains, et les hommes d'équipage – Thomas Stafford, Vance Brand, Donald Slayton d'un côté, Alexei Leonov et Valeri Koubasov de l'autre – s'étaient donné, au-dessus de l'Atlantique, une franche poignée de main de nature, disait-on à l'époque, à décrisper les relations entre les deux Grands. De décrispation, il n'y en eut point, et cette poignée de main ne donna lieu qu'à une coûteuse mise en scène sans incidence aucune sur le bonheur des peuples et l'avenir de la conquête spatiale.

L'accord que viennent de signer MM. George Bush et Mikhail Gorbatchev est d'une tout autre nature. Certes, comme le précédent, il a valeur de symbole, car il permet aux Soviétiques ébranlés par une terrible crise économique, et moins présents sur la scène internationale, de paraître à leur avantage dans un domaine qu'ils maîtrisent bien. Mais il témoigne surtout d'une nouvelle ère de coopération spatiale contrôlée par des hommes qui pensent rigueur budgétaire, rentabilité et image de marque.

Pour ces raisons, le clinquant et le spectaculaire seront donc exclus des missions communes que les deux pays mettront sur pied. Les Américains, leaders incontestés des hautes technologies, apporteront leur savoir-faire et feront découvrir à leurs collègues cette coûteuse Rolls qu'est la navette, tandis que les Soviétiques, rois des vols habités, les initieront à la vie en orbite et leur feront part de leur précieuse expérience pour préparer les missions à bord de la future station Freedom.

Chacun ouvrira à l'autre un peu de son jardin. Un peu seulement, car on n'efface pas en un jour des années de suspicions, de sous-entendus et d'a priori. Il faudra sans doute encore beaucoup de temps pour que les deux parties recueillent enfin, outre les résultats scientifiques des expériences déjà menées en commun dans les domaines des rayons cosmiques et de la destruction de la couche d'ozone, les fruits de cette nouvelle coopération.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas imaginer que la participation, en mai 1993, d'un cosmonaute soviétique à une mission de la navette Columbia consacrée aux sciences de la vie, puis celle d'un astronaute américain à un vol du train spatial de 90 tonnes constitué autour de la station Mir soit un premier pas vers une coopération plus étroite sur la prochaine conquête de Mars ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

La fièvre jaune et le choléra

La vaccination anti-cholérique, en grande partie inutile, peut même être dangereuse lorsqu'elle annihile les effets du vaccin anti-amaril

EN France, au cours de chacune des dernières années, environ cinquante mille doses de vaccin anti-cholérique ont été utilisées. Il est à prévoir que ces chiffres seront à réviser à la hausse en 1991, le choléra ayant connu un brutal réveil en Amérique du Sud puis en Afrique noire. Et pourtant les spécialistes s'accordent – ce qui est rare – sur le fait que la vaccination anticholérique telle qu'elle est actuellement disponible *ne sert à rien*, qu'elle est inutile tant au voyageur tropical qu'au pays dans lequel il se rend. Depuis 1973, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déconseille formellement à tous les pays de rendre cette vaccination obligatoire aux personnes entrant sur leur territoire. Seuls quelques rares Etats maintiennent encore cette contrainte faussement rassurante : sans doute devraient-ils savoir que beaucoup de médecins expliquent alors à leur patient que seul le tampon est obligatoire, pas le vaccin...

A l'échelon individuel la majorité des spécialistes pensent même que vacciner contre le choléra est un acte potentiellement délétère. En effet, dans l'esprit du public, *vaccin* rime avec *sécurité* : dès lors qu'il est vacciné, le voyageur mal informé se sent libre de toute contrainte et met au second plan les mesures d'hygiène qui pourtant, elles, sont aussi nécessaires qu'efficaces. Que ne sait-il, ce voyageur, que l'actuel – le vieux – vaccin anticholérique ne le « protège » qu'à 50 % pendant seulement six mois ! L'autre effet néfaste du vaccin, que nous avons trop fréquemment constaté cette année, réside dans son interférence avec le vaccin anti-amaril. Ce vaccin, destiné à prévenir la fièvre jaune, s'oppose point par point au précédent : il est extrêmement efficace, il protège pendant au moins dix ans, il est capable de prévenir ou d'arrêter une épidémie, et il est le seul vaccin préventif qui ne puisse être administré que dans des centres habilités (il en existe quatre-vingts en France).

L'interférence entre ces deux vaccinations, la bonne et la mauvaise, est la suivante : la vaccination anticholérique peut rendre inefficace la vaccination anti-amarile si celle-ci est pratiquée pendant les trois semaines qui suivent la première. Le ministère de la santé français considère même comme *contre-indication* à la vaccination anti-amarile une « vaccination anti-cholérique datant de moins de trois semaines » (1). Les médecins et les voyageurs sont peu informés sur la vaccination anti-cholérique puisque les spécialistes se désintéressent à juste titre de cette vaccination : l'interférence est donc oubliée. Cinquante mille personnes reçoivent le vaccin anticholérique et une partie d'entre elles viennent quelques jours après chercher au centre agréé le vaccin anti-amaril, dix ou quinze jours avant le départ (dix jours étant le délai minimal officiel). Le médecin vaccinateur est alors pris au piège. Demander de reporter le voyage relève de la sinistre plaisanterie dans l'esprit de celui qui a réservé son « tour » depuis plusieurs mois et dont les bagages sont déjà prêts. Alors, après avoir ainsi inutilement plaidé, la plupart des confrères procèdent à la vaccination, en sachant que celle-ci sera peut-être inefficace et que leur patient sera exposé sans protection certaine à une maladie mortelle dans 60 % des cas.

Il est ahurissant de constater que les voyageurs français sont globalement sous-vaccinés, échappant à des vaccinations d'importance vitale (2), et que plusieurs dizaines de milliers d'entre eux reçoivent chaque année une vaccination anti-cholérique inutile. Nul doute qu'il faut voir ici la résurgence terrorisante de notre mémoire collective liée au simple mot « choléra », qui se retrouve malencontreusement associée à la symbolique conjuratoire du mot « vaccin ».

Pourtant la prévention du choléra est simple : hygiène des mains, hygiène de l'alimentation, hygiène des boissons. Pour ceux qui seraient exposés intensément au vibrion cholérique en zone hyperépidémique ou pour les plus pusillanimes des voyageurs tropicaux, la prise d'un antibiotique adapté à titre prophylactique réduit à néant le risque de contracter le choléra.

En attendant la possible mise au point d'un nouvau vaccin de meilleure efficacité, il paraîtrait logique et bénéfique de décréter l'arrêt officiel de la commercialisation de l'actuel vaccin anticholérique.

Docteur Alain Fisch

(1) Circulaire du 27 décembre 1985 relative aux contre-indications aux vaccinations (*Journal officiel* du 24 janvier 1986).

(2) C. Lafaix, *Voyageurs sans vaccin*. (*Le Monde* du 28 novembre 1990.)

▶ Le docteur Alain Fisch est chef du service « Urgences - Médecine tropicale » au Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges.

INSERM — RECRUTEMENT DE CHERCHEURS

L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement (*) de chargé de recherche. Ces concours s'adressent aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat d'Etat ou de 3ème cycle, ou d'un DERBH, ou d'un DERSO, d'un diplôme de docteur en biologie, de la recherche médicale et de la recherche en santé publique.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès maintenant et devront être retournés à l'INSERM, Bureau des Concours Chercheurs, 101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13.

Au plus tard le [illegible] 1991

Les épreuves se dérouleront entre les mois de [illegible] 1991 et mars 1992.

Vous pourrez obtenir la liste des groupes de disciplines en composant sur minitel le 3615 code JOEL5 et en sélectionnant les rubriques 4 puis 1 dans le courant du mois d'août.

(*) sous réserve des accords administratifs nécessaires.

Les Sud-Africains pourrai[ent] ... absents des Jeux olymp[iques]

ATHLÉTISME

Le feuilleton Bubka

Le cœur à bas régime

Les régimes à répétition pourraient avoir, à long terme, des effets néfastes sur le muscle cardiaque

LES variations de poids sont un phénomène relativement courant. A l'approche de l'été, nombreux sont celles ou ceux, obèses ou pas, qui s'escriment à perdre des kilos, avec plus ou moins de succès. Rares sont ceux qui par la suite réussissent à maintenir le bénéfice d'un régime trop souvent improvisé. Cet effet « accordéon », qui se traduit par une alternance de cycles de perte de poids et de reprise de kilos, peut-il avoir un impact négatif sur la santé ? C'est ce que tend à montrer une étude publiée récemment dans le *New England Journal of Medicine* (1).

Selon ces résultats, les fluctuations de poids, nombreuses ou d'intensité importante, peuvent avoir des conséquences néfastes sur le cœur, indépendamment d'une obésité associée et de la tendance naturelle à prendre du poids avec l'âge. Ainsi, les sujets à forte variation de poids présentent un risque plus important de mortalité globale, de mortalité et de morbidité liées à des maladies coronariennes que ceux dont le poids reste relativement stable.

Depuis quelques années, cette hypothèse fait l'objet d'un débat controversé. L'étude, qui vient d'être publiée, est, par son ampleur et sa durée, particulièrement intéressante : 1 804 femmes et 1 367 hommes habitant la ville de Framingham, aux Etats-Unis, y ont participé pendant 32 ans (depuis 1948, l'état de santé des habitants de cette commune du Massachusetts fait l'objet d'un suivi médical dans le cadre d'une étude à grande échelle portant sur les maladies cardiaques).

Effet spécifique de la variation du poids

Les sujets étudiés étaient âgés de 30 à 62 ans. Il s'agissait de calculer leurs variations de poids sur une période de 14 ans, à raison d'un examen tous les deux ans, en prenant comme point de départ leur poids à l'âge de 25 ans, du moins tel qu'ils s'en souvenaient. Les calculs n'ont pas porté sur le poids lui-même, mais sur l'indice de corpulence ou BMI *(body-mass index)*, c'est-à-dire un rapport du poids en fonction de la taille (2). Les personnes malades ont été exclues de l'étude afin d'éliminer d'eventuelles fluctuations de poids imputables à une maladie chronique. Pour les mêmes raisons, les auteurs de l'étude ont attendu un délai de 4 ans avant de prendre en compte la mortalité globale, la morbidité et la mortalité dues aux maladies coronariennes (angine de poitrine, insuffisance coronarienne, infarctus du myocarde, etc.), ainsi que la mortalité par cancer, en relation avec la variabilité du poids.

Afin d'éviter toute confusion, les auteurs de l'étude ont tenu compte des autres facteurs de risques coronariens (tabac, cholestérol, hypertension artérielle, intolérance au glucose, manque d'activité physique). En outre, l'effet spécifique de la variation du poids a été évalué indépendamment du poids moyen – notamment d'une éventuelle obésité – et de la tendance à prendre du poids avec l'âge.

Pour les hommes comme pour les femmes, une variation importante du poids ne modifie pas la morbidité liée au cancer. En revanche, chez les hommes, elle augmente de façon significative les risques de maladies coronariennes, les taux de mortalité générale et coronarienne. Chez les femmes, cette corrélation ne subsiste que pour la mortalité générale et coronarienne. Le risque relatif attribué à la fluctuation de poids est du même ordre que celui attribué à la surcharge pondérale pour la mortalité globale, les maladies cardio-vasculaires et coronariennes. Il est le plus élevé pour les sujets entre 30 et 44 ans, remarquent les auteurs de l'étude, probablement parce que les jeunes font plus facilement des régimes amaigrissants que leurs aînés.

Reste que la mise en évidence d'un lien de cause à effet entre les variations du poids et les maladies coronariennes paraît très difficile à établir avec certitude compte tenu des multiples facteurs qui peuvent intervenir. Une des possibilités d'erreur peut être due au fait que les sujets présentant des facteurs de risque de maladies coronariennes sont plus facilement mis au régime amaigrissant que les autres, remarque le docteur Lauren Lissner, responsable de l'étude.

Dans un éditorial qui accompagne l'étude, le docteur Claude Bouchard (Laval University, Sainte-Foy, Canada) souligne à la fois l'intérêt et les limites de ces travaux. L'intérêt, parce qu'on estime respectivement à 39 % et à 36 % les hommes et les femmes qui présentent un excès de poids par rapport à leur stature aux Etats-Unis et entre 25 et 50 % les adultes américains qui tentent de maigrir en poursuivant un régime. Les limites, compte tenu de l'âge extrêmement varié des personnes étudiées (30 à 62 ans). Or, avec l'âge, les hommes et les femmes ont tendance à prendre de la graisse au niveau de l'abdomen, particulièrement athérogène. Autre point n'ayant pas été pris en compte, l'alimentation, et notamment une éventuelle tendance à la consommation de graisses lors de la reprise de poids. Le rapport entre le poids et la taille à 25 ans, qui, selon plusieurs études prospectives, a un impact sur la mortalité après 10 à 15 ans, n'a pas été non plus étudié.

« *Les auteurs de l'étude auraient pu également s'intéresser à la prise d'anorexigènes ou d'amphétamines, dont certains sont en vente libre aux Etats-Unis et peuvent avoir des effets indésirables*, souligne le docteur Daniel Rigaud, nutritionniste (hôpital Bichat, Paris). *Par ailleurs, il n'est pas certain que ces résultats, au demeurant fort intéressants, soient extrapolables à la population française, mieux protégée des maladies coronariennes que les Américains.* » Il faudrait se garder au vu de cette étude de décourager les personnes qui présentent un excès de poids important de s'abstenir de chercher à maigrir.

Toutefois, ces travaux soulignent le véritable enjeu que représente le maintien d'une perte de poids à long terme et la nécessité de prévenir les rechutes. « *Garder une alimentation variée, éviter de vouloir maigrir trop vite, de faire un régime trop hypocalorique, carencé en protéines, et chercher un modèle alimentaire reposant sur ses besoins spécifiques peuvent limiter les risques de rechute* », remarque le docteur Rigaud. Les régimes amaigrissants intempestifs, déséquilibrés et trop draconiens sont rarement couronnés de succès.

MARTINE LARONCHE

(1) *The New England Journal of Medicine* du 27 juin 1991.

(2) Le BMI est égal au poids en kilogrammes divisé par le carré de la taille en mètre.

POINT DE VUE

Réformer l'Ordre des pharmaciens à l'automne

par le professeur François Locher

LES principaux responsables de la lutte antisida viennent d'exprimer leur étonnement, ou plutôt leur réprobation totale, après la publication d'un article du président de l'Académie nationale de pharmacie dans une revue qui se veut le journal officiel de la pharmacie française, en l'occurrence le bulletin publié par l'Ordre national des pharmaciens (*le Monde* du 11 juillet 1991). Cette « bévue » pourrait avoir le mérite de mettre au grand jour quelques-uns des nombreux dysfonctionnements cachés qui caractérisent la pharmacie française et, en particulier, l'Ordre des pharmaciens.

On peut notamment s'étonner que la revue de cet Ordre puisse être le porte-voix de propos tenus à l'Académie nationale de pharmacie en acceptant la publication d'un document pour le moins contestable et peu conforme à l'éthique que doit défendre l'institution ordinale. Face au problème du sida, il faut rappeler que le comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française, institution créée il y a de très nombreuses années par l'ordre national des pharmaciens, a fait un énorme travail, en direction des pharmaciens et de la population, avec un état d'esprit qui n'a rien à voir avec celui de l'article incriminé. Malgré tout, il est probable que les tenants d'une telle position au sein de l'Ordre sont nombreux, à l'image d'un conservatisme qui caractérise pratiquement toute institution dont les dysfonctionnements sont nombreux. Permanence de la cooptation, confusion avec les missions des syndicats, conservatisme, corporatisme déguisé sous couvert de l'intérêt supérieur de la santé publique, confusion Ordre-Académie... sont autant de vices cachés qui expliquent peut-être le désintérêt de plus en plus marqué des pharmaciens à son égard. Mais jusqu'à présent l'Ordre des pharmaciens passait plus inaperçu que l'Ordre des médecins et, par là même, pouvait échapper à une remise en cause aussi marquée.

Actuellement, l'Ordre des médecins comme celui des pharmaciens ont en commun le fait d'avoir un président ouvert, plus dynamique que bon nombre des autres membres. Malheureusement, cela ne suffit pas pour lever les freins à l'évolution de ces instances. A l'heure où le gouvernement demande l'inscription, à la session d'automne, de la modification de l'organisation et du fonctionnement de l'Ordre des médecins, il serait bien inspiré d'y adjoindre la réforme de l'Ordre des pharmaciens.

► **Le professeur François Locher est pharmacien hospitalier et universitaire. Il est, par ailleurs, conseiller à l'ordre national des pharmaciens.**

L'homme démoli

Suite de la page 9

Lors de la séance de réhabilitation de Jacques Deprat à la Société géologique de France – séance qui a eu lieu en présence de la fille du géologue ignominieusement radié, – Michel Durand-Delga a pu tirer la morale suivante de cette navrante histoire : depuis une dizaine d'années, on sait que « *les exemples d'espèces européennes que l'on trouve dans le Sud-Est asiatique ou d'espèces asiatiques existant en Occident aux temps paléozoïques* [l'ère primaire] *se multiplient. L'accusation de forfaiture portée contre Jacques Deprat repose sur des bases extrêmement fragiles. Les grands maîtres de la géologie française de l'époque, si éminents qu'ils aient été, ont été d'une imprudence pour ne pas dire d'une suffisance étonnantes dans leur condamnation sans nuances de Deprat.* [Ce dernier a été] *victime de la lente auto-intoxication d'un vieux subordonné vaniteux et envieux, au demeurant bon paléontologiste, qui trouva un allié redoutable dans la personne d'un ingénieur haut placé, à l'apparence bonhomme, dont Deprat avait imprudemment, inutilement et parfois abusivement bravé l'autorité et affirmé l'incompétence scientifique... Il n'en reste pas moins que la leçon est rude de l'imprudence, pour ne pas dire la fatuité, de la plupart des savants les plus éminents, membres des corps constitués de l'époque, qui, froidement, jetèrent à la rue l'un des plus brillants jeunes géologues français du début de ce siècle. Puisse cette leçon ne pas être oubliée !* »

YVONNE REBEYROL

Les vraies fraudes de Vishwa Gupta

L'affaire Deprat est l'antithèse de l'affaire Gupta. En avril 1989, la revue britannique *Nature* publie un article d'un paléontologue australien accusant Vishwa Gupta, directeur de l'Institut de paléontologie de l'université du Pendjab à Chandigarh (Inde) dont il est aussi vice-chancelier, d'avoir trompé, pendant des années, les paléontologues du monde entier par ses « découvertes » de fossiles himalayens (*le Monde* du 20 septembre 1989 et du 6 mars).

Après une enquête faite par deux organismes au-dessus de tout soupçon, le *Journal of the Geological Society of India* a condamné sans appel V. Gupta au début de 1991 : de 1969 à 1988, tous les fossiles « himalayens » qui ont fait l'objet de publications par V. Gupta – souvent avec des coauteurs de diverses nationalités – viennent en fait de partout, sauf de l'Himalaya. V. Gupta, qui n'a daigné donner aucune explication au Geological Survey of India, a été chassé de tous les postes qu'il occupait.

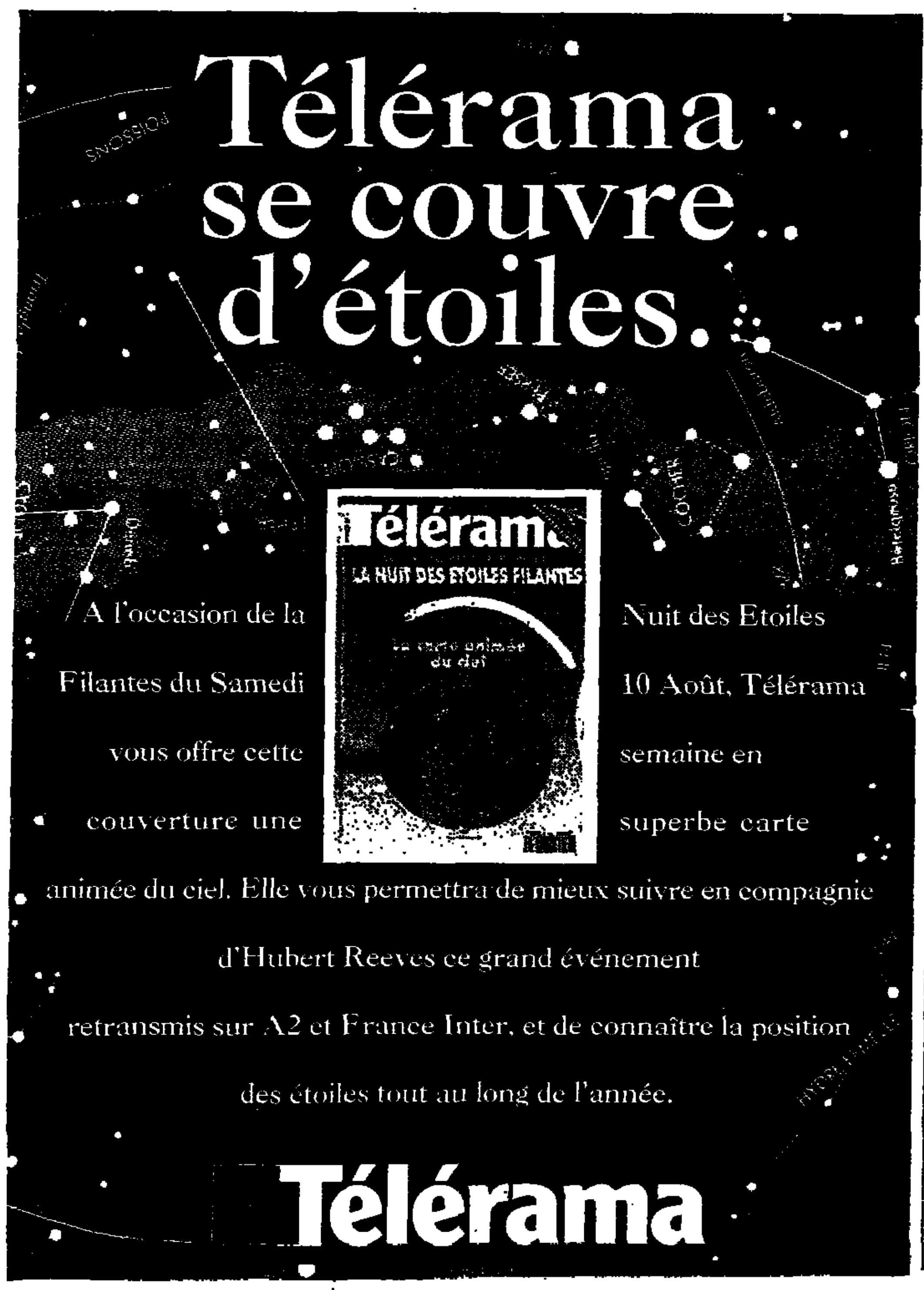

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Imprimerie du - Monde -
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE S.A.

Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________

______________ Code postal : ______________

Localité : ______________ Pays : ______________

111 MON 03

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

CULTURE

MUSIQUES

Une cravate au portemanteau

Après une rentrée à l'Olympia en octobre, Gilbert Bécaud quittera la scène. Pour combien de temps?

Gilbert Bécaud à l'Olympia : ce n'est plus aujourd'hui un événement, mais une habitude instituée et nécessaire dans les longues épousailles d'un vieux couple : la bonne humeur Bécaud et la fidélité du public sous le charme d'une cravate à pois, d'une main levée sur l'oreille, de *clins d'œil à la vie*, à l'époque, celle d'avant. Les affiches placardées dans Paris depuis le début du mois de juillet annoncent leurs vingt-neuvièmes retrouvailles boulevard des Capucines pour trois semaines en octobre, avec un récital à deux programmes alternées, comme il y a trois ans. Gilbert Bécaud, le sourire éclatant, le cheveu noir et la forme pétillante, y brandit ses insignes – la cravate – d'un geste direct. Mais le boxeur de la scène jette le gant : après cet ultime face-à-face, il ne touchera plus aux planches. Une tentative somme toute heureuse de se débarrasser des oripeaux encombrants de l'éternelle jeunesse, l'image de «Monsieur 100 000 volts» ne rendant plus désormais justice à l'âge du capitaine Bécaud (soixante-quatre ans) et occultant même le parcours exemplaire du baladin fraternel. Quarante ans de carrière, quelques centaines de chansons qui ont marqué leur temps, des *Croix* à *Un dimanche à Orly* ou à *Nathalie*, chroniques sociales complices et rassurantes, bâties en forme de monde meilleur par des paroliers fidèles, Louis Amade, Pierre Delanoë, Maurice Vidalin.

« J'en ai marre, c'est l'usure, avoue le faiseur de tubes, dont les adaptations à travers le monde ne se comptent plus. *Cet Olympia sera le dernier, et je ne ferai pas de prolongations. Il y a un moment que je mâchonne cela comme un vieux chewing-gum. Il y a trois ans, à la suite de l'Olympia, j'ai donné deux cent quarante-neuf concerts dans l'année, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, le Canada... C'est trop. J'adore la scène, je m'y sens chez moi. C'est ma vie, je m'y réalise, bien plus que dans un studio d'enregistrement – dès que c'est fini, je réécoute et j'ai envie de tout recommencer. »*

« Si vous aimez tant la scène, pourquoi l'abandonneriez-vous ? »

– D'abord, parce qu'après vingt-neuf Olympia – le premier date de 1954 – on n'éprouve plus tout à fait le même frisson. Cette fois-ci, je n'avais pas vraiment envie de remonter sur les planches, mais le public m'y a poussé, comme il m'avait poussé, à force de me réclamer ses airs favoris à chaque tour de chant, à bâtir il y a trois ans un récital en deux parties, une cinquantaine de chansons à chaque fois, sans entracte, un jour bleu, un jour rouge, avec un répertoire différent chaque soir. L'alternance, comme à la Comédie Française, mais tout seul. C'était un challenge incroyable, un défi. Personne ne l'avait encore fait.

– ***Vous ne craignez pas que l'on vous reproche la coquetterie d'une fausse sortie...***

– Non vraiment, je le dis de façon laconique, mais au fond de moi, comment savoir... C'est une réflexion privée et personnelle, ni dénonciatrice ni aigrie. Je dis simplement que la scène me rend heureux, mais devoir chanter quand il le faut, et non quand on en a envie, devoir honorer cinq cents rendez-vous, aller à la télévision le matin, à midi et le soir pour faire de la promo, c'est épuisant nerveusement, quelque fois dégradant. A part ça, tout le monde est très gentil avec moi. Mais j'aime le direct, pas me retrouver devant l'œil froid d'une caméra, sans musiciens, sans chaleur... Je vais vous confier un secret : le play-back, c'est odieux, je n'y arrive pas.

» Et puis, il y a l'environnement, tout ce qu'il y a autour de la scène. Les sponsors, les producteurs, le milieu qui a changé. Voilà trente-huit ans que je chante, je ne suis ni manchot, ni boiteux, ni bizarre, j'ai des projets, un redémarrage de *l'Opéra d'Aran* (1), des projets aux Etats-Unis – une comédie musicale – et toujours *Madame Rosa*, montée à Broadway en 1987 d'après *la Vie devant soi*, de Romain Gary-Ajar et dont j'ai composé la musique, et puis des chansons en chantier... Mais vraiment, tous ces gens qui se pensent plus importants que les artistes, que la musique! Evidemment, ils mettent un bémol car j'ai de l'ancienneté, du prestige, y compris à l'étranger, mais ça les démange.

» On m'a fait remarquer que faire l'Olympia cette année était un peu décalé : je n'ai pas de nouveau disque, ça ne correspond pas à un plan clairement tracé. Mais, j'ai une très grande tendresse pour l'Olympia. Je l'ai défloré, si j'ose dire (2). Cette salle a des dimensions humaines, on peut encore y faire des clins d'œil. J'ai chanté à Ottawa devant trente-deux mille personnes. Le chanteur a la taille d'une fourmi. Il faut mettre des écrans géants partout. Comment prendre au jeu les gens du fond? Je préfère chanter trois jours de suite dans une petite salle, qu'un seul dans une grande machine. Car, même si le métier a changé, le music-hall a toujours un sens. Il en aura un tant qu'une fille et un gars se diront : *« Je t'aime. »*

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Opéra en deux actes et sept tableaux, monté pour la première fois en 1962 au Théâtre des Champs-Elysées.

(2) L'Olympia fête cette année le centenaire de sa construction. Le music-hall y fit son entrée le 12 avril 1893, jusqu'en 1929, où il est transformé en cinéma. Reprise par Bruno Coquatrix, la salle revient à ses premières amours en 1954. A l'affiche, Gilbert Bécaud, dont les fans cassent alors les fauteuils. A lire : 28, boulevard des Capucines, de Jean-Michel Boris et Marie-Ange Guillaume. Ed. Acropole, 200 p., 98 F.

A l'Olympia, en 1957

Ils sont revenus

Jeux de balancier, les adieux à la scène ont souvent été l'occasion de beaux retours. Le champion toutes catégories des adieux prolongés fut Félix Mayol, qui annonça sa «dernière» au lendemain de la première guerre mondiale, puis trimballa sans scrupules son *Viens Poupoule* de la Scala à l'Eldorado, du Bataclan à l'Olympia, jusqu'à sa véritable retraite en 1938. Maurice Chevalier se fit chanteur à éclipses, eut le temps d'avoir quatre-vingts ans, d'inaugurer sa propre statue, avant de mettre fin en octobre 1968, quatre ans avant sa mort, aux incessantes rumeurs d'adieu qui traînaient depuis son récital du Théâtre des Champs-Elysées de 1954. Joséphine Baker décroche cette année-là, puis, criblée de dettes, revient en 1958 à l'Olympia. Nourrissant sa grande famille de ses spectacles, elle mourra en 1975, deux jours après l'ouverture d'une énième revue à Bobino. En 1988, Charles Trenet s'excusa : *« Je ne reviendrai jamais à l'Olympia, car j'y ai fait mes adieux à la scène il y a treize ans. »* Et embrayait sur un récital triomphal au Châtelet, prémices d'une série inachevée.

Certains partent sans se retourner : Brel, un soir de 1966, revenu sur la scène de l'Olympia en peignoir de bain après une demi-heure de rappels attristés, les Compagnons de la chanson en 1983, les rockers alternatifs Berurier Noir, auto-dissous fin 89, Sheila un mois auparavant. Mais il faut pardonner à ceux que le goût du métier remet bientôt sur les chemins de la scène. En 1969, Barbara, après quinze jours combles à l'Olympia lance, en fin de soirée : *« Je pars. »* Cris du public. Pause et come-back. La dame en noir est toujours là.

V. Mo.

Emil Tchakarov, la musique sans concessions

Le chef d'orchestre bulgare est mort le 4 août, à Paris. Il était âgé de quarante-trois ans

Un enregistrement de la *Deuxième Symphonie* de Brahms dirigé par Herbert von Karajan décida de la carrière d'Emil Tchakarov : *« C'était comme si un rideau se déchirait, j'entendais enfin cette œuvre telle que je la rêvais »*, nous avait-il confié, il y a quelques années. Tchakarov, qui était né le 28 juin 1948 à Burgas, en Bulgarie, abandonne alors son violon pour apprendre la direction d'orchestre. A dix-sept ans, il dirige l'orchestre des étudiants du Conservatoire, à vingt ans l'Orchestre de la Radio-Télévision bulgare. Trois ans plus tard, il remporte le premier prix du concours Karajan, à Berlin (1971) avant de devenir l'assistant du grand chef, au Festival de Salzbourg et à la Philharmonie de Berlin. Tchakarov a également travaillé avec Eugen Jochum et Franco Ferrara. Ses exigences musicales et techniques allaient de pair avec un caractère entier, une franchise, qui l'ont sans doute empêché de toujours obtenir des engagements à la hauteur de son talent. Mais ce ne sont pas les seules raisons : il faudra un jour instruire le «procès» des coulisses de la musique. Nommé directeur de l'Orchestre philharmonique de Flandres, en Belgique, en 1985, il finit par en être écarté.

Les vertus de la technique

Sa volonté inébranlable de réformer cet orchestre en profondeur, et d'obtenir les moyens de cette réforme, s'était heurtée à l'incompréhension des musiciens et de leur tutelle. Emil Tchakarov était un être passionné, charmeur, violent à l'occasion, acceptant difficilement les compromissions musicales. Il faillit un jour en venir aux mains avec un pianiste d'origine soviétique qui avait eu le malheur de soutenir devant lui que *« si Sviatoslav Richter était un grand pianiste, il n'était pas un artiste »*, et qu'il jouait, mieux que lui, la Septième Sonate *de Prokofiev»*.

A Sofia, nous avions assisté à une répétition du *Requiem* de Verdi que Tchakarov devait donner, quelques jours plus tard, avec l'orchestre du festival qu'il avait créé là-bas. L'exceptionnelle sûreté de son «bras», son oreille, sa mémoire infaillibles donnaient des ailes à cette formation inégale. Tchakarov ne croyait pas au charisme. Il lui préférait les vertus de la technique, de l'étude. Tout jeune, il avait été invité par le prestigieux Orchestre philharmonique de Leningrad et n'était pas peu fier de la confiance que lui avait accordée Evgeny Mravinsky. Statue du Commandeur de la direction d'orchestre en Union soviétique, le vénérable chef, serviteur inlassable de Chostakovitch, non seulement lui avait confié son orchestre, mais l'avait autorisé à enregistrer la *Quatrième Symphonie* de Bruckner, compositeur presque jamais joué dans ce pays.

Chef complet, Tchakarov aimait l'opéra et les chanteurs. Il avait dirigé une *Aïda* mémorable pour l'inauguration du nouvel Opéra de Houston, aux Etats-Unis. A la même époque, le jeune chef produisait lui-même, avec l'aide de Michel Glotz (qui assurait la direction artistique des enregistrements de Karajan), une série d'enregistrements d'opéras russes que Sony Classical accepta de publier. L'éditeur américano-japonais n'a pas à le regretter : ces interprétations, en cours de publication, ont été plébiscitées par le public et la presse. Nous avions rencontré le chef d'orchestre, à l'entracte d'un concert parisien, le 30 janvier dernier. Ce qu'il venait d'entendre l'attristait : *« Je dois diriger bientôt le même* Concerto pour violon *de Sibelius en Allemagne. Je pense que je vais demander deux répétitions de plus. S'ils ne veulent pas, eh bien ! j'annulerai. On ne peut pas faire de bonne musique sans bon travail. »*

ALAIN LOMPECH

► **Discographie d'Emil Tchakarov, avec les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Sofia : Borodine, *le Prince Igor* (Sony S3K 44878) ; Moussorgski : *la Kovanschina* (Sony S3K 45831) ; Glinka : *Une vie pour le tsar* (Sony S3K 46487) ; Tchaïkovski : *Eugène Onéguine* (Sony S2K 45539) et *la Dame de pique* (Sony S3K 45720). Ce dernier enregistrement a obtenu le Prix de l'Académie du disque lyrique 1991. A paraître, *la Norma*, de Bellini, avec Ghena Dimitrova. La *Quatrième Symphonie*, de Bruckner, enregistrée pour Melodyia, n'a pas été reportée sur disque compact.**

Mort de l'organiste Gaston Litaize

L'organiste et compositeur Gaston Litaize est mort lundi 5 août. Il allait avoir quatre-vingt-deux ans.

[*Musicien aveugle, élève de Marcel Dupré, Caussade et Büsser au Conservatoire de Paris, Gaston Litaize, né le 11 août 1909 à Ménil-sur-Belvitte (Vosges), tient les orgues de Saint-Léon de Nancy et de Saint-Cloud avant d'être nommé titulaire du grand orgue de Saint-François-Xavier à Paris. Chef du service de musique religieuse à l'ORTF, professeur à l'Institut national des jeunes aveugles, Gaston Litaize était également un compositeur, dont la majorité des écrits sont destinés à l'orgue : 12 Pièces, 5 Pièces liturgiques, un Noël basque et une Grand-Messe pour tous les temps.*]

Les cordes chantées

Piano sous les arbres, clavecin sous les voûtes, le Festival de La Roque d'Anthéron fidèle à sa vocation

LA ROQUE D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

La soirée du 2 août avait bien commencé, malgré le mistral. Perché sur une petite estrade placée dans une encoignure du cloître de Silvacane, Pierre Hantaï jouait Bach et Scarlatti sur un clavecin moderne inspiré des anciens clavecins de Ruckers et construit par le facteur Jacques Braud. Sa sonorité splendide était naturellement amplifiée par les voûtes et les murs de l'abbaye séculaire. Rien d'une acoustique de plein air où le son se perd, rien d'une acoustique d'église où il se démultiplie jusqu'à se brouiller. Ce jeune claveciniste, dont le talent s'affirme de concert en concert, qui se produit en soliste avec La Petite Bande, Philippe Herreweghe, Jordi Savall ou Gustav Leonhardt, se distingue par un jeu d'une virtuosité conquérante, alternant tendresse (andante de la transcription de la *Sonate pour violon* BWV 964), violence (*Fantaisie de la Fantaisie chromatique et fugue*), envolées démoniaques (sonates rapides de Scarlatti).

Puis, sur la grande scène nichée au milieu de la célèbre cathédrale de verdure, Vlado Perlemuter joue Ravel, la *Sonatine*, les *Jeux d'eau*, les *Miroirs* et *Gaspard de la nuit*. Deux heures plus tard mille cinq cents personnes forment un cortège pour acclamer le vénérable maître. Moment d'intense émotion pour un homme de quatre-vingt-sept ans qui savoure l'amour que lui porte le public, mais qui conserve son célèbre sens de l'autocritique : *« Les* Jeux d'eau, la Vallée des cloches, *les dernières pages de* Scarbo *n'étaient pas mal et, puis à cause d'un trou de mémoire, ils auront entendu deux fois le menuet de la* Sonatine. »

Le 4 août, le vent est tombé, à Silvacane et dans le village de La Roque d'Anthéron. La chaleur est accablante, moite. Par bonheur, Davitt Moroney et Olivier Beaumont ont choisi deux clavecins de Reinhard von Nagel, des instruments qui ont toutes les qualités des instruments anciens plus une : ils tiennent l'accord. Indispensable lorsque l'on joue à deux instruments. Le Français a un côté jeune chien enthousiaste, inspiré, le Britannique est plus posé. Bach les trouvera sur un pied d'égalité, jeux parfaitement accordés dans le *Concerto en do majeur* joué sans orchestre.

Une heure plus tard, Shura Cherkassky s'assied devant son grand Steinway. Le public est venu moins nombreux que pour Vlado Perlemuter. Il sera là, l'année prochaine lorsque Cherkassky reviendra. De son piano, il tire des sonorités éclatantes ou voilées, alternant les accents incisifs et les pianissimos les plus impalpables. Et si son Schubert paraît décoratif, sa *Septième Sonate* de Prokofiev envahit l'espace. L'air circule dans ce jeu à la jeunesse incroyable culminant dans un *precipitato* final que l'on devrait faire écouter de force à tous ces broyeurs d'ivoire qui cognent sans s'écouter. Il faudrait aussi leur faire écouter l'andante... pour une fois *caloroso* ainsi que l'a demandé Prokofiev (dont on fête bien timidement le centenaire de la naissance cette année).

Le parfum fané des choses oubliées

Comme Cherkassky est un optimiste, un solaire, il n'a pu s'empêcher d'inscrire les *Liebeswaltzer* de Moritz Moszkowski à son programme. Ce pianiste bien oublié aujourd'hui fut le premier professeur de Vlado Perlemuter. Joué par un pianiste engoncé, cette musique serait effrayante. Cherkassky sait, lui, rendre ce parfum fané des choses oubliées dont parle Mallarmé. Une belle surprise pour finir : a-t-on déjà vu un pianiste de quatre-vingts ans se lancer dans un *boogie-woogie* enflammé pour prendre congé? Un jour prochain, peut-être entendra-t-on Shura Cherkassky se mesurer à la terrible *Sonate Concord* de Charles Ives. Il nous a dit être en train de l'étudier : *« Ce n'est pas que je l'aime à la folie, mais c'est un challenge que je dois remporter. »*

ALAIN LOMPECH

► **Prochains concerts, le 6 août, intégrale des mazurkas de Chopin par Jean-Marc Luisada (18 heures) ; le 7, Christian Zacharias, Alexander Rudin, Jean Sulem et Dmitry Sitkovetsky (21 h 30) ; le 8, Michel Dalberto, The New European Strings et Dmitry Sitkovetsky (21 h 30). Tél. : 42-50-51-15, 51-16 ou 58-28.**

CINÉMA

Dans la revue « Positif »

De Fritz Lang à Budd Boetticher

Fondée depuis bientôt quarante ans par Bernard Chardère, la revue *Positif* a beaucoup changé, pour rester aussi fidèle que possible à l'objectif qui présida à sa naissance : être un sanctuaire de la cinéphilie, à la fois engagé et encyclopédique. Après un sérieux lifting il y a six mois qui a réorganisé et aéré sa présentation, après son arrivée sous l'aile de l'éditeur POL qui a clos un difficile face-à-face avec ses précédents commanditaires, le mensuel animé par Michel Ciment a retrouvé une stabilité et gagné quelque séduction (les photos en noir et blanc sont, enfin, superbes).

Elle continue ainsi d'incarner l'exigence d'une «revue», fuyant comme la peste les charmes plus légers des magazines. Non seulement une revue se lit, mais en plus, elle se garde : dans leur austérité assumée, les entretiens et dossiers des vieux numéros de *Positif* constituent une irremplaçable base de référence.

Le numéro double d'été illustre avec bonheur cette démarche où, faisant de nécessité vertu, l'actualité ne dicte pas sa loi. Ainsi, après les critiques et interviews concernant des films à l'affiche soumis à une draconienne hiérarchisation par l'équipe rédactionnelle, le compte-rendu du Festival de Cannes quelque deux mois après la clôture gagne un recul salutaire. A lire également une passionnante interview par Bertrand Tavernier du cinéaste américain injustement sous-estimé Budd Boetticher, et une étude érudite sur le cinéma allemand d'avant l'expressionnisme.

Mais c'est la partie «dossier» qui attire le plus l'attention : pas moins de dix textes consacrés à Fritz Lang (avec une attention particulière au superbe *Contrebandiers de Moonfleet*, une approche mythologique du personnage de Mabuse, une analyse graphique des images de *Métropolis*...). Cet ensemble est augmenté de quatre textes (inédits en français) écrits par Lang lui-même entre 1924 et 1929 et qui, à propos de style, de principes de mise en scène ou de direction d'acteurs, témoignent du rôle exaltant qu'il assignait au cinéma. Le dossier se clôt avec un «appendice bibliographique» où *Positif* retrouve, sur le mode mineur, son penchant pour une éternelle querelle avec *les Cahiers du cinéma*.

JEAN-MICHEL FRODON

► ***Positif*** **n° 365-366. 160 pages. 60 F.**

EN BREF

□ **Vente de la collection Boris Kochno.** – Sotheby's mettra en vente les 11 et 12 octobre à Monaco la collection de Boris Kochno, chorégraphe et librettiste, mort en décembre dernier à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Sa collection personnelle est globalement estimée à quinze millions de francs. Y figurent notamment cent pièces provenant de l'atelier de Christian Bérard, quatre-vingts tableaux ou dessins d'artistes amis comme Picasso, Balthus, Masson, Dali, des livres, des meubles, des objets personnels.

□ ***Jacques Bonnaffé joue Rimbaud.*** – Pour les Arts au soleil, le 7 août, à 22 heures, au Grand Hôtel de Wimereux, Jacques Bonnaffé doit jouer pour la première fois *les Lettres d'Abyssinie* – d'après la correspondance de Rimbaud –, suite du spectacle qu'il a donné au dernier Festival d'Avignon, dans le «off». Renseignements : 20-55-88-50.

SPECTACLES

Programme du mercredi 7 au mardi 13 août

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Aspects du cinéma français : années soixante : les Dimanches de Ville-d'Avray (1961), de Serge Bourguignon, 16 h ; Rock and Movie : Reggae Sunsplash (1979, v.o. s.t.f.), de Stefan Paul, 19 h ; The harder they come (1976, v.o. s.t.f.), de Pierre Henzel, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Quarante Ans des Cahiers du cinéma : Brigitte et Brigitte (1966), de Luc Moullet, 18 h ; les Poings dans les poches (1965, v.o. s.t.f.), de Marco Bellochio, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Les abonnés programment la séance du spectateur : Erich von Stroheim (1965) de Robert Valey, 14 h 30 ; le Rat (1981) de E. Huppert, Mon oncle d'Amérique (1980) de Alain Resnais, 16 h 30 ; Spot Eram (1988), Erotissimo (1968) de Gérard Pirès, 18 h 30 ; les Lycéens ont la parole (1968) de Pierre Zaidine, Mourir à trente ans (1982, v.o.) de Romain Goupil, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AFFAIRE WALLRAFF (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALICE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALL THE KING'S MEN (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES ANGES DE LA NUIT (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'ANNÉE DE L'ÉVEIL (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'APPROCHE FINALE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

AUX YEUX DU MONDE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BOOM BOOM (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CE CHER INTRUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CHEB (Fr.-Alg.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CID (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DANCIN' THRU THE DARK (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DANS LA PEAU D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

DÉSIGNÉ POUR MOURIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES DOORS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DOUBLE IMPACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

L'ECOLE DES HÉROS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

FATAL GAMES (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FRÈRES KRAYS (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GREEN CARD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

IMPROMPTU (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA LISTE NOIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LISTEN UP THE LIVES OF QUINCY JONES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LUST IN THE DUST (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MANIÈRE FORTE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MERCI LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MISERY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NEW JACK CITY (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA NOTE BLEUE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PORTEUR DE SERVIETTE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE PREMIER EMPEREUR (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RALPH SUPER KING (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA REINE BLANCHE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RELÈVE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

REVENGE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBINSON & CIE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SCÈNES DE MÉNAGE DANS UN CENTRE COMMERCIAL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

THE FIELD (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE TWO JAKES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TOUJOURS SEULS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

URANUS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE DES MORTS (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES VIES DE LOULOU (**) (Esp., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

WARLOCK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WEEK-END CHEZ BERNIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CHEROKEE. Film français de Pascal Ortega : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHICAGO JOE ET LA SHOWGIRL. Film britannique de Bernard Rose, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MOON 44. Film allemand de Roland Emmerich, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

PLEINE LUNE SUR BLUE WATER. Film américain de Peter Masterson, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR AU LAGON BLEU. Film américain de William A. Graham, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN DIEU REBELLE. Film franco-germano-suisse-soviétique de Peter Fleischmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déjà abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nos
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	52
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU . (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
No ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______
• VOTRE RÈGLEMENT : □ CHÈQUE JOINT □ CARTE BLEUE
• No CB
Expire à fin ___ ___ Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

111 MQN 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 16 h 50.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 16 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, mar. 21 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., ven., mar., avec.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 13 h 30.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, ven., mar. 18 h 45, sam. 17 h, dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LES FEEBLES (*) (néo-zélandais, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, sam., dim. 13 h 45, mar. 18 h 15.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 14 h.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR version longue) mer. 21 h, jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun. 12 h 20.

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., mar. 15 h 20, jeu., sam., lun. 13 h 50.

HORS LA VIE (Fr.-It.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 17 h, sam. 19 h 20.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., lun. à 15 h 30, sam. à 22 h 15.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 21 h 10, dim. 19 h.

MACBETH (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., lun. 17 h 45, jeu. 19 h 30.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 15 h, jeu., lun. 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 21 h.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., jeu., ven., sam. 22 h, dim. 20 h, lun. 18 h, 22 h.

OUTREMER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 12 h.

LA PETITE SIRÈNE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. 15 h, jeu., sam. 13 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu., ven., mar. 13 h 45, sam. 11 h 45, 0 h 30, dim. 11 h 45.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven., lun. 20 h, jeu., sam. 18 h, dim. 22 h.

LE SECRET DE SARAH TOMBELAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 10, mar. 17 h 45.

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., lun. 18 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., lun. 13 h 30.

UN CŒUR QUI BAT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h 15, jeu. 16 h, lun., mar. 14 h.

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h 40 toutes les 10 minutes.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 10 mn après.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 19 h.

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., mar. 15 h 30, sam. 13 h 50.

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., jeu., ven., lun., mar. 14 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h, ven. 13 h 30, mar. 15 h.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15 (TU : 35 F).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LA BÊTE HUMAINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun. 20 h, dim. 20 h 10, sam. 16 h, jeu., ven. 16 h.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ARIANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA BALLADE DES SANS-ESPOIRS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE BALLON ROUGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

CENDRILLON (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIN BLANC (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DARK VICTORY (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MILLIARDAIRE POUR UN JOUR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PIERROT LE FOU (Fr.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PROPRIÉTÉ INTERDITE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SPARTACUS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES TONTONS FLINGUEURS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 AOUT

« Diversité de l'architecture dans le dix-neuvième arrondissement », de 14 heures à 17 heures, métro Danube (Maison de La Villette).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Versailles : le Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 14 h 30 et 16 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis, du dix-septième siècle à nos jours », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« Le monde des courses : le champ de courses et les installations de l'hippodrome d'Auteuil », 15 heures, métro Porte-d'Auteuil, sortie côté hippodrome.

« Les grandes religions : un temple bouddhique dans une case africaine la pagode du lac Daumesnil », 15 heures, sortie métro Porte-Dorée, côté boulevard Poniatowski (Monuments historiques).

« Promenade du Palais-Royal à la place des Victoires », 15 heures, métro Palais-Royal, devant la Comédie-Française (Lutèce visites).

« Le quartier juif du Marais. Evocation de la culture juive », 15 heures, métro Saint-Paul.

« Le palais de Justice », 15 heures, grilles du palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Le dernier appartement et l'atelier de Delacroix, et son jardin », 15 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« L'histoire du Louvre, du château de Philippe Auguste au Grand Louvre de 1993 », 19 h 30, métro Palais-Royal, terre-plein central (D. Fleuriot).

Tous les mardis, mercredis et jeudis (sauf fêtes), à 14 heures et à 15 heures, visite guidée de la Manufacture des Gobelins (42, avenue des Gobelins) par des conférenciers de la Caisse nationale des monuments historiques.

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 19 h 30 : « La logique de la réincarnation ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

BILLET

Chômeurs allemands

En Allemagne, l'euphorie de l'unification paraît déjà lointaine. La frontière économique est toujours réelle, comme en *témoignent* l'angoisse devant la décrépitude industrielle, la faiblesse du niveau de vie, et le nombre croissant de sans-emploi *dans ce qui fut, autrefois,* le fleuron de l'économie socialiste. En juillet, d'après les statistiques rendues publiques *lundi* 5 août, 12 % de la *population* active étaient au chômage dans les cinq Lander de l'ex-RDA contre 9,5 % en juin. Il y avait donc plus d'un million de personnes sans emploi. Sans parler des centaines de milliers de *personnes dont le chômage* «à temps partiel» signifie souvent l'inactivité totale.

Outre-Rhin, le ton est pourtant *plutôt celui de l'optimisme. Au* premier semestre, la croissance de la partie occidentale de l'Allemagne est restée forte, très *forte même*; elle a atteint près de 5 % l'an, alors que la France a subi une stagnation de son activité. Certains redoutaient *que la fin des garanties de* travail d'un an accordées au lendemain de l'union monétaire ne provoque jusqu'à 600 000 *pertes d'emplois en juillet*. Les suppressions ont en fait touché 225 000 personnes. Selon une enquête de l'assemblée perma*nente des chambres de com*merce, de plus en plus d'industriels allemands croient en une prochaine *«fin du tunnel»*. L'expression avait *déjà été* employée fin juin par le président de la Bundesbank d'alors, *M. Karl-Otto Pöhl lui-même.*

Mais l'inquiétude n'a pas disparu. Avec un taux de croissance ramené, selon l'OCDE, à 2,5 % l'an *au cours des* prochains mois, une hausse des prix supérieure à 4 %, des déficits publics dépassant 5 % du *produit national*, une demande affaiblie, le tout dans un contexte mondial morose, l'amélioration de *la situation* de l'emploi est loin d'être jouée.

Le maintien d'un nombre élevé de sans-emploi à l'Est n'ira pas en outre sans créer de fortes *tensions. D'autant* qu'à l'Ouest aussi – premiers signes du ralentissement – le chômage augmente : *il* est passé en un mois de 5,9 % à 6,3 % de la population active, touchant 1,7 million de personnes. Si *cette tendance se poursuit,* les heurts entre deux populations hier séparées ne pourront qu'aller en s'aggravant.

FRANÇOISE LAZARE

La durée hebdomadaire de travail en baisse au Japon

Avec quarante-trois heures et dix neuf minutes d'activité hebdomadaire en moyenne, les Japonais ont vu leur semaine de travail diminuer de trente-neuf minutes entre 1989 et 1990. Selon une étude réalisée auprès de 5 000 entreprises privées, et diffusée lundi 5 août par le ministère japonais du travail, le nombre total des jours de vacances pris par les travailleurs nippons, incluant les week-ends, s'est élevé à 88,6 jours en moyenne en 1990; soit trois jours de plus qu'en 1989. L'an dernier, les deux tiers des entreprises interrogées ont affirmé avoir accordé deux jours consécutifs de week-end *«au moins une fois par mois»*, soit une hausse de 8,6 % par rapport à l'année précédente. Au 1er avril 1991, la durée hebdomadaire du travail des salariés français s'établissait à 38 heures cinquante-sept minutes.

Satisfaction des organisations syndicales

Le gouvernement appuie l'offre de reprise de Sud-Marine par le groupe Brisard

Les syndicats ont accueilli avec satisfaction la candidature du groupe Brisard pour la reprise de la firme de réparation navale Sud-Marine. Alors que le tribunal de commerce de Marseille a décidé, mardi 6 août, de renvoyer à huitaine l'examen de la requête sur la poursuite partielle de la seule activité *«industrie»* de Sud-Marine, le gouvernement, qui a annoncé des mesures d'aides provisoires en faveur des sous-traitants en difficulté, appuie l'offre de reprise présentée par Brisard.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Une semaine après la mise en liquidation de Sud-Marine, l'offre de reprise du groupe de réparation navale et de construction offshore par la société Brisard (*le Monde* du 6 août) paraît avoir toutes les chances d'aboutir dans un délai rapide. Appuyée par le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), elle a été bien accueillie, lundi 5 août, par les salariés de l'entreprise marseillaise. Elle doit être soumise, jeudi 8 août au plus tard, au tribunal de commerce de Marseille.

Brisard – auquel le PDG de Sud-Marine, M. Claude Miguet, avait déjà proposé sans succès, *début mars*, une prise de participation – envisage de créer une nouvelle société au capital de 100 millions de francs. Cette société reprendrait six cent cinq salariés, avec la mise en place d'un plan social financé par les pouvoirs publics, et rachèterait l'ensemble des actifs de Sud-Marine pour la somme de 24,2 millions. Elle investirait d'autre part 18 millions dans l'amélioration des moyens industriels et poursuivrait l'ensemble des activités du groupe marseillais à travers quatre *départements* (industrie, marine, mécanique et négoce).

Aides aux sous-traitants

En contrepartie, elle demanderait l'aide des pouvoirs publics et des collectivités locales sous forme, notamment, de prêts à taux *préférentiels* – *dont le montant* n'a pas été indiqué – et d'exonérations fiscales. Le porte-parole de l'intersyndicale CGT-CGC de Sud-Marine, M. Christian Tricon, a salué la proposition du groupe Brisard comme *«une première victoire des salariés dont la lutte,* s'est-il félicité, *a permis de retourner la situation»*. L'intersyndicale veut, désormais, entamer des discussions sur le niveau des effectifs réembauchés, qu'elle juge *«insuffisant»*, et les conditions de travail et de rémunération. A ce sujet, le groupe Brisard a fait connaître son intention de *«renégocier le statut des personnels»* de façon *«à le rendre plus simple et applicable à l'ensemble des salariés de l'entreprise»*.

Sauf incident, le plan Brisard paraît donc avoir toutes les chances d'être entériné par le tribunal de commerce de Marseille, qui a *décidé mardi 6 août* de renvoyer à huitaine l'examen de la requête déposée par le parquet sur la poursuite partielle de la seule activité «industrie» de Sud-Marine *(le Monde* du 3 août). La firme française, dirigée par M. René Brisard et qui a son siège social à *Dampierre-sur-Salon* (Haute-Saône), est spécialisée dans la construction de machines-outils et de charpentes métalliques. Composée de quatre-vingts sociétés et employant près de quatre mille salariés, elle a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs. *Au cours des dernières* années, elle a repris plusieurs entreprises en difficulté, notamment Les Machines françaises lourdes, Guillet et le groupe Vetir, propriétaire de filiales dans l'industrie textile et la construction mécanique.

Dans l'attente d'une issue favorable, le *ministère de l'économie* a arrêté un dispositif d'aides en faveur des cent vingt sous-traitants (trois mille sept cents salariés) du groupe marseillais. Ce dispositif prévoit un report des dettes fiscales et, dans les cas les plus critiques, une avance de trésorerie pouvant aller jusqu'à 500 000 francs. Le ministère espère que cet effort des pouvoirs publics permettra *«une mobilisation équivalente des banques»*.

GUY PORTE

Selon une étude de la Banque de France

Un tiers des entreprises industrielles estiment être en sureffectif

Près du tiers (30 %) des entreprises industrielles françaises se considèrent en état de sureffectif, *selon une enquête réalisée par la* Banque de France et rendue publique lundi 5 août. Selon cette étude effectuée début juillet auprès d'un échantillon de 2 627 entreprises *industrielles, les emplois en surnombre* sont particulièrement importants dans les secteurs du caoutchouc et des matières plastiques. Ils concernent aussi, mais à un degré *moindre, la sidérurgie,* la construction navale et aéronautique, le textile et l'industrie du verre. Tous secteurs confondus, les sureffectifs affectent 43 % des entreprises de *plus de 500 salariés,* 27 % *de* celles employant entre 100 et 499 personnes et 25 % des PME de moins de 100 employés, sans toutefois chiffrer l'importance de ces emplois jugés excédentaires. Dix-neuf pour cent des sociétés interrogées ont *indiqué qu'elles envisageaient de* résorber leurs sureffectifs avant la fin de l'année. C'est notamment le cas dans les entreprises de plus de 500 salariés (30 % d'entre elles ont fait part de cette intention), des sociétés de la sidérurgie (38 %), du textile (28 %), du caoutchouc (27 %), de l'automobile et des transports (27 %).

Parallèlement, 18 % des entreprises ont affirmé qu'elles prévoyaient d'embaucher d'ici à la fin de l'année, dans le cas où leur carnet de commandes l'exigerait. Il *s'agit, en particulier, des sociétés du* secteur de l'automobile (25 %), de la fonderie (24 %) et de l'ameublement (23 %).

La décision de la Cour de Luxembourg sur le travail de nuit divise les syndicats

La CGT a jugé *«inacceptable dans son principe même»*, lundi 5 août, l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes condamnant l'interdiction du travail de nuit des femmes (*le Monde* du 6 août). *«La Cour de justice européenne va-t-elle, au mépris de toute procédure démocratique, dicter la loi française?»*, s'est insurgé le bureau confédéral de la CGT en rappelant que la France *«était toujours liée par la convention internationale n° 89 interdisant le travail de nuit des femmes dans l'industrie»*.

Force ouvrière a, pour sa part, relevé que la décision de la Cour *«prouvait l'esprit de l'actuelle construction européenne, marqué par un libéralisme exacerbé et une insuffisance des droits sociaux»*.

Mme Nicole Notat, secrétaire générale adjointe de la CFDT, a salué, en revanche, une *«décision logique et cohérente avec le principe communautaire d'égalité des hommes et des femmes»*. La levée de cette interdiction doit, selon elle, *«être négociée et donner lieu à des contreparties»* (*nos dernières éditions du 6 août*).

Mme Yvette Roudy, député (PS) du Calvados, qui prépare un rapport sur l'aménagement du temps de travail, a elle aussi insisté sur la nécessité d'accorder des contreparties, *«notamment en termes de réduction du temps de travail et/ou de majoration de rémunération»*.

Les difficultés de la démocratisation sur le continent noir

Les syndicats africains ont du mal à rompre leurs liens avec le pouvoir

La démocratisation politique que connaissent actuellement les pays du continent africain crée, pour les *syndicats locaux*, une situation nouvelle à laquelle ils sont mal préparés. Leur capacité à s'adapter à la nouvelle *donne varie selon les pays*, comme l'on a pu le constater lors de la conférence panafricaine sur la démocratie, le développement et la défense des droits de l'homme et des droits syndicaux qui a eu lieu, du 9 au 11 juillet à Gaborone (Botswana) à l'initiative de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Des représentants de trente-neuf pays africains participaient à cette manifestation.

GABORONE (BOTSWANA)

de notre envoyé spécial

Depuis que, du Bénin au Cap-Vert, le printemps de la démocratie souffle en Afrique, on s'interroge sur les acteurs et les partenaires de ce changement aux aspirations populaires encore confuses. Où sont les démocrates? Dans les associations villageoises, dans les organisations non gouvernementales, dans les universités, dans l'administration, dans la rue ou dans les partis qui se multiplient à vue d'œil? Pour les organisateurs de la conférence panafricaine sur la démocratie, le développement et la défense des droits syndicaux, la réponse se trouve peut-être dans les syndicats. Sous bénéfice d'inventaire. Car depuis l'accession *«des» Afriques* à l'indépendance, les syndicats du continent ont été marqués par de *nombreuses taches originelles*. Les anciennes colonies françaises se sont ainsi dotées d'organisations de travailleurs émanant directement de la CGT, de la CFDT et de FO, l'Hexagone exportant ainsi ses divisions syndicales. Dans l'Afrique anglophone, c'est au contraire l'*unité* qui a prévalu, à l'instar des TUC britanniques.

Confusion des genres

La première génération de dirigeants syndicaux africains s'est ensuite engagée dans le combat politique, fournissant à maints Etats leurs ministres, voire leurs présidents. Cette confusion des genres est allée très loin, les syndicats estimant alors que la création des nouvelles nations supposait la mise en sommeil de la lutte entre eux et le pouvoir. Une théorie de la *«participation responsable»* s'est *édifiée sur le lit des indépendances*, les syndicats devenant peu à peu de simples courroies de transmission du parti unique, que les régimes en place s'inspirent ou *non du marxisme-léninisme*. A cette époque, de nombreuses centrales se sont inféodées au pouvoir, certaines devenant même des «ailes marchantes» du parti, qui *choisissait leurs dirigeants et prenait* pour elles les décisions stratégiques, intervenant directement dans les procédures de négociation collective et imposant des restrictions au droit de grève.

L'heure du choix

On a vu ici et là des organisations utiliser les cotisations de leurs adhérents pour financer *directement des formations politiques*. On était loin du syndicalisme défenseur des intérêts matériels et moraux des travailleurs. Alors que l'Organisation pour l'*unité* des syndicats africains (OUSA) – en perte de vitesse, elle reçoit aujourd'hui ses subsides de Libye – encourageait cette attitude de collaboration et d'intégration, les salariés se sont désolidarisés d'organisations dans lesquelles ils *se reconnaissaient de moins en* moins.

Ainsi, au fil des années, la montée des dictatures en Afrique s'est accompagnée d'un effacement préjudiciable du pouvoir syndical. La crise de confiance au sein des sociétés africaines s'est cristallisée *à deux échelons : entre les dirigeants* politiques et le peuple ; entre les syndicats et les travailleurs.

Ce passif laisse subsister des doutes sur l'aptitude des centrales *et de leurs affiliés à accompagner* efficacement, voire à susciter l'élan démocratique sur le continent. Tout est affaire de cas par cas. Mais comme l'a clairement déclaré M. Enzo Friso, secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des syndicats libres, l'heure *du choix* est venu. La CISL n'entend travailler qu'avec les syndicats véritablement associés au *processus démocratique*, et fonctionnant en leur sein selon les règles élémentaires de la démocratie. Existe-t-il des partenaires crédibles?

M. Friso paraît lui-même en *douter, même si plusieurs* syndicats ont, dans un passé récent, prouvé leurs bonnes dispositions. Les dirigeants de ces organisations ont sans nul doute raté des chances historiques depuis trente ans. Seules organisations de masse *reconnues* pendant la période coloniale, les syndicats auraient pu constituer la force capable de faire face aux systèmes de parti unique. Il a fallu attendre plus d'une généra*tion pour* que l'édifice craque, pour que la base déborde une hiérarchie corrompue ou sclérosée, pour que des mouvements syndicaux spontanés surgissent et *détrônent les centrales de type* léniniste.

Signe de cette léthargie fautive, *le nombre dérisoire de plaintes des* syndicats africains contre leurs gouvernements devant le Comité de la liberté syndicale de l'OIT (Organisation internationale du *travail*). Depuis 1973, l'OUSA n'a ainsi déposé que quatre plaintes (deux contre le Kenya, une contre le Ghana et une contre la Tunisie), la dernière datant de 1983... Une abstention qui *«fait naître des questions fondamentales au sujet de l'indépendance et de la liberté d'action du mouvement syndical de nombreux pays»*, indique la CISL dans le rapport de la conférence de Gaborone. Récemment, le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, reconnaissait que *«le succès des programmes d'ajustement structurel dépend (ait) de la qualité du dialogue social et des systèmes de relations professionnelles fondées sur la participation»*.

Les nuances du péché originel

Les syndicats sont-ils lavés de leur péché originel pour assumer ce qui pourrait devenir un tripartisme à l'africaine entre eux-mêmes, le pouvoir démocratique et une génération d'entrepreneurs en voie d'émergence? La poussée démocratique analysée par la CISL fait une large place à la nuance. Au Cap-Vert et à Sao Tomé et Principe, *«il ne semble pas que le mouvement syndical ait joué un rôle significatif dans le processus du changement»*, estime la confédération. Au Bénin, premier pays d'Afrique ayant abandonné toute référence officielle au marxisme, la centrale unique *«a quitté un navire déjà fatalement endommagé plutôt que d'avoir contribué de manière déterminante à son naufrage»*.

Au Mali, en revanche, la centrale syndicale unique s'est confirmée *«comme la force prédominante de l'opposition du pays»*, les manifestations de masse et la grève générale de durée illimitée provoquant finalement la chute du président Traoré. C'est aussi *«le soutien solide au changement de la centrale syndicale unique du Niger»* qui a permis à ce pays sahélien d'accéder au multipartisme et de réunir les conditions d'une prochaine conférence nationale d'où sortira un nouveau gouvernement provisoire. En Zambie, le candidat d'opposition aux prochaines élections présidentielles n'est autre que Frederick Chiluba, le leader de la centrale unique qui a conduit la campagne de démocratisation face au vieux président Kaunda. Au Congo, la confédération syndicale *«semble avoir joué un rôle décisif dans la déchéance de la dictature marxiste-léniniste du Parti congolais du travail du président Sassou Nguesso»*.

Mais ces illustrations encourageantes ne dissimulent pas les silences et les embarras de la CISL vis-à-vis d'autres pays, et non des moindres, où les syndicats ont encore partie liée avec le pouvoir, comme au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun ou au Zaïre. Dans ce dernier Etat, *«la centrale unique n'a joué aucun rôle dans l'ouverture à la réforme politique»*, même si des luttes internes tendent à déboucher sur un renouvellement des dirigeants. S'agissant de la Côte-d'Ivoire, les responsables de la CISL sont prudents : *«L'indépendance des syndicats vis-à-vis du pouvoir reste à prouver,* estime l'un d'eux. *Soit ils se réforment en vitesse, soit d'autres syndicats émergeront. Nous leur laissons une chance.»* Le message est clair. La CISL veut bien appuyer les organisations de travailleurs, mais seulement celles qui pourront constituer *«la première ligne de défense des droits fondamentaux en Afrique»*. Elles ne sont pas si nombreuses et certaines ne demandent qu'à naître.

ERIC FOTTORINO

□ RECTIFICATIF. – M. Nordine Aït-Laoussine n'est pas ministre de l'économie de l'Algérie, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 6 août, mais de l'énergie.

→ Dans notre première édition d'hier (*le Monde* du 6 août), il fallait bien lire que l'escroquerie financière imaginée pour l'achat de véhicules d'occasion, mis en vente par l'intermédiaire de *la Centrale des particuliers*, portait sur des «faux chèques de banque» de la Société générale et non sur des «faux chèques bancaires».

Après Orly, Paris, Strasbourg et bientôt Cannes

Le groupe Hilton créera quatre hôtels supplémentaires en France

NICE

de notre correspondant régional

Le PDG de Hilton International, M. Michael Hirst, a annoncé que le programme de développement de la chaîne, *«le plus intensif de son histoire»*, allait se poursuivre. Racheté, en 1987, pour 1 milliard de dollars, par le britannique Ladbrocke PLC, le groupe *exploite aujourd'hui*, seul ou en partenariat, cent cinquante hôtels de luxe répartis dans quarante-sept pays et représentant cinquante mille chambres.

Sur le continent européen, où il gère déjà soixante-cinq établissements (18 % de sa clientèle), il s'intéresse notamment au marché des pays de l'Est avec l'ouverture d'un deuxième *Hilton à Budapest* et la création d'un nouvel hôtel à Prague, parallèlement à la construction en cours d'un hôtel à Moscou.

Tollé des Cannois

Son expansion concerne aussi la France (6 % *de la clientèle*), où quatre nouveaux Hilton devraient être ouverts dans les quatre prochaines années. La dernière implantation d'un hôtel de la *chaîne* dans l'Hexagone, le Hilton-Strasbourg (250 chambres), remonte à dix ans. Après ceux de l'aéroport d'Orly (360 chambres), en 1965, de Paris-Suffren (456 chambres), l'année suivante. Le quatrième établissement à l'enseigne *du groupe* sera celui de Cannes, construit par la société Noga ; il ouvrira ses portes en décembre prochain sur la Croisette. Celui-ci a provoqué un véritable *tollé* des Cannois, le maire (PR) de la ville, M. Michel Mouillot, en tête, en raison de sa détestable *insertion dans le site* et de la qualité plus que contestable de son architecture...

L'aéroport de Paris vient d'autre part de concéder au groupe un terrain sur la zone de Roissy-pôle pour l'édification d'un hôtel de 400 chambres, qui devrait être inauguré à la fin de 1993. A la même date, entrera en service le Hilton-Marseille (200 chambres), sur le Vieux Port, dont les travaux commenceront à la fin de l'année. Deux autres projets sont également assez avancés, à Paris *intra muros* et à Lyon. L'objectif du groupe est d'exploiter en France, d'ici quatre ou cinq ans, huit hôtels représentant une capacité de 2 500 chambres.

G. P.

MARCHÉS FINANCIERS

Victimes de licenciement

Des salariés de la BCCI ont entamé des procédures judiciaires

La suspension internationale des activités de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) le 5 juillet dernier, après la découverte de *« fraudes à grande échelle »*, entraîne le blocage des fonds de tous les déposants, dont certains se retrouvent dans une situation difficile. Mais les salariés ne connaissent pas un sort tellement plus enviable. Certains, en cours de licenciement, ont entamé des procédures judiciaires contre la BCCI.

En 1990, en concertation avec différentes autorités monétaires, la BCCI avait engagé un plan de restructuration, qui avait entraîné la résiliation du contrat de travail de 2 300 salariés. Parmi eux, des cadres qui avaient, pour la plupart, travaillé plus d'une dizaine d'années au service de la BCCI, ce qui supposait des indemnités de licenciement. En pratique, la banque demandait dans un premier temps à ces cadres de quitter leur fonction, pour rejoindre un autre poste à Abou-Dhabi, au Pakistan, à Hongkong ou ailleurs. Elle les renvoyait ensuite, sans les indemniser, après un mois d'activité dans leur nouvel emploi.

Au Luxembourg, plusieurs personnes qui refusaient leur transfert se sont ainsi entendu dire que leur refus *« constituait une faute lourde et entraînait leur licenciement immédiat sans paiement d'indemnités »*.

Même scénario à la BCCI Paris, où plus d'une demi-douzaine de cadres se sont vu imposer un transfert au Niger, à Rome ou à Londres... Ceux-ci ont aussi refusé, de peur de ne plus pouvoir bénéficier des avantages de la législation sociale française. Pour la BCCI, ce refus constituait une faute motivant un licenciement pur et simple sans indemnités.

Pourvoi en cassation

Les intéressés ont saisi le conseil de prud'hommes de Paris, mais la procédure engagée n'allait pas se révéler aussi simple que prévu. Pour preuve l'exemple de ce cadre licencié à l'automne 1989 de la BCCI Paris. Il avait signé son premier contrat de travail avec la BCCI de Londres en 1984, mais travaillait et était rémunéré par la BCCI Paris depuis 1988. Arguant de cette situation, la banque estimait que le litige relevait de la justice anglaise. Devant ses arguments, le conseil de prud'hommes de Paris devait se déclarer effectivement, en novembre dernier, *« incompétent au profit des tribunaux anglais »*.

Jugeant cette décision inacceptable, le cadre, par l'intermédiaire de son avocat, Mᵉ Patrick Tabet, faisait opposition et soumettait le litige à la cour d'appel de Paris. Cette dernière tranchait le 29 mars dernier et déclarait que le conflit relevait bien *« de la compétence du conseil de prud'hommes de Paris où l'intéressé exerçait ses fonctions »*. Une décision justifiée puisque la BCCI Paris *« lui versait ses salaires et lui remettait des bulletins de paie faisant état de sa propre raison sociale »*. De plus, cette dernière *« avait elle-même fait la déclaration d'engagement au ministère des affaires sociales (...), et le certificat de travail avait été délivré par la BCCI Paris »*. L'affaire a donc été renvoyée devant les premiers juges, qui devront statuer sur le fond du litige le 22 octobre prochain. Pour un certain nombre d'autres employés, le conseil de prud'hommes a d'ailleurs fait en sorte que la procédure soit accélérée.

« En expliquant que mes clients qui travaillaient dans les locaux de la BCCI Paris dépendaient en fait, soit de la BCCI Londres, soit du siège juridique à Luxembourg, la BCCI espérait faire durer la procédure », confirme Mᵉ Patrick Tabet, avocat à la cour de Paris, qui défend plusieurs cadres de haut niveau de la BCCI Paris.

Après le jugement du 29 mars lui donnant tort, la BCCI s'était pourvue en cassation. Mais la suspension de ses activités depuis le 5 juillet dernier ne simplifie pas la situation des salariés. Peuvent-ils envisager, comme en Grande-Bretagne, l'ouverture de discussions, avec l'actionnaire principal (l'émirat d'Abou-Dhabi), prélude à une indemnisation partielle?

Un fonds de prévoyance fictif?

Ces licenciements mettent aussi en cause le rôle du Provident Fund (caisse de prévoyance) de la banque. Alors que les cadres ont cotisé à cette caisse à hauteur de 8,33 % de leur salaire chaque mois, ils n'ont bénéficié d'aucune indemnisation lors de leur licenciement. Il semblerait, en fait, que cette caisse n'ait qu'une existence fictive.

Différentes sources européennes ont confirmé qu'elles n'ont jamais pu savoir où le Provident Fund avait été enregistré, la piste Grande-Bretagne s'étant révélée fausse comme celle des îles Caïmans. M. Ajmal Afzal, l'un de ses administrateurs, nous déclarait, le 5 août, que selon lui *« le Provident Fund n'avait en effet jamais été enregistré »*.

Tout ce que l'on sait, c'est que le Provident Fund était dirigé par M. K. M. Bilgrami et M. Askari Zaidi, tous deux de la BCCI d'Abou-Dhabi, et que les cinq administrateurs faisaient tous partie des dirigeants de la BCCI : M. Mazhar Abbas dirigeait le département du personnel ; M. Ajmal Afzal était directeur de la BCCI Luxembourg; M. Alkalque Hussain, ex-directeur de la BCCI Luxembourg, contrôlait depuis l'an dernier l'ensemble du groupe, B. Hassan et S. Hasan étaient responsables de la BCCI des îles Caïmans. L'identité des administrateurs nous a été confirmée par M. Ajmal Afzal.

Le montant du Provident Fund s'élèverait à 40 millions de dollars (240 millions de francs). Au lieu de contribuer à l'indemnisation des licenciés, il semblerait que cette caisse ait servi à payer les loyers de certains salariés de la BCCI comme M. Aijaz Hussain, employé par la banque à Karachi, et qui n'est autre que le frère de M. Alkalque Hussain.

VIRGINIE JACOBERGER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEMA GROUP ET BRITISH AEROSPACE CREENT UNE FILIALE COMMUNE

Afin de faire face aux défis économiques et politiques des années 90, SEMA GROUP et BRITISH AEROSPACE (Military Aircraft) Ltd. ont décidé de créer une filiale commune : BAeSEMA.

La nouvelle société, détenue à 50/50 par les deux groupes, réunira le personnel de YARD et de la division "Scientific" de SEMA GROUP au Royaume-Uni, et celui des activités "Defence Systems Directorate" de British Aerospace (Military Aircraft) Ltd. Son effectif total sera de 1500 personnes.

La nouvelle société a pour mission :
- de fournir une maîtrise d'œuvre complète des programmes-cadres pour les navires de guerre,
- d'étendre la gamme des produits et services des sociétés-mères et de développer sur cette base des activités nouvelles.

Industriel majeur du Royaume-Uni, BRITISH AEROSPACE, qui réalise un chiffre d'affaires de £ 10 milliards et emploie 125.000 personnes, est l'un des leaders mondiaux dans la maitrise d'œuvre de grands projets civils et militaires.

SEMA GROUP, 2ᵉ groupe européen de conseil et d'ingénierie informatique, réalise un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de francs et emploie 7500 personnes.

Dans le domaine de la Défense et de l'Espace, SEMA GROUP est, parmi les sociétés de services, l'intégrateur de systèmes le plus important en Europe. Le groupe qui depuis 40 ans développe son expertise dans les systèmes navals, est fournisseur officiel de la Royal Navy.

SEMA GROUP

NEW-YORK, 5 août ↓

Retour sous les 3 000

Mauvais début de semaine à Wall Street. Déjà au repli à la veille du week-end, la tendance a continué de s'alourdir lundi. Après être repassé sous la barre des 3 000 points, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrait à la clôture une baisse de 17,22 points (– 0,57 %) pour s'établir à la cote 2 989,04. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 070 valeurs traitées, 961 ont baissé, 583 ont monté et 526 ont reproduit leurs cours précédents.

L'annonce vendredi dernier d'une perte de 51 000 emplois en juillet a continué d'exercer une mauvaise impression sur le marché. Beaucoup traduisent ce chiffre comme un nouveau raté de la reprise économique. Au-delà de cette nouvelle péripétie sur le chemin de la croissance retrouvée, autour du « Big Board » les professionnels craignaient que les opérations de refinancement du Trésor américain d'un montant record de 38 milliards de dollars ne favorisent un regain de tension sur les taux d'intérêt, pourtant plus détendus une fois connue la détérioration du marché du travail.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 5 août
Alcoa	69 3/8	67 3/4
ATT	39 7/8	39 5/8
Boeing	45 1/2	45 1/2
Chase Manhattan Bank	19 1/8	18 3/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 3/4
Eastman Kodak	41	40 1/4
Exxon	58 5/8	58 3/8
Ford	32 1/2	32
General Electric	72 3/4	72
General Motors	39 7/8	40
Goodyear	37 3/4	37 1/4
IBM	108 1/4	101
ITT	58 3/4	57 1/4
Mobil Oil	67 1/2	67 3/8
Pfizer	62 5/8	62 7/8
Schlumberger	68	69 1/2
Texaco	64 1/8	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	142 3/4	142 1/8
Union Carbide	21	20 7/8
United Tech.	46 1/4	45 1/4
Westinghouse	25 5/8	25 1/4
Xerox Corp.	55 1/8	54 3/4

LONDRES, 5 août ↓

Déprimée

Les valeurs ont reculé lundi au Stock Exchange, déprimées par les pertes du marché à terme et l'absence de soutien de Wall Street à l'ouverture. A la clôture, l'indice Footsie a perdu 16,3 points, soit un recul de 0,6 % à 2 585,4. Le volume des échanges s'est contracté à 332 millions de titres contre 477,4 millions vendredi.

Des prises de bénéfices et le recul des groupes de distribution alimentaire dans la crainte d'une bataille des prix durant l'été ont également pesé sur la tendance.

PARIS, 5 août ↓

Sans orientation

De l'irrégularité, affichée au cours de la séance de vendredi dernier, la Bourse de Paris a sombré dans une franche léthargie en ce début de semaine. En retrait de 0,02 % au début des transactions, les valeurs françaises s'inscrivaient en baisse de 0,08 % en fin de matinée. En début d'après-midi, leur recul se faisait un peu plus sensible, elles perdaient en moyenne 0,16 %. Plus tard dans la journée, l'indice CAC 40 perdait modestement 0,12 %, pour finalement s'établir en clôture en retrait de 0,24 %.

Au milieu de cette torpeur estivale, les marchés ne devraient réagir, selon les opérateurs, qu'à des initiatives en matière de taux, une baisse pourrait provenir dans les jours qui viennent des Etats-Unis. En effet, après la publication des statistiques sur le chômage outre-Atlantique et la perte de 51 000 emplois alors que les analystes prévoyaient la création de 60 000 emplois, il se pourrait que la Réserve fédérale américaine soit conduite à abaisser ses taux de façon a accélérer la reprise américaine.

A contrario, de l'autre côté du Rhin, l'Institut d'émission allemand pourrait bien opter dans les prochaines semaines pour un relèvement du taux d'escompte qui serait un prélude à celui du Lombard. Cette divergence de politique monétaire continue de paralyser les marchés en les privant d'orientation.

TOKYO, 6 août ↓

Nouveau repli

Pour la quatrième séance consécutive, le Kabuto-cho a continué mardi de se replier. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi en s'accentuant durant la journée et, à la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une perte de 368,29 points (– 1,55 %) pour s'établir à la cote 23 464,96.

Le scandale boursier et ses retombées politiques restent le centre des préoccupations des investisseurs. Sur le parquet, tous attendent la session extraordinaire du Parlement consacrée à cette affaire. Personne ne se fait plus d'illusion sur les chances du ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, de conserver son poste.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Akai	1 150	1 120
Bridgestone	1 070	1 040
Canon	1 550	1 580
Fuji Bank	2 570	2 530
Honda Motors	1 500	1 480
Matsushita Electric	1 700	1 680
Mitsubishi Heavy	723	708
Sony Corp.	6 150	6 130
Toyota Motors	1 850	1 830

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Atochem vend ses emballages ménagers à Melitta.** – Atochem, filiale chimique du groupe pétrolier Elf-Aquitaine, s'apprête à vendre son département « emballages ménagers » au groupe allemand Melitta. La conclusion de l'accord pourrait se faire dans les tout prochains jours. Avec sa marque Handy Bag, Atochem réalise environ 230 millions de francs de chiffre d'affaires dans les sacs poubelles, les emballages de congélation ou la vaisselle jetable. Handy Bag emploie 140 personnes à Saint-Chamond (Loire). Les activités cédées représentent moins de 15 % des ventes d'emballages d'Atochem, qui souhaite, dans ce domaine, se recentrer sur les films plastiques à usage industriel ou agricole. Cette acquisition permet en revanche à Melitta de se renforcer sur le marché français, où il est surtout connu par ses filtres à café.

□ **ICI : pas de croissance réelle des bénéfices pendant dix-huit mois.** – Le groupe britannique ICI, premier industriel de Grande-Bretagne et quatrième chimiste mondial, actuellement sous la menace d'une OPA du conglomérat Hanson, ne prévoit pas de croissance réelle de ses bénéfices pendant les dix-huit mois à venir, sinon en provenance des rationalisations et ventes d'actifs en cours. M. Colin Short, son directeur financier, l'a confié à l'agence d'informations financières AFP-Extel News (AFX). M. Short estime qu'ICI ne pourra maintenir la croissance de ses résultats affichée au deuxième trimestre sans une reprise des marchés mondiaux, qu'il ne prévoit pas d'ici la fin de l'année. Les moins mauvais résultats trimestriel et semestriel, annoncés fin juillet, avaient surpris la City, et certains analystes avaient alors estimé que l'amélioration constatée ferait reculer la possibilité d'une OPA par Hanson. M. Short a d'autre part reconnu qu'ICI était favorable à la création d'un joint-venture à partir des activités pharmaceutiques du groupe, celles qui intéressent le plus Hanson. *« Si nous trouvions une occasion qui augmente la valeur de l'activité, peut-être en créant une synergie et en joignant deux compagnies, nous y serions très favorables »*, a-t-il dit. Le 25 juillet dernier, ICI avait assuré que son programme de rationalisation pourrait accroître de 400 millions de livres ses bénéfices chaque année après 1992 grâce à trois principaux facteurs : poursuite des ventes d'actifs non directement reliés aux activités principales, réductions d'effectifs et fermetures d'usines.

□ **Introduction en Bourse de 25 % du capital des assurances-vie AMB.** – La société d'assurance-vie Aachener und Muenchener (AMB-Vie) va introduire 25 % de son capital en Bourse, entre le 7 et le 9 août, sous la direction d'un consortium bancaire mené par la Dresdner Bank, a annoncé lundi 5 août la deuxième banque allemande. 300 000 actions au porteur d'une valeur nominale de 50 deutschemarks (170 francs) vont être proposées aux investisseurs, au prix unitaire de 1 600 deutschemarks. Ces actions proviennent du groupe AMB-Beteiligungs AG, maison mère de la société et numéro deux de l'assurance allemande. Ce placement en Bourse devrait rapporter environ 480 millions de deutschemarks à la maison mère. La première cotation aux Bourses de Francfort, Düsseldorf et Berlin est prévue le 19 août. Les encaissements de primes de AMB-Vie ont progressé de 15,2 % en 1990, à 1,6 milliard de deutschemarks.

□ **L'IDIA intègre les valeurs du règlement mensuel.** – L'Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires (IDIA), dont l'introduction en Bourse, sur le second marché parisien, remonte au mois d'avril 1987, vient d'accéder à la cotation sur le marché à règlement mensuel (RM). Cette ancienne entreprise publique, spécialisée dans le capital-risque, a effectué l'an passé cinquante-neuf opérations pour un montant de près de 200 millions de francs. Rappelons que, depuis 1987, le bénéfice de l'IDIA a progressé de 270 %, et de 61 % pour la seule année 1990, où l'Institut a dégagé un résultat net de 140 millions de francs (*le Monde* du 11 avril).

□ **Réforme bancaire américaine.** – Le projet de réforme bancaire américain vient d'être adopté par la commission sénatoriale *ad hoc*. A la différence du texte approuvé par la commission de la Chambre des représentants, le projet sénatorial interdit l'achat d'établissements bancaires par des entreprises. La recapitalisation des banques en difficulté, selon le texte des sénateurs, sera assurée par le Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), fonds de garantie des dépôts. D'autre part, le texte adopté autorise l'activité des banques sur l'ensemble du territoire américain. Cependant, cette possibilité n'est offerte qu'aux établissements financièrement sains. Enfin, les sénateurs n'autorisent pas les banques à exercer, sans restrictions, d'autres activités telles que l'assurance.

□ **Le Who's Who des affaires.** – L'édition 1990/1991 de l'annuaire des affaires, le *Who's Who Edition European Business and Industry*, vient d'être publié. Composé de deux volumes, il réunit, sur 2 900 pages, des informations sur 9 500 dirigeants d'entreprise et sur 1 500 groupes et sociétés des pays du continent européen. Renseignements au (1) 60-26-38-67.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3422	3420
Amault Associés	296 10	296 10
B.A.C.	117 40	117
Bque Vernes	805	805
Boiron (Ly)	350	352
Boisset (Lyon)	230	230
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	899	895
Calberson	389	389
Cardif	700	700
C.E.G.E.P.	150	149
C.F.P.I.	278	272 60
C.N.I.M.	910	910
Codetour	265 20	262
Conforama	1000	....
Creeks	186	193 40 d
Dauphin	410	405
Delmas	1500	1500
Demachy Worms Cie	499	499
Deventay	822	799
Devilla	326	325
Dolisos	135	134
Editions Belfond	228	225
Europ. Propulsion	280	270
Finacor	117	109
Frankoparis	135 80	132
GFF (group.fon.f.)	202	203
Grand Livre	385	385
Gravograph	218	....
Groupe Origny	693	713
Guintoli	1000	....
I.C.C.	212	212
Idianova	123 70	127
Immob. Hôtelière	872	869
Internt. Computer	160	160
I.P.B.M.	90	90
Loca Investis.	247	246
Locamic	75	74
Marie Comm.	119	118 50
Molex	147	150
Publ.Filipacchi	400	....
Razel	710	710
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	297 40	297 40
S.H.M.	165	167
Select Invest (Ly)	100	100
Serbo	395	397 50
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	275	....
TF1	343	341
Thermador H. (Ly)	272 40	275
Unilog	195	196
Viel et Cie	90 70	90
Y. St-Laurent Groupe	755	760

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 août 1991
Nombre de contrats : 53 097

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 91	Déc. 91	Mars 92
Dernier	104,80	104,84	104,52
Précédent	104,50	104,58	104,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	Déc. 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91	Déc. 91
105	0,37	1,09	0,62	1,21

CAC 40 A TERME

(MATIF)
Volume : 3 103

COURS	Juillet	Août	Septembre
Dernier	1 781	1 799,5	1 806
Précédent	1 792	1 803	–

CHANGES

Dollar : 5,83 F ↓

Le dollar s'inscrivait nettement en baisse mardi 6 août, victime de la faiblesse du nombre de transactions et d'un mouvement de ventes spéculatives. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,83 francs, contre 5,9020 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	5 août	6 août
Dollar (en DM)	1,7355	1,7155
TOKYO	**5 août**	**6 août**
Dollar (en yens)	137,30	136,68

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 août) .... 9 1/4-9 1/8 %
New-York (5 août) .... 5 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	2 août	5 août
Valeurs françaises	114,20	113,90
Valeurs étrangères	120,90	119,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	467,40	467,94
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 766,52	1 762,22

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 août	5 août
Industrielles	3 006,26	2 989,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 août	5 août
100 valeurs	2 601,70	2 585,40
30 valeurs	2 014,60	1 999,40
Mines d'or	180,70	177,10
Fonds d'Etat	85,33	85,65

FRANCFORT

	2 août	5 août
Dax	1 615,36	1 622,03

TOKYO

	5 août	6 août
Nikkei Dow Jones	23 833,25	23 464,96
Indice général	1 834,47	1 813,23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,8365	5,8385	+ 194	+ 204	+ 350	+ 370	+ 1020	+ 1080
$ can.	5,0796	5,0836	+ 43	+ 56	+ 72	+ 96	+ 213	+ 282
Yen (100)	4,2689	4,2720	+ 79	+ 93	+ 137	+ 161	+ 586	+ 556
DM	3,4014	3,4036	+ 10	+ 26	+ 2	+ 23	– 6	+ 47
Florin	3,0163	3,0189	+ 7	+ 15	+ 3	+ 18	– 1	+ 41
FB (100)	16,5250	16,5350	+ 38	+ 85	+ 10	+ 110	– 30	+ 259
FS	3,9043	3,9067	+ 57	+ 71	+ 93	+ 116	+ 301	+ 353
L (1 000)	4,5456	4,5507	– 82	– 61	– 175	– 143	– 562	– 498
£	9,9950	10,0043	– 130	– 102	– 240	– 194	– 540	– 409

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 11/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8
Yen	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 1/2	7 1/2	7 9/16	7 1/8	7 7/16
DM	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2
Florin	8 5/8	9 1/8	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 3/8	9 1/2
FB (100)	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 5/16	9 3/16	9 7/16	9 1/2	9 3/4
FS	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16
L (1 000)	11	11 1/2	11 1/4	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 7/8	12 1/4
£	11	11 1/4	10 13/16	11	10 13/16	11	10 5/8	10 13/16
Franc	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 7/16	9 9/16	9 5/8	9 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 AOUT

Cours relevés à 18 h 10

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3981	C.N.E 3%	3987	3965	3966	-0 05
885	B.N.P. T.P.	855	841	841	-1 64
840	Cr.Lyon. T.P.	836	832	832	-0 48
1260	Renault T.P.	1260	1260	1255	-0 40
1510	Rhone Poul. T.P.	1505	1625	1482	-1 53
1041	Saint Gobain T.P.	1088	1085	1052	-3 31
1015	Thomson T.P.	960	940	940	-2 08
745	ACCOR	762	762	762	....
885	Air Liquide	651	651	650	-0 15
579	Alcatel-Alsthom	577	576	574	-0 52
1620	Als.Superm.	1685	1684	1684	-0 06
390	ALSPI	390	393 40	393 40	+0 87
2210	Arjom. Prioux	2260	2250	2242	-0 80
485	AGF Sté Centrale	474	470	470 40	-0 76
1000	Aux. Entrepr.	1055	1050	1094	+3 70
200	Avenir H. Médit.	216	216 50	215	-0 46
940	Axa (ex Cie Midi)	942	932	937	-0 53
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	-0 64
176	Bafip	175	172	172	-1 71
125	Bail-Equipem.	120	121	119 50	-0 42
790	Bail Investiss.	794	790	775	-2 39
500	Bancaire	485	494	485 10	+0 02
680	Bazar H.-V.	700	700	700	....
575	Beghin-Say	572	575	572	....
1080	Berger (M)	1042	1040	1050	+0 77
345	Bertrand Faure	341	340 50	340 50	-0 15
685	Bic	725	728	725	....
910	B.I.P.	920	920	930	+1 09
335	BIS	347	345	342	-1 44
235	BNP (CI)	245	250	245	....
845	Bollore Tech	830	820	838	+0 96
2280	Bongrain	2370	2370	2351	-0 80
810	Bon-Marché	842	843	842	....
660	Bouygues	564	562	562	-0 35
110	BP France	113 10	115 20	113 10	....
900	BSN	895	895	895	....
1050	Canal Plus	1058	1060	1050	-0 76
340	Cap Gem.S.	348	347	347	+0 29
1870	Carrefour	1963	1960	1975	+0 61
131	Casino	138 40	137	138	-0 29
86	Casino ADP	86 10	86 10	85 50	-0 70
1270	Castorama D.L.	1310	1300	1290	-1 53
143	C.C.F.	153 50	153 30	153 30	-0 13
57	CCMC Ly.	62	62	60 10	-3 06
290	C.D.M.E.	277 10	275 10	276 50	-0 22
245	C.E.G.I.D.	223	210 10	218	-3 14
235	Centrest (Ny)	230	225	239	+3 91
405	C.E.P. Comm.	431 60	438 50	435 60	+1 00
121	Cerus	124 10	125	125	+0 73
760	Cetelem	760	760	757	-0 39
360	CF Int.	336	336	338	+0 60
280	CGI Info	295	298	308	+4 41
1000	CGIP	1048	1060	1057	+0 86
680	CSP	652	621	643	-1 38
735	Chargeurs S A	743	744	740	-0 40
490	CICA (M)	509	....	....	....
305	Ciments franc.	292 10	292 30	288	-1 40
....	Clarins	788	783	785	-0 38
435	Club Méditer.	428	429 90	430	+0 47
152	CMB Packa.	147	147	145 50	-1 02
93	Codetel	93	92 50	90	-3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Coles	536	545	544	+1 49
210	Cpt. Entrep.	203 40	200 90	201	-1 18
1140	Compt Mod.	1125	1129	1110	-1 33
132	Concept S.A.	130	130 20	130 20	+0 15
240	CPR (Paris Rée.)	228 50	226	217 50	-3 97
1130	Créd. Foncier	1099	1099	1095	-0 36
500	Cr Lyon.(CI)	500	500	500	....
1180	Crédit Nat.	1098	1100	1102	+0 36
310	CSEE	311 10	....	....	....
2000	Damart	2000	2000	2000	....
450	Dassault Aviation	430	425	425	-1 16
197	Dassault Electr.	169 30	170	175	+3 37
1320	De Dietrich	1300	1280	1293	-0 54
148	Dév.P.d.C.(Lî)	132	140	138	+4 55
255	Dév.R.Sud-Est	247 50	248 50	241	-2 63
330	DMC	320	315	318	-0 63
365	Docks France	370 60	372 90	382 50	+3 21
2370	Eaux (Gle)	2371	2375	2372	+0 04
730	E.B.F.	730	730	729	-0 14
370	Ecco	345	345	344 50	-0 14
380	Elf Aquitaine	362 80	355	361 50	-0 37
215	Erap-Elf (Certif)	213 50	213 50	214	+0 23
335	Essilor	316	313	312	-0 95
167	Essil.Int.(DP)	150 60	152	150 70	+0 07
570	Esso	581	565	588	+0 89
1690	Eurafrance	1506	1520	1504	-0 07
790	Eurocom	780	791	783	+0 38
121	Eurodisneyland	126	126 30	126	....
4310	Euromarché	4230	4210	4205	-0 59
1080	Europe 1	1077	1086	1087	+0 93
45	Eurotunnel	44 80	44 90	44 80	....
1370	Exor	1342	1341	1340	-0 15
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
115	Finextel	115 60	116	116	+0 35
235	Fives Lille	219	219 80	213 20	-2 65
2110	Fromager. Bel	2209	2166	2186	-1 04
1560	Gal.Lafayette	1482	1481	1466	-1 08
1850	G.A.N.	1920	1905	1908	-0 63
485	Gascogne (B)	481 90	478	480	-0 38
1340	Gaz et Eaux	1351	1378	1355	+0 30
730	Géophysique	755	761	762	+0 93
555	Gerland Ly.	541	540	536	-0 92
580	Groupe Cité	565	555	565	....
430	GTM-Entrep.	420	424 80	415	-1 19
1180	Guyenne-Gas.	1249	1250	1261	+0 96
180	Hachette	178	178 50	176	-1 12
455	Havas	495 50	498 20	492 10	-0 69
1340	Hutchinson	1350	1348	1350	....
....	Idis	312	305	305	-2 24
280	Imétal	285 40	280 50	280	-1 89
173	Immob. Phénix	161	158 30	164 50	+2 17
79	Ingénico	73 50	73	72 70	-1 08
4300	Inst. Mérieux	3879	3880	3880	+0 28
460	Intebail	462 50	462 50	465	+0 54
955	Intertechnique	938	930	929	-0 96
710	J. Lefebvre	700	701	700	....
840	Klepierre	625	631	636	+1 76
730	Labinal	730	721	724	-0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
340	Lafarge	362	353 50	362	....
335	Lebon	340	340	328	-3 53
3530	Legrand	3508	3515	3490	-0 51
1680	Legrand (DP)	1740	1760	1760	+1 15
585	Legris Industries	568	565	565	-0 53
710	Locindus	721	730	730	+1 25
4190	L.V.M.H.	4318	4280	4269	-1 13
530	Lyon.Eaux/Dumez	509	514	512	+0 59
138	Majorette Ly.	131	134 40	133	+1 53
300	Mar. Wendel	298	300	292	-2 01
198	Matra	195 30	197 50	196 80	+0 77
465	Merlin-Gerin	488	489	489 70	+0 35
98	Metaleurop	98 70	99 50	98	-0 71
76	Métrologie In.	70 10	70 10	70	-0 14
101	Michelin	102 30	102 60	103	+0 68
81	Mid. Bt Sa *	75	75	74 30	-0 93
210	Min. Salsig (Ny)	206	206	206	....
95	MMB	94 95	93 50	93	-2 05
150	Moulinex	154	154	156 10	+1 36
1150	Navig. Mixte	1160	1158	1160	....
117	Nord-Est	111 30	114 50	111	-0 27
255	Nordon (Ny)	252	261	255	+1 19
....	Nouv Galeries	574	560	560	-2 44
220	Olipar	207	208 50	208 90	+0 92
595	Oréal	586	585	590	+0 68
415	Paribas	418	415 30	416	-0 48
164	Pechiney Int.	154	154 60	153	-0 65
335	Pechiney (CIP)	319	315	315	-1 25
445	Penhoet	425	437	425	....
1180	Pernod Ricard	1184	1175	1181	-0 25
590	Peugeot	574	578	579	+0 87
270	Pinault	270	270	265 50	-1 67
400	Plastic-Omn.	410	410	408	-0 49
420	Poliet	392 60	383	383 10	-2 47
430	Primagaz	445	442	450	+1 12
770	Printemps	796	797	796	....
2220	Promodes	2275	2250	2270	-0 22
475	Radiotechn.	507	501	500	-1 38
4160	Redoute (La)	4255	4130	4142	-2 66
225	Rémy et Associés	239	239	237 50	-0 63
355	R. Poulenc CIP	340	340	350	+2 94
345	Robur Financ.	325	325	325	....
75	Rochette (La)	74 60	72 60	73 40	-1 87
1680	Roussel Uclaf	1679	1676	1700	+1 25
3170	R. Imp&Ly *	3151	3150	3150	-0 03
180	Sade (Ny)	183 50	183 50	182	-0 82
1570	Sagem	1650	1649	1648	-0 12
450	Saint Gobain	462 70	459	453 10	-2 07
1400	Saint Louis	1487	1470	1485	-0 14
1530	Salomon Ly.	1520	1530	1548	+1 84
350	Salvepar (Ny)	350	350	350	....
865	Sanofi	872	876	856	-1 83
1850	SAT	1810	1810	1810	....
245	Saul. Chât.	237 80	232	231 20	-2 78
1380	Saupiquet (Ny)	1360	1380	1355	-0 37
680	Schneider	676	681	673	-0 44
28	SCOA	27 75	27 75	27 30	-1 62
....	Scor s.a.	635	630	633	-0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1600	S.E.B.	1630	1630	1620	-0 61
420	Sefimeg	420	417 10	416	-0 95
410	Sextant A.	416	413	420	+0 96
970	SFIM	930	960	930	....
240	S.G.E.	217 30	218	218	+0 32
465	Simco	467	469	466 90	-0 02
680	Sk. Rossignol	683	670	680	-0 44
475	Sligos	468	471	474	+1 28
435	Société Génl.	431 10	430 50	430	-0 26
101	Sodecco (B)	109 50	103	109 50	....
150	Sodero (Ny)	149 90	149 90	147 50	-1 60
720	Sodexho	728	728	732	+0 55
67	Sogenal (Ny)	68	69 80	69 80	+2 65
365	Sogerap	353 20	355	353 10	-0 03
1390	Som-Allib.	1465	1465	1470	+0 34
1380	Source Perrier	1352	1349	1337	-1 11
690	Sovac	686	680	688	+0 29
395	SPEP	370	366	366 60	-0 95
405	Spie-Batignol.	485 90	487	487	+0 24
880	Strafor	872	870	871	-0 11
330	Suez	325 10	325 10	325 20	+0 03
880	Synthelabo	885	878	880	-0 56
125	Thomson CSF	125 60	124	124 50	-0 88
850	Total	862	866	856	-0 70
132	- (certif)	132	133 90	132 20	+0 15
250	Truffaut Fin.	247 50	247	246	-0 61
515	U.A.P.	516	520	520	+0 78
270	U F B Locab.	279 80	271	279 80	....
795	U I C	790	806	818	+3 54
480	U I F	475	478	478	+0 63
875	U I S	850	841	842	-1 23
845	Unibail	849	840	850	+0 15
515	Valéo	530	530	526	-0 75
315	Vallourec	320	319	319	-0 31
340	Via Banque	339 50	340	335	-1 33
....	Worms et Cie	371	361	364	-1 89
1230	Zodiac	1124	1115	1102	-1 96
1190	Elf Gabon	1126	1140	1149	+2 04
138	Amax	132 60	130 70	129 70	-2 19
....	Amer. Barrick	137	138 20	138	+0 73
140	Amer. Express	158 10	155 50	155 50	-1 64
235	A.T.T.	239 80	235	235	-2 00
230	Anglo Amer.C.	214 60	209 60	205 90	-4 05
480	Amgold	445	429	433 30	-2 63
275	Banco Santander	280	280	281	+0 36
815	B.A.S.F.	818	810	812	-0 73
945	Bayer	956	942	942	-1 46
78	Buffelsfont.	70	72 70	71 70	+2 43
119	Chase Manh.	118	116 70	116	-1 69
167	De Beers	162	161 80	160 20	-1 11
2140	Deutsche Bank	2198	2195	2175	-1 05
1180	Dresdner Bank	1202	1212	1234	+2 66
82	Driefontein	75 50	75	74	-1 99
280	Du Pont-Nem.	291 50	286	286	-1 89
245	Eastman Kodak	245 50	242	240 50	-2 04
21	East Rand	20 35	19 75	19 65	-3 44
58	Echo Bay	53 60	55	53	-1 12
265	Electrolux	253	251 10	251 10	-0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
187	Ericsson	178	178	177	-0 56
355	Exxon Corp.	353	348 50	343	-2 83
205	Ford Motor	200 10	194 60	194 50	-2 80
53	Freegold	46 50	46	45 20	-2 80
27	Gencor	25 60	24 70	24 10	-5 86
440	Gén. Elect.	437 10	430	432	-1 17
250	Gén. Motors	236 10	238 50	237 90	+0 76
400	Gén. Belgique	400	400 50	400 50	+0 13
79	Gd. Métropol.	78 60	79	80	+1 78
98	Guinness	97 65	98 50	98	+0 36
21	Hanson PLC	21 70	21 70	21 50	-0 92
37	Harmony Gold	33	33 05	32 40	-1 82
330	Hewlett Packard	325 70	331	331	+1 63
48	Hitachi	51	50 10	49 90	-2 16
825	Hoechst	832	840	840	+0 96
104	Homestak	97	98	96 30	-0 72
128	I.C.I.	133 90	133 80	132 10	-1 34
610	I.B.M.	595	596	593	-0 34
345	I.T.T.	355	350	345	-2 82
195	Ito Yokado	199	194 10	197 50	-0 75
74	Matsushita	75 20	74 10	74 35	-1 13
19 50	Maxwell	20 40	19 80	19 90	-2 45
205	Mc Donald's	190	187	186 50	-1 84
725	Merck	762	757	750	-1 57
555	Minnesota M.	523	516	514	-1 72
....	Mitsubishi	57 40	56 50	57	-0 70
405	Mobil corp.	401	402 10	416	+3 74
325	Morgan J.P.	309	301 50	301	-2 59
33500	Nestlé	33820	34000	34010	+0 56
167	Norsk Hydro	159 10	168 20	162 20	+1 95
125	[illegible]	110 40	107 50	105 80	-4 17
1920	Pétrofina	1905	1915	1904	-0 05
390	Philip Morris	410	408 30	405 10	-1 20
98	Philips	103	101 10	101 20	-1 75
82	Placer Dome	75 50	75 05	75	-0 66
....	Procter Gamble	485	487	485 50	+0 10
270	Quilmès	242	242	242	....
30	Randfontein	27	26 95	25 90	-4 07
245	Rhone Poul. Rorer	271	270	270	-0 37
490	Royal Dutch	488	484 50	482 20	-1 19
57	RTZ	58	58 20	58 10	+0 17
1 76	Saat.& Saatchi	1 89	1 88	1 88	-0 53
62	St Helena	48 65	48 10	48 30	-0 72
405	Schlumberger	399 50	400 60	405	+1 38
54	Shell transp.	54 40	53 30	53 30	-2 02
2180	Siemens	2240	2231	2217	-1 03
850	Siemens Nixdorf	820	820	820	....
270	Sony	272 50	268 90	269 40	-1 14
93	Sumitomo Bank	96	96	96	....
265	T.D.K.	266	265 60	265	-0 38
51	Telefonica	51 40	51 15	52	+1 17
32	Toshiba	32 80	32 10	32 60	-0 61
485	Unilever	492 30	492 20	490 50	-0 37
290	Unit. Techn.	285	272 80	271	-4 91
440	Vaal Reefs	408	400	396	-2 94
....	Volkswagen	1225	1250	1250	+2 04
350	Volvo	355	320 50	327	-7 89
....	Wagons lits	1105	....	....	....
240	West. Deep	215 60	216 70	211	-2 13
340	Xerox Corp.	327 10	....	....	....
117	Yamanouchi	122 10	121 80	121	-0 90
1 76	Zambia Cop.	1 74	1 74	1 71	-1 72

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	121 85	1 77
Emp.Etat 9,8%78	100	0 64
10,80% 79/94	102 20	9 91
Emp.Etat 13,4%83	108 10	8 33
Emp.Etat 12,2% 84	102 82	10 06
Emp.Etat 11% 85	109 40	4 97
10,26% mars 86	103 45	4 09
OAT 10% 5/2000	104 85	1 91
OAT 9,9% 12/1997	103 62	6 37
OAT 9,8% 1/1996	102 05	5 02
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	104 86	6 98
CFF 10,30% 88	100 55	5
CFF 10,25% nov 90	103 20	4
CNA 10 % 1979	....	4 11
CNB Bques 5000F	99 48	0 87
CNB Paribas 5000F	99 45	0 87
CNB Suez 5000F	99 45	0 87
CNE 11,5% 85	101 20	1 78
CNI 1/82 5000F	99 48	0 87
CNT 9 % 88	94 20	2 85
CRH 10,90% déc.85	106 15	5 85
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	965	....
Cons	2150	....
Alcatel 6 % janv. 89	570	....
Ly. Eaux cv 6,5%	754	....
Thoms. cv 9,2% 86	766	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1140	1132
Applications Hydr.	1530	1501
Arbel	428	427
Bains C.Monaco	1230	1249
B.Hypoth.Europ.	386	385
B.N.P. Intercont.	258	260
Beghin-Say (C I)	460	459
Bénédictine	3205	....
Bidermann Internat.	510	510
Blanzy Ouest	2220	2220
B T P	69 60	70
Cambodge	876	900
Carbone Lorraine	630	625
Case Poclain	10 25	10 20
C.E.G.F (Frigor.)	420	420
Centenaire Blanzy	485	476
Cerabati	89 50	89 50
Champex Ny	102 80	106 70d
CIC (CIP)	180	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1020	1015
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Colimeg	258	....
Cogifi	335	326
Comiphos	506	504
Cie Industrielle	4416	4452
Cpt Lyon Alemand	410	398 10
Concorde	770	775
Constr.Mét.Prov.	34	34
Crédit Gén.Ind.	237 20	247
Cr Universel (Cie)	531	530
Créditel	107 80	111
Darblay	850	....
Degremont	1690	1700
Delalande	1532	1559
Delmas Vieljeux	3849	3849
Didot Bottin	1280	1290
Eaux Bassin Vichy	2650	2600
Eaux Vittel	910	915
Ecia	260	256
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	315	317
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Etex (ex Eternit)	1700	1700
Finalens	247	250
F.I.P.P.	140	....
F.N.A.C.	1601	1615
Foncière (Cie)	536	535
Fonc.Lyonnaise	680	680
Foncina	405	421 20d
Fougerolle	711	715
France I.A.R.D.	780	788
France SA (La)	1625	1628
From. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	785	770
Genefim	273 70	272
Gévelot	510	491
G.F.C.	380	374
G.F.I.I.	266	257 10
Grds Moulins Paris	1460	1460
Groupe Victoire	1001	1001
G.T.I (Transport)	450	460
Immobail	325	330
Immobanque	645	655
Im.Marseillaise	5590	....
Imm. Plaine-Monceau	320	320 20
Immofice	410	415
Invest.(Sté Cle.)	3340	3290
Lambert Frères	300	300
Lille Bonnières	1401	1400
Loca-Expansion	286	285
Locafinancière	475	....
Locatel	191	190
Louis Vuitton	639	838
Louvre	3090	3090
Lucia	1487	1495
Machines Bull	37	37
Mag.Uniprix	184	184

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	810	....
Métal Déployé	553	554
Mors	103 50	103
Navigation (Nle)	205	208
Optorg	332 50	332 90
Orfel (CI)	309	304
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	1060	....
Paluel Marmont	800	800
Parfinance	160	160
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	245	246
Paris Orléans	240	245
Partners Invest.	340	352 50
Pathé Cinéma	769	....
Piper Heidsieck	1800	1627
Porcher	480	478 40d
Promodès (CI)	1030	1030
Publicis	780	779
Rochefortaise	104 40	108
Rosario	280	....
Rougier	442	442
S.A.C.E.R.	374	380
S.A.F.A.A.	158	....
S.A.F.I.C Alcan	355	360
SAFT	1265	1299
Saga	387	303 50
Saint Dominique (F.)	118 90	118 90
Salins du Midi	860	824 o
Savoisienne M.	164	165
S.C.A.C.	796	790
Senelle Maubeuge	401	398
S.Expl.Part. (M)	144	144
Silic	594	590
Sévin	227 70	235
S.I.P.H.	258	....
S.M.C.I.	133	132
Sofal	509	508
Soffo	403	403
Soficel	1294	1285
Softam (ex Satam)	78 50	78 50
Sofragi	1830	1870
Sophia-Bail	372	375
Sopagel	141	144
Soudure Autogène	783	789
Sovabail	310	310
Stemi	786	....
Taittinger	3400	3400
Testut-Aquitaine	718	....
Tour Eiffel	239 60	239 60
Ufiner	1100	1100
U.T.A.	2220	2220
Vicat	395	384
Viniprix	1793	1596
Virax	148	148
Maroc Sté Brasserie	220	219 30o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	605	605
Akzo Nv Sico	363	355
Alcan Aluminium	125	....
American Barrick	135 60	135 10
American Brands	246	238
Arbed	685	....
Asturienne Mines	153	154
Banco Popular Espa.	620	610
B.Reglements Int.	26000	26000
Can.Pacifique	94 20	92
Chrysler Corp.	86	....
CIR	12 85	....
Commerzbank	765	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	328	319
Fiat	27	....
GBL (Brux Lamb.)	551	550
Gevaert	1005	....
Glaxo Holdings Ltd	128	127
Goodyear Tire	220	217
Grace and Co (WR)	221	214
Honeywell Inc.	350	....
Johannesburg	79	....
Kubota	25 60	27
Latonia	310	310
Midland Bank	20	....
Noranda Mines	94 50	90 20
Olivetti priv.	10 90	11
Pakhoed hold.	575	570
Pfizer Inc.	372	....
Procter Gamble	472	466 90
Ricoh	26 80	....
Robeco	304	304 90
Rodamco NV	160	161
Rolinco	306	303 50
Saipem	5 60	....
Sema Group	26	26
SKF Aktiebolaget	95 10	95 50
Tenneco Inc.	215	....
Thorn Electrical	74 80	75
Toray Ind.	26	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	12 15	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	....
Boiron	815	....
Calciphos	117	122 80
C G H Cogedhor	40	36 80o
C. Occid. Forestière	181	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Copavex	576	....
Drouot Assurances	375	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	75	75
Europ Soutirus Ind.	20	....
Gachot S.A.	68 80	69 50
Groupe Expansion	62	62
Guy Degrenne	510	....
Haribo Riglès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
[illegible]	300	....
Jaeger	125	....
Lectures du Monde	226 80	....
Nicolas	781	....
Patemelle RD	1410	....
Particip. Percier	390	....
[illegible]	240	....
Rorento N.V.	199 60	199 80
St-Gobain-Emballage	2300	1650 o
Sema Metz	217 60	....
S.E.P.R.	1440	1325 o
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Ufiner	390	....
Waterman	1500	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	6 004	5 908	6 250	6 150
Ecu	6 981	6 982	....	....
Allemagne (100 dm)	339 980	340 230	349	348
Belgique (100 F)	16 508	16 514	17	17
Pays-Bas (100 fl)	301 580	301 780	310	310
Italie (1000 lires)	4 549	4 550	4 800	4 800
Danemark (100 krd)	87 780	87 790	92	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 994	9 999	10 400	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 092	3 090	3 500	3 500
Suisse (100 f)	389 800	390 930	397	398
Suède (100 krs)	93 680	93 700	98	96
Norvège (100 k)	87 060	87 080	91	91
Autriche (100 sch)	48 310	48 346	49 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 430	5 431	5 700	5 700
Portugal (100 esc)	3 965	3 867	4 400	4 400
Canada (1 $ can)	5 211	5 136	5 400	5 350
Japon (100 yens)	4 357	4 305	4 410	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8
Or fin (kilo en barre)	69600	67600
Or fin (en lingot)	69950	67950
Napoléon (20F)	399	388
Pièce Fr (10 f)	370	.....
Pièce Suisse (20 f)	399	385
Pièce Latine (20 f)	398	382
Souverain	506	495
Pièce 20 dollars	2195	2120
Pièce 10 dollars	1130	1110
Pièce 5 dollars	610	.....
Pièce 50 pesos	2600	2620
Pièce 10 florins	430	399

SICAV (sélection) 2/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1044 51	1019 03
Actilion	225 81	219 77
Agepargne	785 65	761 72
Améri-gan	7886 13	7390 51
Amplitude	628 22	609 92
Arbitrages Court.T.	6680 90	6667 56
Associc	1113 15	1113 15
Atout Futur	371 05	362
Auracic	1397 46	1358 75
Avenir Alizes	1675 27	1642 42
Avenir CIC	109 82	106 62
Axa Capital	156 70	149 95
Axa Court Terme	7329 84	7329 84
Axa Europe	123 52	118 20
Axa Investissements	122 10	116 84
Axa NPI	119 55	114 40
Axa Première	109 55	109 22
Axa Sélection	139 31	133 31
Axa Valeurs PER	121 65	118 41
Capimonétaire	5861 58	5856 72
Capioblig	5928 61	5841 19
Capitacic	1205 24	1187 43
Carden Pierre	28 82	28 12
Comis	1225 58	1195 89
Comptavalor	3258 08	3251 20
Convertimmo	360 48	346 52
Credinter	498 17	473 89
Credit Mutuel Capital	1190 04	1186 71
Diese	1210 83	1181 30
Drouot France	835 08	799 12
Drouot Investiss.	1030 18	985 82
Drouot Sécurité	250 69	239 89
Ecucic	1052 42	1036 97♦
Ecuper	128 31	122 78
Ecureuil Capitalisation	2372 65	2349 16
Ecureuil Géovaleurs	2206 68	2142 41
Ecureuil Investissements	404 91	393 12
Ecureuil Monépremière	62007 64	62007 64
Ecureuil Mondiale	36559 67	36559 67
Ecureuil Trésorerie	2262 03	2262 03
Ecureuil Trimestr.	2021 98	2001 96
Elicash	583414 84	583414 84♦
Energie	288 90	275 80
Eparcic	3331 11	3331 11
Eparcourt-Sicav	4326 06	4315 27
Epargne Associat.	25136 27	25098 62
Epargne Capital	9914 06	9815 90
Epargne Court Terme	624 15	624 15
Epargne Croissance	1782 19	1734 49
Epargne Industrie	91 07	88 63
Epargne J.	64641 49	64641 49
Epargne Long Terme	191 23	186 11
Epargne Monde	1301 78	1266 94
Epargne Obligat.	192 21	187 07
Epargne Première	13410 37	13310 54
Epargne Ouest	1085 71	1056 65
Epargne-Unie	1321 37	1289 14
Epargne Valeurs	449 52	437 49
Epsilon	1230 60	1218 42♦
Eufi Cash capi.	7824 80	7824 80
Eufinvest capi.	672 09	652 51
Eurocic Leaders	1057 87	1027 06
Eurodyn	1191 49	1162 43
Euro Gan	6585 15	6428 03
Fonsicav	13320 22	13320 22
France-gan	9477 86	9113 32
France Garantie	262 30	261 78
France Index Sicav	105 10	102 02
France Investiss.	343 31	334 94♦
France Obligations	482 93	458 35
Francic	434 28	421 63
Francic Pierre	108 19	105 04
Francic-Régions	1198 24	1163 34
Fructi-Associations	32 93	32 93
Fructi-Capi	38 79	38 22
Fructi Court	131776 68	131776 68
Fructidor	237 73	234 22
Fructi-Epargne	31 67	30 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	842 97	822 41
Fructimmo	28 21	27 52
Fructi-Première	10594 64	10437 97
Fructivar	5031 13	5018 58
Futuroblig	1315 96	1283 86
Gestilion	13857 36	13589 41
Gest.Associations	168 61	165 10
Horizon	1195 43	1160 61
HLM Monétaire	12895 54	12895 54
Interépar.	108912 84	108711 30
Interoblig.	13620 18	13000 17
Intersélection Fce	522 36	507 15
Japacic	189 64	164 70
Jeunepargne	268 27	264 31♦
Laffitte Amérique	247 03	236 98
Laffitte Europe	250 31	240 11
Laffitte Expan.	251 84	241 67
Laffitte France	301 07	288 80
Laffitte Immobil.	221 29	212 27
Laffitte Japon	418 99	401 91
Laffitte Oblig.	137 76	132 14
Laffitte Rendement	194 88	186 94
Laffitte Tokyo	370	354 92
Latitude	2094 80	2091 68
[illegible] C.T.	11686 75	11686 75
[illegible] L.T.	6508 90	6319 32
Lion Association	11312 13	11312 13
Lion Institution	27201 17	27133 34
Lionplus	900 95	883 28
Lion Trésor	2110 54	2089 64
Lion 20 000	24470 58	24470 58
Livret Bourse Inv.	530 25	514 81
Livret Portefeuil.	712 35	691 60
Méditerranée	187 31	179 24
Mensuel CIC	10025 50	9925 25
Monecic	5353 24	5353 24
Monédor	52822 63	52822 63
Mone.J	67582 48	67562 48♦
Monévalor	78023 85	78023 85
Mutualité dépôts	12558 33	12533 26
Mutuelle Unie Sel.	152 25	145 69
Natio Court Terme	263116 00	263116
Natio-Epargne	16447 86	16285 01
Natio-Ep. Ret.	125 59	122 23
Natio Epargne Trésor	7276 38	7261 86
Natio-Immob.	1178 85	1147 30
Natio-Inter	1358 03	1321 68
Natio-Monétaire	23595 08	23595 08
Natio Obligations	537 31	522 93
Natio-Patrimoine	1428 06	1389 84
Natio-Placements	65024 75	65024 75
Natio-Revenus	1032 21	1021 99
Natio Sécurité	12128 86	12128 86
Natio-Valeurs	826 65	804 63
Nippon-Gan	6509 78	6259 40
Nord Sud Dévelop.	1453 37	1450 47
Obli-Associations	139 66	138 28♦
Oblicic-Mondial	2512 37	2475 24
Oblicic-Régions	1016 93	1001 90
Oblig. très court	165 25	162 81
Oblilion	1281 24	1268 65
Oblisécurité Sicav	11946 05	11946 05
Optimal	33467 83	32483 04
Oracion	1082 87	1036 95
Oradyn	6708 39	6485 92
Paribas Capitalisation	1362 78	1342 62
Paribas Epargne	19278 93	19240 45
Paribas Opportunités	131 90	126 52
Paribas Patrimoine	581 49	657 78
Paribas Revenus	92 81	91 89
Patrimoine Retraite	207 20	203 14
Pervalor	631 15	612 77
Placement A.	1286 36	1260 16
Placement J.	6706 77	6693 38
Placement M.	61838 23	61714 80
Placement Nord	997 13	977 58
Planinter	1148 50	1120 49
Plénitude	127 04	123 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	60840 07	60840 07
Première Oblig.	10735 07	10724 36
Prévoy. Ecureuil	110 22	109 13
Priv'Associations	27327 54	27327 54
Proficic	1082 83	1056 42
Quartz	130 63	127 44
Réalvalor	896 95	870 83
Ramacic	159 03	156 68
Revenus Trimestr.	5356 82	5303 78
Revenu-Vert	1127 48	1110 82
St Honoré Bio-Alim.	923 73	881 84
St Honoré Biens du Tr.	10435 07	10383 15
St Honoré Global	230 42	219 97
St Honoré Invest.	766 95	722 63
St Honoré Mat Plac.	191 30	182 63
St Honoré Pacifique	620 20	592 08
St Honoré PME	521 98	498 29
St Honoré Réal	13877 22	13821 93
St Honoré Services	491 60	472 69
Sécuricic	1623 51	1623 51
Sécuri-Gan	13014 09	12758 91
Sécurimar	1293 93	1293 93
Sicasden	711 61	701 08
Sicav Associations	1720 23	1717 65
SFI-CNP Assur.	673 91	654 28
S.G. Fr. opportunités	1041 54	1021 12
Sicav 5.000	409 52	398 56
S.I. Est	1472 63	1409 22
Silvafrance	655 65	638 10
Silvam	423 21	411 88
Silverente	208 27	204 19
Silvinter	463	450 61
S.N.I.	1242 90	1206 70
Sogefrance	996 71	977 17
Sogépargne	330 35	318 41
Sogeval	1083 43	1034 30
Sogister	1369 02	1306 94
Soleil Investissements	589 91	567 22
Solstice	2123 71	2118 41
Stratégie Action	799 03	768 30
Stratégie Rendement	1304 72	1263 65
Technocic	1066 73	1035 65
Techno-Gan	5861 39	5635 95
Thesora	607 76	601 74
Transplus	140 46	134 41
Trésor Plus	1193 36	1181 54
Trésor Réel	13330 29	13330 29
Trésoricic	119922 63	119922 63
Trilion	5135	5084 16
U.A.P. Investiss.	460 44	434 16
U.A.P. Act. F.	565 84	535 75
U.A.P. Act. Sél.	622 34	599 85
U.A.P. Aedifi.	575 24	554 45
U.A.P. Altafi	203 29	195 94
U.A.P. Alto	158 41	152 68
UAP Moyen Terme	128 35	123 71
UAP Prem. Catég.	10651 54	10268 64
Uni-Associations	124 61	124 61♦
Uni-Foncier	1288 87	1237 82
Unifrance	560 61	546 94
Uni-Garantie	1337 90	1314 24
Uni Régions	1394 25	1360 24
Univenta	2632 76	2568 54
Univar	221 09	221 09♦
Univers Actions	1271 65	1240 63
Univers-Obligation	1809 29	1765 18
Valorg	1919 27	1917 35
Valréal	49472 12	49447 40
Vachon	26782 49	26755 71

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Rapport du CSA et plainte de la Cinq

Quand les chaînes se disputent le ballon rond

Alors que le CSA propose une commission permanente de concertation entre milieux sportifs et chaînes de télévision, ces dernières se disputent âprement les droits de retransmission des matches de football.

Un des joueurs dribble à la limite du hors-jeu, un autre se précipite sur l'arbitre... Il s'agit bien de football, mais la partie se joue entre télévisions, à coups d'avocats et de gros sous. Car le championnat de football à peine entamé, les polémiques recommencent entre chaînes de télévision.

Comme pour le match Spartak de Moscou-OM (*le Monde* du 5 avril), Antenne 2 tente de «dribbler» TF1 pour retransmettre le match France-Tchécoslovaquie du 4 septembre prochain, en arguant d'un contrat signé avec un intermédiaire basé au Liechtenstein. Quant à la Cinq, elle s'insurge d'être laissée sur le banc de touche pour les grands matches et fait appel à l'arbitrage du Conseil de la concurrence, auquel elle demande de sanctionner les pratiques de l'UEFA (Union des associations européennes de football) et de son affiliée française, la FFF (Fédération française de football).

Cette guérilla menée par A2 et la Cinq, chacune dans son registre, illustre à la caricature la situation du sport à la télévision : le football est dieu, Canal Plus et TF1 en sont les prophètes. Les deux seules chaînes bénéficiaires ont investi lourdement dans ce sport, qui draine les plus larges audiences. En contrepartie, elles ont obtenu des exclusivités, comme celle qui réserve à TF1, jusqu'au dimanche à 19 heures, les images du championnat de France.

La Cinq, sans contester le principe de ces exclusivités (elle a payé très cher le même type de contrat pour la formule 1 automobile), s'insurge en revanche quand on prétend, au nom de ces accords, lui interdire de diffuser d'autres matches dont elle souhaite acquérir les droits, à l'étranger notamment.

Elle demande donc au Conseil de la concurrence de mettre un terme à l'application en France de l'article 14 des statuts de l'UEFA, qui prévoit que toute retransmission d'un match disputé dans l'espace de l'UEFA – c'est-à-dire l'Europe – suppose l'accord de l'association du pays récepteur (en l'occurrence la FFF). Déjà exclue de fait de tous les matches achetés par l'UER (l'Union européenne de radiodiffusion), dont elle n'est pas membre, la Cinq estime que ce dispositif lui empêche un accès équitable aux autres matches, «hors UER».

Football et tennis, sports rois

Nul hasard à ce déchaînement autour des pelouses : si le football ne peut plus se passer de la télévision dont il tire des recettes importantes, l'inverse est aussi vrai. La commission du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui vient d'enquêter pendant plus d'un an sur les rapports entre sport et télévision note que deux disciplines, football et tennis, représentent à elles seules 55 % des programmes sportifs de la télévision en France.

Les dix premiers sports occupent les trois quarts de l'offre globale. La concentration étant l'ennemie de la diversité, le CSA déplore que les autres sports se trouvent largement éliminés du petit écran. Le service public fait un effort que salue le CSA : FR3 ouvre son antenne à 33 disciplines, Antenne 2 à 32. Canal Plus, toujours soucieuse d'additionner les publics, même restreints, diffuse 23 disciplines. En revanche, la Cinq se contente de 12, et TF1 de 6 sports seulement.

Pour remédier à cette situation, le CSA fait quelques propositions, dont celle de constituer une commission permanente jouant à la fois un rôle d'observatoire, de reflexion et de concertation entre tous les partenaires concernés, y compris les «agents-conseils» dont le rôle est devenu crucial dans toutes les opérations mêlant sport et sponsoring.

Le CSA suggère que cette commission fixe des «règles du jeu» en matière d'exclusivités, d'accès des journalistes aux stades. Le conseil entend veiller au respect des limites fixées au parrainage et met en avant la notion de «garantie minimale» de couverture pour les grands événements, c'est-à-dire leur diffusion en clair, et non par Canal Plus. Il voudrait enfin encourager une diversification des sports présentés à l'antenne. Pour cela, il suggère des incitations vis-à-vis des chaînes généralistes, notamment publiques.

Des buts cousus d'or

Mais il compte aussi sur le développement des chaînes thématiques, diffusées sur les réseaux câblés. Sur ce terrain du câble, l'échec du projet Sports 2-3, qui devait associer les chaînes publiques et le groupe Chargeurs, laisse le champ libre à l'affrontement de deux protagonistes. D'un coté, Eurosport, dont TF1 a récemment pris en main la destinée. De l'autre, TV Sport, qui dépend de Canal Plus.

La chaîne cryptée vient, comme prévu (*le Monde* du 24 mai), avec son associé la Générale des eaux, de racheter 50 % des activités télévision du groupe britannique WH Smith. Elle partage ainsi avec la première chaîne sportive au monde, ESPN (qui dépend du groupe américain ABC) le contrôle du Réseau européen du sport dont TV Sport est la version française. Moins contraintes qu'une chaîne généraliste à jouer l'audience, ces chaînes thématiques ouvrent leur grille à des disciplines qui n'ont pas encore tout cédé au sport-spectacle. Ainsi, TV Sport a-t-elle signé des accords avec le basket-ball et le hand-ball.

Canal Plus, qui tient absolument à préserver son fonds de commerce, le sport et les films, n'oublie pas pour autant le sport-spectacle. La chaîne cryptée cherche même à y intervenir plus directement, pour redonner du lustre à un championnat que la domination de Marseille risquait d'affadir. Elle joue donc l'intégration verticale, en investissant dans le club du Paris-Saint-Germain (*le Monde* des 2-3 juin).

Disposant chacune d'une chaîne spécialisée en plus de leur antenne principale, et surtout des moyens d'investir à long terme, TF1 et Canal Plus campent solidement autour de leurs buts cousus d'or. Les autres essayent de conserver leurs spécialités menacées par l'appétit des concurrents, tennis et cyclisme pour A2 et FR3, automobile et hippisme pour la Cinq. Mais ils n'ont pas renoncé à chasser le ballon rond, et dans son sillage les contrats publicitaires.

M. C. I.

□ **L'hebdomadaire *Politis* en cessation de paiement.** – Endetté de 3 millions de francs, l'hebdomadaire *Politis* est en cessation de paiement. Le tribunal de commerce décidera mercredi 7 août de la liquidation ou de la mise en redressement judiciaire du magazine. Bernard Langlois, directeur de la publication, préconise une réduction de la pagination, cinq à six licenciements, et une nouvelle souscription à la rentrée pour redresser les finances de l'entreprise. Depuis sa création grâce à une campagne de souscription en janvier 1988, ce magazine de gauche a déjà connu deux dépôts de bilan. Tiré à 25 000 exemplaires et vendu à 15 000, Politis emploie vingt et un salariés permanents.

□ **RFI implante un centre émetteur à Djibouti.** – Radio France internationale (RFI) va implanter à Djibouti un centre doté de trois émetteurs ondes courtes de forte puissance, dont la construction s'étalera sur trois ans. C'est la première implantation directe de RFI hors du territoire français.

ÉCHECS

Le tournoi de Bienne

Shirov grand vainqueur Lautier bon troisième

Dans une semaine débuteront, à Bruxelles, les quatre quarts de finale du Tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs 1993. En attendant, huit grands maîtres « recalés » et dont l'horizon est 1996, disputaient, à Bienne (Suisse), un tournoi fermé aller et retour (chaque joueur se rencontre une fois avec les Blancs, une fois avec les Noirs).

Tournoi difficile dans lequel Joël Lautier avait terminé bon dernier l'an passé. L'ancien champion du monde junior, aujourd'hui âgé de dix-huit ans, a fait, cette fois, un bon parcours. Perdant ses deux parties face à Shirov, dix-neuf ans, grand vainqueur du tournoi, et une face à Adams, dix-neuf ans aussi, Lautier a vaincu deux fois Kozul, ancien champion de Yougoslavie, et deux fois l'Américain Christiaen, annulant ses sept autres parties. Troisième *ex-æquo*, il devrait entrer à la fin de l'année dans le « club » des 2 600 points ELO, confirmant sa place de premier joueur français.

Classement final (entre parenthèses le classement ELO) : 1. Shirov (2 615), 9,5 sur 14 possibles ; 2. Barcev (2 685), 8,5 ; 3. Andersson (2 625) et Lautier (2 580), 7,5 ; 5. Christiansen (2 600), 7 ; 6. Adams (2 615), 6 ; 7. Gavrikov (2 585), 5,5 ; 8. Kozul (2 560), 4,5.

CARNET DU Monde

Naissances

– Brigitte
et
Jean-Claude GARDETTE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Julie,

le 24 juillet 1991, à Suresnes.

– Dominique BUFFIER
et son épouse
Corinne LE ROCH

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Solène,

à Paris, le 3 août 1991.

156, rue Oberkampf,
75011 Paris.

Décès

– Mme Ida Bonifay,
M. et Mme Francis Labro,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Marie BONIFAY,

à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église des Essards (Indre-et-Loire).

91, rue des Moines,
75017 Paris.
111, rue de Courcelles,
75017 Paris.

– Rabastens (Tarn).

Edith et Dominique Garraud,
ses enfants,
Frederic Ligier,
Ses petits-enfants, parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie GARRAUD,
ancien rédacteur en chef du *Figaro,*

survenu le 3 août 1991, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

81800 Rabastens.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

– Mme Didier Gatineau,
née Stéphanie Sabotin,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Didier GATINEAU,

survenu brutalement le 28 juillet 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

6, rue de la Libération,
92210 Saint-Cloud.

– Guy Gendrot,
Ses associés,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Guy Gendrot « 3 G »,
ont la douleur de faire part du décès de leur associé,

Didier GATINEAU,
expert-comptable,
commissaire aux comptes.

24, quai Carnot,
92210 Saint-Cloud.

– Nous apprenons le décès de

Jean GRAVIER,
ancien sénateur du Jura,

survenu samedi 3 août dans sa soixante-seizième année.

[Né le 27 octobre 1915 à Frontenay (Jura), Jean Gravier, directeur commercial, avait été maire de cette commune de 1957 à 1983. Conseiller général du canton de Voiteur de 1964 à 1982, date à laquelle il ne s'était pas représenté, président de l'assemblée départementale de 1973 à 1980, vice-président du conseil régional de Franche-Comté de 1974 à 1983, Jean Gravier avait été proclamé sénateur du Jura en février 1966 après l'entrée au gouvernement d'Edgar Faure, dont il était le suppléant, comme ministre de l'agriculture en janvier 1966. Il avait siégé au palais du Luxembourg sur les bancs centristes sans interruption jusqu'au renouvellement de 1983, date à laquelle il avait décidé de ne pas se représenter, et avait été secrétaire du Sénat de 1974 à 1977.]

– M. Philippe Rembault,
son époux,
M. et Mme René Guillot,
ses parents,
Mlle Hélène Guillot,
MM. Jacques et Bernard Guillot,
ses sœur et frères,
M. et Mme Michel Rembault,
et leurs enfants,
Mme Danielle Rembault
et sa fille,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Neveu et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Danielle GUILLOT-RAMBAULT,

foudroyée par la maladie, le dimanche 4 août 1991, à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Marcel Raynaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis HENNING,
née Jacqueline Raynaud,

le 4 août 1991, à l'âge de soixante et onze ans.

Une bénédiction aura lieu le mercredi 8 août, à 14 h 30, à la maison funéraire de Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes, vous pouvez adresser un don à la Fondation pour la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Henri LEHMANN,
officier
de l'ordre des Palmes académiques,
commandeur
de l'ordre du Quetzal (Guatemala),

survenu le 3 août 1991, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Avec G. H. Rivière et le docteur Rivet, il a travaillé à la constitution du Musée de l'homme en 1937, dont il fut aussi sous-directeur. Grand américaniste, ethnologue et archéologue, il a effectué de nombreuses missions en Amérique centrale et du Sud. Il est l'auteur de films et de publications.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 7 août, au cimetière de Sylvains-les-Moulins (Eure).

– Centre hospitalier régional et universitaire de Limoges,
M. Alain Rodet,
président du conseil d'administration,
M. Serge Fontarensky,
directeur général,
M. Gilbert Catanzano,
président de la commission médicale,
M. François Bonnaud,
doyen de la Faculté de médecine,
L'ensemble des médecins et des agents du centre hospitalier régional et universitaire de Limoges,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Georges NICOT,
ancien président
de la commission médicale,

survenu le 31 juillet 1991.

Ils s'associent à la très grande peine de sa famille.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

Les familles Varhouver, Lellouch et Godard,
ont la peine de faire part du décès, survenu le 3 août 1991, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Geneviève MOSSÉ,
née Godard,
professeur aux lycées de Tananarive.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), le mercredi 7 août, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au Mesnil-Esnard (Seine-Maritime), à 14 h 30.

Mazie Varhouver,
77210 Avon.
Henriette Lellouch,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme René Goscinny,
sa fille,
Anne Goscinny,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Deuyse POLARO,
née Drapier,

survenu le dimanche 4 août 1991, à Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône).

Les obsèques auront lieu à Nice, le mercredi 7 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

– Nicole, Claudine,
Daniel et Martine,
Jean-Pierre et Myriam,
Philippe et Lydia,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Renée TORDJMAN,
née Schachmes,

survenu le 3 août 1991, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 7 août, à 11 heures.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, aimée et sont restés fidèles à sa mémoire.

Remerciements

– Mme Josette Prea
et ses enfants
remercient très chaleureusement tous ceux qui, par leurs témoignages d'amitié, se sont associés à leur peine à l'occasion du décès de

Jean-Jacques PREA.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 5 et de mardi 6 août 1991 :

DES DÉCRETS

– N° 91-760 du 5 août 1991 modifiant certaines dispositions du code de la sécurité sociale (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) et du décret 76-1282 du 29 décembre 1976 modifié relatives aux dates d'exigibilité des cotisations de sécurité sociale versées par les employeurs aux organismes de recouvrement.

– N° 91-761 du 5 août 1991 modifiant le code de la sécurité sociale (troisième partie : Décrets) et le code de la santé publique et relatif aux prestations familiales et à la prime relative à la protection de la maternité dans les départements d'outre-mer.

Décisions relatives à des demandes de création, d'extension d'établissements sanitaires privés et d'installations d'équipements matériels lourds.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole normale supérieure de Cachan

• Section A 1

Jean-Luc Gibernon (1), Mathieu Savin (2), Antoine Balan (3), Xavier Bravo (4), Pierre-Henri Jondot (5), Alain Plagne (6), Jérôme Pesenti (7), Josselin Garnier (8), Gilles Halbout (9), Emmanuel Blanchard (10), Luc Segoufin (11), Emmanuel Laporte (12), Florent Hivert (13), Hélène Perrin (14), Michel Fauconnet (15), Thierry Bodineau (16), Fabrice Gourdellier (17), Gilles Beland (18), Stéphane Gentil (19), Yannick Tondut (20), Loïc Prylli (21), Cyril Grunspan (22), Franck Lecocq (23), Yannick Henrio (24), Rémi Cassier (25), Jean-Baptiste Fantun (26).

• Section A 2

Franck Latrémolière (1), Thomas Boutreux (2), Jean Hannachi (3), Thomas Zabulon (4), C. Seizilles de Mazancourt (5), Philippe Claudin (6), Pierre Mejean (7), Philippe Morisset (8), Orozco Bonet (9), Anne Milet (10), Sylvaine Kleim (11), Pierre Villain (12), Ivan Dornic (13), Luc Rejaud (14), Valérie Julfian (15), Sébastien Lebonnois (16), Valéry Irévost (17), Philippe Gauzelin (18), Valérie Laurent (19), Claude Frappart (20), Orlando Tomas (21), Marie Nony (22), Nathalie Germain (23), Ludovic Menguy (24), Nicolas Frascati (25), Frédéric Van Wijland (26), Marie-Agnès Halle (27), Jean Le Cochec Joran (28), Pham Khuon-Viet (29), Jean-Charles Giudicelli (30), Guillaume Roullet (31), Valérie Alain (32), Lionel Carminati (33), Jacques-Patrick Vince (34), Jérôme Pety (35), Daniel Bazzali (36).

• Section A 3

Stéphane Vincent (1), Frédéric Chavane (2), Céline Goisset (3), Isabelle Gratius (4), Gabrielle Bouleau (5), Christophe Bonnefoy (6), Cédric Faye (7), Patricia Richter (8), Fabrice Coutadeur (9), Anne Smal (10), Marie-Laure Gauvin (11), Fabrice Le Douarin (12), Irène Guitton (13), Géraldine Weil (14), Laurent Fontaine (15).

• Section B'B

David Seiz (1), Philippe Drouet (2), Frédéric Bruder (3), Juliette Soulard (4), Arnault Besnard (5), Alain Fernandez de Grado (6), Stéphane Anger (7), Jean Périe (8), Correc Morgan Loig (9), Frédéric Navarro (10), Olivier Lacour (11), Eric Cheysial (12), Eric Champion (13), Bruno Sohier (14), Vincent Doucet (15), Fabrice Maillet (16), Nicolas Gillier (17), Vincent Crespel (18), Daniel Farina (19), Jean-Luc Lira (20), Pascal Bréant (21), Laurent Lacotte (22), Pierre Cognard (23), Frédéric Gougelet (24), Franck Chevallier (25), Christophe Vieules (26), Mathias Voisin (27), Bertrand Boyer (28), Jean-Christian Moriin (29), Yann Busillon (30), Philippe Mansuy (31), Jan-Yves Petit (32), Laurent Langlois (33), Clément Buvat (34), Philippe Goudeau (35), Patrick Chales (36), Thierry Chabrol (37), Nathanael Munier (38), Patrice Desarnaud (39), Frédéric Ballester (40), Frédéric Prezet (41), Isabelle Castan (42), Céline Decollonge (43), Laurent Gratien (44), Christian Arnould (45), Jacques Doan-Huu (46), Olivier Morez (47), Pierre Tardy (48), Corinne Subai (49), Adnane Ben Abdallah, (à titre d'étranger) (49), Eric Marcon (50), Bertrand Piney (51), Cyril Bonnevin (52), Christophe Durant (53), Gilles Arnal (54), Olivier Veneroso (55), Maxime De Blasi (56), Gilles Perrot (57), Alexis Morcrette (58), Lionel Simonnet (59), Faber Fayet (60), Rémi Thébault (61), Antoine Picard (62), Hélène Masse (63), Thierry Diers (64), Dominique Alberge (65), Sabine Cossart (66), Didier Jourdan (67), Denis Aue (68), Pascal Veaux (69), Sylvain Coniel (70), Jean Tayan (71), Nicolas Bertholon (72), Céline Corubie (73), Stéphane Pois (74).

• Section B 4

Jacques Laffont (1), Stéphane Boularand (2), Nicolas Zeroumian (3), Eric Le Roux (4), Thomas Bérodier Thomas (5), Eric De Cecco (6), Laurent Parize (7), Benoît Theunis (8).

• Section C

Frédéric Lagarrigue (1), François Mallet (2), Hélène Lacroix (3), Anne-Marie Charbonneau (4), Véronique Billaud (5), Christine Col (6), Marc Bouyjou (7), Muriel Braconnier (8), Franck Mitrecey (9), David Lemeur (10), Frédérique Germani (11), Karine Petit (12), Pascale Marion (13).

• Section D 1

Anne-Sophie Bailly (1), Antoine Guido (2), Judith Unal (3), Emmanuelle Savatier (4), Cécile Caseau (5), Joëlle Obser (6), Anne Beckrich (7), Clotilde Pezerat (8), Florent Romero (9), Yasmina Khadir (10), Sandrine Yvert (11), Frédéric Vialle (12), Patrick Branco (13), Christèle Hébrard (14).

• ection D 2

Sophie Cazeaux (1), Delphine Chazalon (2), Claude Fedière (3), Laurent Maurin (4), Stéphane Gauthier (5), Jérôme Gleizes (6), Nathalie Soum-Glaude (7), Sabine Pacaud (8), Corinne Mayer (9), Anne-Gaëlle Bizien (10), Raphaël Bichot (11), Stéphane Zakarian (12), Marc Vincent (13), Isabelle Prim (14), Philippe Madies (15), Nicolas Dahan (16), Anne Calvel (17), Sébastien Mainhagu (18), Eric Plagnol (19), Emmanuel Duguay (20), Eva Arnold (21), Marie Guinchard (22), Anne Plunket (23), Guillaume Cario (24), Sophie Perez (25), Mathieu Sibe (26), Blandine Madinier (27), Thomas Lugagne (28), Pierre Maunoury (29), Jean-Christophe Lefèvre (30), Cécile Perret (31), François Virondeau (32), Patricia Veysset (33), Frédéric Chanlian (34), Joanna Varley (35), Lise Plateaux (36).

• Section D 3 (premier concours)

Gwenola Le Nagard (1), Frédéric Payet (2), Tristan Brams (3), Anne Baron (4).

• Section D 3 (deuxième concours)

Jean-Christophe Auge (1), Arnauld Lefranc (2), Jean-Luc Fernandez (3), Patrick Peretti-Watel (4), Claire Zalc (5), Geraud Lafarge (6), Julien Duval (7), Jane Rasmussen (8), Angel Dupire (9), Bruno Milly (10), Juliette Fleury (11), Olivier Vigna (12).

Ecole polytechnique

Dans la liste des admissions à l'école polytechnique *(le Monde* daté 4-5 août), plusieurs noms ont été supprimé à la suite d'une erreur de transmission. Nous publions ci-dessous les noms de ces admis et prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette malencontreuse erreur.

Pierre Guitton (127), Frédéric Zwolska (127), Philippe Béguin (129), Jean-Philippe Besse (129), Philippe Fostan (131), Laurent Vogel (131), Arnaud Défossez (133), Fabien Dorchies (133), Olivier La Marle (135), Frédéric Baudouin (135), Franck Lecocq (137), Thierry Bodineau (137), Hubert Vailong (139), Jérôme Fehrenbach (139), Pascal Luciani (141), Marie-Luce Toubol (141), Thierry Delahaut (143), Antoine Findeling (143), Jean-Nicolas Denarie (145), Nadi Bouhanna (145), Philippe Wang (147), François-Xavier Henry (147), Frédéric Bokobza (149), Nicolas Conso (149), Abdelmalik Koubi (151), Rémi Poulet (151), Laurent Gautret (153), Vanessa Wisnia (153), Bruno Latourrette (155), Raphaël Guilley (155).

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 7 août 1991
Orages nombreux, parfois violents
Plus frais à l'ouest

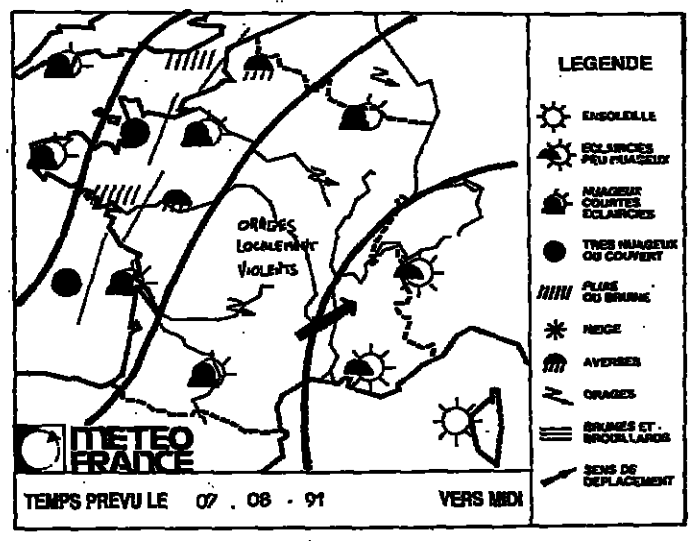

SITUATION LE 6 AOUT 1991 A 0 HEURE TU

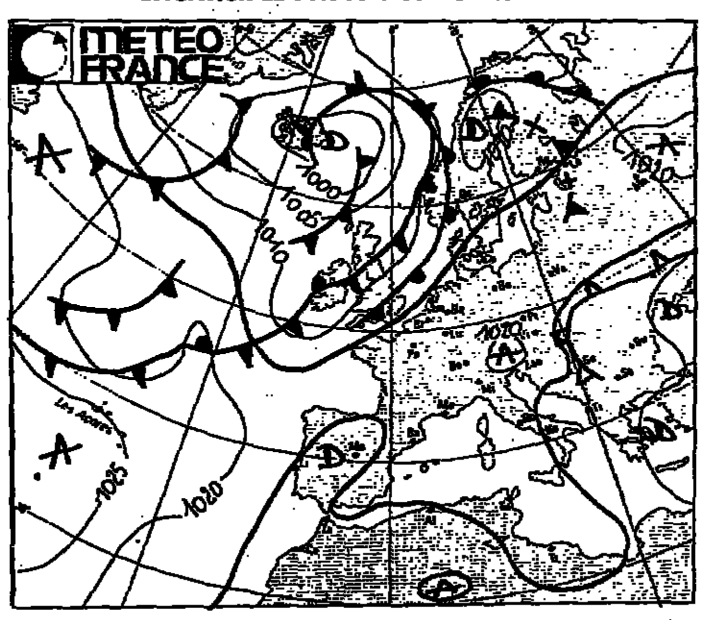

Les nuages, encore nombreux jeudi, donneront des ondées orageuses dans la moitié est du pays. Dans l'Ouest, les éclaircies deviendront plus larges, mais il fera un peu plus frais. Vendredi et samedi, le beau temps reviendra sur l'ensemble du pays avec, cependant, des passages nuageux en fin de période sur l'extrême nord et près des côtes de la Manche.

Jeudi : ondées orageuses, amélioration par l'ouest. – Une grande partie du pays connaîtra une matinée très nuageuse avec des ondées parfois orageuses. Il y aura de la brume ou des bancs de brouillard en de nombreux endroits. Seules les régions du nord-ouest (Bretagne, Pays de Loire, Normandie) et du sud-est (Provence-Côte d'Azur et Corse) auront droit au soleil.

Au cours de la journée, les éclaircies gagneront du terrain par l'Ouest, mais les nuages resteront menaçants sur la moitié est avec des averses et des orages. Des orages isolés pourront éclater également dans le Sud-Est en soirée.

Les températures minimales iront de 12 degrés à 14 degrés dans le Nord-Ouest, de 15 degrés à 18 degrés ailleurs. Les maximales atteindront de 20 degrés à 23 degrés dans le Nord-Ouest et 30 degrés près de la Méditerranée, de 24 degrés à 27 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT 1991 A 12 HEURES TU

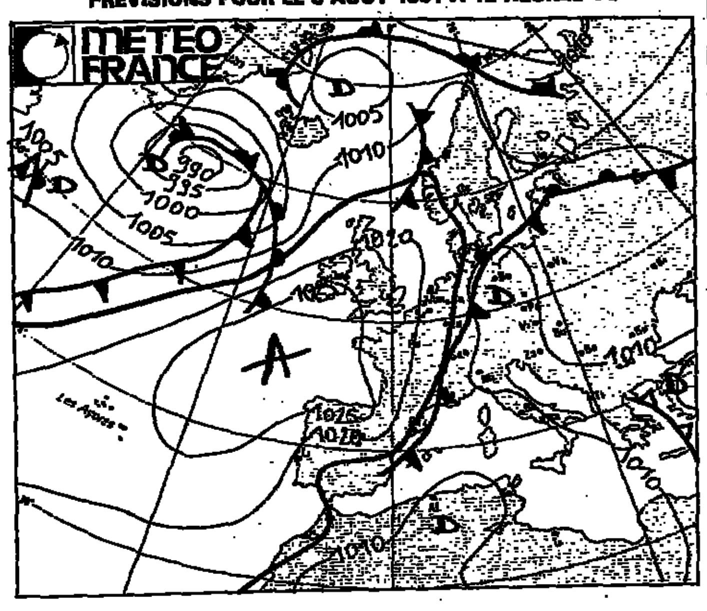

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-8-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-8-1991 à 18 heures TU et le 6-8-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	29	16	N
BIARRITZ	31	21	C
BORDEAUX	32	19	D
BOURGES	30	16	D
BREST	21	16	P
CAEN	29	14	D
CHERBOURG	–	–	–
CLERMONT-FER.	30	16	D
DIJON	30	15	D
GRENOBLE	–	–	–
LILLE	29	14	D
LIMOGES	28	17	D
LYON	31	16	D
MARSEILLE	–	–	–
NANCY	30	15	D
NANTES	31	16	D
NICE	29	20	D
PARIS-MONTS.	31	19	D
PAU	31	17	D
PERPIGNAN	33	19	D
RENNES	30	15	D
ST-ETIENNE	–	–	–
STRASBOURG	30	16	D
TOULOUSE	33	16	D
TOURS	32	17	D
POINTE-A-PITRE	33	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	35	18	D
AMSTERDAM	26	16	C
ATHÈNES	31	24	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	30	18	N
BELGRADE	25	18	D
BERLIN	27	18	D
BRUXELLES	28	17	N
COPENHAGUE	24	18	D
DAKAR	38	26	N
DJERBA	32	23	D
GENÈVE	28	14	–
HONGKONG	33	27	N
ISTANBUL	29	22	D
JÉRUSALEM	26	17	D
LE CAIRE	33	23	D
LISBONNE	29	18	D
LONDRES	24	17	C
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	28	20	N
MADRID	40	19	D
MARRAKECH	38	22	D
MEXICO	21	13	N
MILAN	33	18	D
MONTRÉAL	19	17	A
MOSCOU	23	11	D
NAIROBI	27	9	–
NEW-DELHI	34	28	C
NEW-YORK	28	21	N
OSLO	23	13	P
PALMA-DE-MAJ.	34	18	D
PÉKIN	33	24	D
RIO-DE-JANEIRO	24	16	D
ROME	30	19	N
SINGAPOUR	32	28	N
STOCKHOLM	26	15	D
SYDNEY	24	17	C
TOKYO	21	20	C
TUNIS	32	19	D
VARSOVIE	27	16	D
VENISE	30	22	D
VIENNE	23	19	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 août

TF 1

20.40 Cinéma : L'Evadé. □
Film américain de Tom Gries (1975).
22.20 Magazine : Combien ça coûte ?
Invitée : Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits de la femme et à la vie quotidienne. Micro-trottoir : le budget de l'Etat ; Dossiers : les viandes ; le coût d'un licenciement ; le coût d'une maîtresse ; le coût et le rapport du stationnement payant.
23.15 Série : Des voix dans la nuit.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.45 *Les Dossiers de l'écran :* La Romance de Charles et Diana.
Téléfilm de Peter Levin.
22.25 Débat : La cour d'Angleterre comme si vous y étiez.
Invités : Bertrand Meyer, ancien membre du service de presse de Buckingham ; Guy Croussy, professeur de communication à l'université de Lille ; Stéphane Bern, Suzy Menkès, journalistes ; Jason Fraser, reporter photographe.
23.25 Magazine : Les Arts au soleil.
23.35 *Journal et Météo.*
23.50 Musique : Jazz à Antibes. Spécial Jorge Ben (3).

FR 3

20.45 Téléfilm : La Derelitta.
De Jean-Pierre Igoux.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mardi en France.
Houlako et le fils du soleil et du vent, documentaire de Jean Arlaud, Geneviève Delbos et Pierre Mollo.

23.30 Magazine : Espace francophone. La Diaspora haïtienne dans le monde (1re partie).
0.00 *Musique : Carnet de notes.*

CANAL PLUS

20.00 Les Nuls... l'émission.
Invité : Claude Chabrol.
20.30 Cinéma : Cyborg. ■
Film américain d'Albert Pyun (1989).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Le Bayou. ■
Film américain d'Andreï Konchalovsky (1987) (v.o.).
0.00 *Cinéma :* La Croisière rose.
Film français classé X, de Burd Tranbaree (1980).

LA 5

20.45 *Téléfilm :* L'Ecole de tous les dangers.
D'Arch Nicholson.
22.25 Téléfilm : Réseau conjugal.
De Chuck Vincent.
0.00 Journal de la nuit.
0.10 Demain se décide aujourd'hui.
Invité : Charles Josselin, député des Côtes-d'Armor.

M 6

20.35 Téléfilm : Le Nouvel Homme invisible.
D'Alan Levi.
22.15 Série : Equalizer.
23.05 Magazine : Culture pub.
Enquêtes : Musique et pub ; Le journal qu'on sort ; *Marcel Bleustein-Blanchet.*
23.30 Documentaire : 60 minutes.
L'Affaire David Hozansky (rediff.).
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 *Musique : Boulrock'and hard.*
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Chroniques de France.
04230 (Alpes de Haute-Provence). D'Alain Guesnier.
21.00 *Opéra : Le Ring.*
De Richard Wagner. 2. La Walkyrie.

FRANCE-CULTURE

20.10 Le Pays d'ici. A Paimpol.
21.00 Les Rencontres de Pétrarque.
Repenser la Méditerranée. Le triomphe de « Dallas » est-il assuré ? Débat avec Serge Adda, directeur général de Canal Horizons ; Miguel-Angel Bastenier, vice-directeur d'*El Pais* ; Michel Polac, journaliste, écrivain ; *Michel Foucher, géographe.*
22.40 Musique : Nocturne. Festival de Radio-France et de Montpellier.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Discothèques privées.
Marguerite Duras.
21.30 Concert (donné le 22 juillet lors du Festival estival de Paris) : La Lugubre Gondole, The Chairman Dances, The Wound Dresser, d'Adams ; Symphonie nº 36 en ut majeur K 425, de Mozart.
0.07 Nuits chaudes.

Mercredi 7 août

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Tribunal.
15.45 Club Dorothée vacances.
17.15 Série : Texas Police.
18.05 Feuilleton : Riviera.
18.30 Jeu : *Une famille en or.*
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : *La Roue de la fortune.*
19.50 Divertissement : *Pas folles les bêtes.*
19.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.45 Série : Marie Pervenche.
22.10 Théâtre : Une clé pour deux.
Pièce de John Chapman et Dave Freeman.
0.10 *Journal, Météo et Bourse.*

A 2

14.30 Série : Le Retour du Saint.
15.20 Série : Privée de choc.
16.15 Série : Drôles de dames.
17.00 *Magazine : Giga.*
18.05 Jeu : *Des chiffres et des lettres* (et à 4.45).
18.33 Série : Maguy.
19.00 Jeu : Question de charme.
19.30 Feuilleton : Des jours et des vies.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Jeux sans frontières (et à 2.30).
Thème : le Petit Chaperon rouge.
22.00 Divertissement : Rire A 2.
La vie c'est pas de la rigolade.
23.00 Sport : Athlétisme. Meeting de Zurich.
0.15 Magazine : *C'était Dim Dam Dom.*
Charles Trenet, le fou désenchanté ; Un ballet de lingerie ; Rompez, lettres de Jean-Loup Dabadie ; Interview des *Demoiselles de Rochefort* ; Une crèche très animée ; Les *chapeaux de Maple de Toulouse-Lautrec* ; Les collections d'hiver.
1.05 Magazine : Les Arts au soleil.
1.15 Journal et Météo.

FR 3

14.40 *Série :* Justiciers et hors-la-loi.
15.30 Feuilleton : La Conquête de l'Ouest.
16.20 Magazine : Objectif Tintin.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invitée : Simone Veil.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.45 Téléfilm : La Rose et le Chacal.
De Jack Gold.
22.15 Journal et Météo.
22.30 Opéra : La Flûte enchantée.
Opéra de Mozart, mise en scène de Jorge *Lavelli, par l'Ensemble orchestral de Paris* et les chœurs du Festival d'Aix-en-Provence, dir. Armin Jordan.
1.10 Musique : Carnet de notes.
Sérénade nº 11 en mi bémol majeur (allegro et finale), *de Mozart, par l'Orchestre de* Paris, dir. Semyon Bychkov.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : Le Putsch de Harry Perkins.
De Mick Jackson.
17.35 Série : Sois prof et tais-toi.
18.00 Canaille peluche.
Reporter Blues.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessin animé : Tiny Toons.
18.50 Top 50.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : *Les Simpson.*
20.00 Les Nuls... l'émission.
Invité : Jango Edwards.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Cherry 2000. ■
Film américain de Steve de Jarnatt (1986).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Frankenstein et le Monstre de l'enfer. ■
Film britannique de Terence Fischer (1973).
0.10 Cinéma : Alexandrie, encore et toujours. ■■
Film franco-égyptien d'Youssef Chahine (1990) (v.o.).
1.55 Documentaire : Ceci n'est pas *un objet surréaliste.*

LA 5

14.25 Série : Sur les lieux du crime.
15.50 Série : Bonanza.
16.45 *Youpi ! Les vacances.*
17.45 Série : Cap danger.
18.15 Série : *Shérif, fais-moi peur.*
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.45 Téléfilm : Un homme pour deux.
De Gabrielle Beaumont.
22.30 *Téléfilm :* Classé disparu.
De Max Steel.
0.00 Journal de la nuit.
0.15 Demain se décide aujourd'hui.
Invité : Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne.
0.20 Magazine : Ça vous regarde.
Présenté par André Bercoff. Thème : je suis un *flambeur.*

M 6

15.40 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.50 Jeu : Zygomusic.
17.20 Série : L'Homme de fer.
18.10 Série : Mission impossible.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Le Peuple crocodile.
D'Elmot Dewitt.
22.05 Téléfilm : L'Age bête.
De Jacques Ertaud.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Sexy Clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

17.00 Documentaire : Contes et Légendes du Louvre.
17.15 Documentaire : Voyage sans retour.
De Pierre Pommier.
18.00 *Magazine : Mégamix.* Spécial live.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Le Corps à l'ouvrage.
De Philippe Niang.
20.50 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Documentaire : *Les Temps du pouvoir.*
D'Eliane de Latour.
22.30 *Théâtre :* Dans la solitude des champs de coton.
Pièce de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau, Laurent Malet.

FRANCE-CULTURE

20.10 Le Pays d'ici. A Paimpol.
21.00 Les Rencontres de Pétrarque.
Repenser la Méditerranée. Chacun pour soi ou tous ensemble ? Débat avec Jean Duvignaud, sociologue ; Michel Del Castillo, romancier ; Sami Nair, professeur de sciences politiques ; Lucette Valensi, historienne.
22.40 Musique : Nocturne.
Festival de Radio-France et de Montpellier. Musique en pays d'Oc et d'Oïl.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Kostas Axelos (Métamorphoses) (rediff.).
0.50 Musique : Coda.
Nina Simone soul diva. 8. De Brel à Dylan en passant par Randy Newman.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Discothèques privées.
Marguerite Duras.
21.30 Avant-concert.
22.30 Opéra (donné lors du Festival d'Aix-en-Provence 1989) : La Flûte enchantée, de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris et les Chœurs du Festival, dir. Armin Jor*dan ; sol. : Charlotte Margiono, Eirian* James, Nathalie Stutzmann, Hellen Kwon, Luba Orgonasova, Anton Scharinger, Kurt Streit, Edith Schmid-Lienbacher, Steven Cole, Erich Knodt, Alfred Muff, Thomas *Randle, William Mackie ; mise en scène :* Jorge Lavelli.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5579

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III								■	
IV				■					
V			■						
VI							■		
VII						■			
VIII		■					■		
IX				■					■
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. A intérêt à ne pas rompre la glace. – II. N'est pas en cause quand on ne sent plus nos jambes. Evoque une situation antérieure. – III. Tournent parfois au bout de la rue. – *IV. Nous veut du bien. Ne se pend pas au cou* de n'importe qui. – V. Une certaine distance. *Des gens qui visent* à faire bonne mesure. – VI. C'est justement pour sa peau qu'on lui fait la peau. Empêche de bien faire. – VII. Adresser une plainte. Qui n'en offre certes pas pour tous les goûts. – VIII. Tels qu'il ne vaut mieux pas trop en dire. Fait de vieilles branches. – IX. Etait présent dans maints règlements. Pour *bien faire, il faut faire avec. – X. Fait parler.* Terres. – XI. Conjonction. C'est une vraie bour*rique.*

VERTICALEMENT

1. Un homme qu'une duchesse ne saurait laisser insensible. – 2. Etait porté à ne rien porter. Prouve qu'on est allé trop loin. – 3. Sur la palette du peintre. Peut enflammer et embraser. – 4. Nuisait au calme. Epinglé ou agrafé. Note. – 5. Portées par des meuniers. – 6. Victime d'une purge au sommet. A des fils. – 7. Qui a besoin d'être éclairé. Pronom. – 8. *Personnel. Qui n'ont rien à voir avec la* petite bête. – 9. Trop salé pour être bien digéré. Réfléchi.

Solution du problème nº 5578

Horizontalement

I. *Longueur.* – II. *Aleurodes.* – *III. Vire. Naja.* – IV. Avéré. Io. – V. Lier. Opus. – VI. Lé. Enduit. – *VII. Ire. Airs.* – *VIII. Sape. Su.* – IX. Ré. Plumes. – X. Etirés. Ne. – XI. Alèse. Te.

Verticalement

1. Lavallière. – 2. Olivier. Été. – 3. Nérée. Ès. Il. – 4. Guerre. Apre. – 5. Ur. Naples. – 6. Eon. Odieuse. – 7. Udaipur. – 8. Réjouissant. – 9. SA. St. Usée.

GUY BROUTY

Le Monde

Selon la presse de Tokyo

Le ministre japonais des finances pourrait démissionner fin août

Après le scandale qui a obligé l'un de ses collaborateurs à quitter ses fonctions (*le Monde* du 6 août), le ministre japonais des finances, M. Ryutaro Hashimoto, devrait annoncer sa démission à la fin du mois d'août pour assumer la responsabilité des scandales qui ont éclaboussé à plusieurs reprises son administration, a indiqué mardi 6 août le *Yomiuri*, le plus grand quotidien du Japon, citant des sources du parti conservateur au pouvoir (PLD) et du gouvernement.

Le journal, proche du PLD, annonce à la «une» que M. Hashimoto quittera ses fonctions après avoir mis sur les rails les réformes juridiques et administratives destinées à éviter le renouvellement des affaires boursières et financières qui dominent l'actualité nipppone depuis la fin juin. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

VOYAGE AVEC COLOMB

8. Entre volcan et océan 2

ÉTRANGER

Un entretien avec Mme Bhutto
L'ancien premier ministre pakistanais exclut tout compromis avec le gouvernement 4

La lente érosion du PC philippin
Son chef a été capturé à Manille. 4

POLITIQUE

Jacques Delors sauveur de la gauche ?
Un point de vue de l'historien Michel Trebitsch..................... 6

L'histoire refoulée des harkis
Sept questions sur un abandon. 7

SOCIÉTÉ

Nouveau traitement antitabac
Une thérapeutique par « autocollant » bientôt introduite en France 8

SCIENCES ♦ MÉDECINE

• Jacques Deprat, l'homme démoli • Le cœur à bas régime • Point de vue : réformer l'Ordre des pharmaciens à l'automne........................ 9 et 10

CULTURE

La mort d'Emil Tchakarov
Le chef d'orchestre bulgare était l'un des derniers disciples de Karajan.............................. 11

ÉCONOMIE

Espoir de reprise pour Sud-Marine
Les syndicats accueillent favorablement l'offre du groupe Brisard 13

Le scandale de la BCCI
Le personnel de la banque lui aussi victime de ses agissements 14

Le sport à la télévision
Les chaînes se disputent âprement les droits des matches de football.......................... 16

Services

Abonnements.................. 10
Admissions aux grandes écoles.......... 16
Carnet.......................... 16
Echecs 16
Marchés financiers 14
Météorologie 17
Mots croisés................... 17
Radio-Télévision 17
Spectacles...................... 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 août 1991 a été tiré à 466 291 exemplaires.

Le changement des modes de scrutin locaux

Mme Cresson entend avancer avec «prudence et discrétion» sur le dossier des réformes électorales

Mme Edith Cresson a réuni à déjeuner, lundi 5 août, à l'hôtel Matignon, une dizaine de membres du gouvernement, réunion au cours de laquelle il a notamment été question des éventuelles réformes des modes de scrutin évoquées, le 14 juillet dernier, par M. François Mitterrand. Mme Cresson entend avancer sur ce dossier avec *«prudence et discrétion»*. Un quatrième et dernier déjeuner est prévu pour le 22 août autour du premier ministre, qui aura reçu ainsi, depuis le 29 juillet, l'ensemble des membres du gouvernement.

En évoquant, lors de son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet, la possibilité de réformer les modes de scrutin applicables aux élections régionales et, *«le cas échéant»*, cantonales avant l'échéance de mars 1992, le président de la République a rouvert un dossier que les socialistes n'osaient plus aborder. Moins de dix jours plus tard, M. Pierre Mauroy, après sa rencontre hebdomadaire avec Mme Edith Cresson, avait engagé le bureau exécutif du PS à se mobiliser pour faire admettre à l'opinion une réforme d'ensemble des scrutins locaux incluant les régionales, les cantonales et les sénatoriales.

Depuis cette date, le gouvernement et le cabinet de Mme Cresson réfléchissent aux modalités d'une telle réforme et à la possibilité de la faire aboutir au Parlement. Lors du troisième déjeuner qui a réuni lundi 5 août à l'hôtel Matignon une dizaine de membres du gouvernement, la question a été évoquée, malgré l'absence de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur. La participation de ce dernier avait été annoncée (*le Monde* du 3 août), mais l'Hôtel Matignon a finalement jugé qu'elle aurait donné au déjeuner de lundi un caractère trop évidemment électoral, ce qui aurait été prématuré. La réflexion, en effet, n'a pas encore suffisamment avancé pour que des conclusions puissent être envisagées, avant la prochaine réunion du bureau exécutif du PS qui traitera du sujet, le 21 août.

En attendant, le dossier électoral est apparu, de l'avis général, plutôt *«compliqué»*. M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a souligné les difficultés parlementaires auxquelles le gouvernement doit s'attendre, tant du point de vue du calendrier – celui de la session d'automne est largement occupé par l'examen du projet de budget – que de celui de la recherche d'une majorité. Les déclarations faites lundi par M. Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional Languedoc-Roussillon et de l'Association nationale des élus régionaux, dénonçant par avance comme une «magouille» tout changement des modes de scrutin (*le Monde* du 6 août), ont rappelé l'opposition résolue de la droite. Si certains, dans ses rangs, convenaient, il y a encore quelques mois, de la nécessité de faire évoluer le scrutin régional, afin de mettre un terme à une situation caractérisée par l'absence de majorité claire dans la plupart des conseils régionaux, l'hypothèse d'un projet de réforme qui associerait les scrutins régional, cantonal et sénatorial ne peut que provoquer une réaction hostile de l'opposition.

L'hypothèse du «49-3»

Pour les élections sénatoriales, dont les socialistes considèrent qu'elles les privent injustement d'une plus forte représentation au Palais du Luxembourg, la réforme qu'ils envisagent est bien connue : il s'agit du projet de M. Guy Allouche, sénateur du Nord, consistant à étendre aux départements élisant trois sénateurs le système proportionnel, actuellement appliqué dans les départements qui en désignent cinq, et à renforcer dans le collège électoral la représentation des grandes villes.

Pour les élections régionales, la solution en faveur de laquelle le bureau exécutif du PS s'était prononcé à l'unanimité, au début de cette année, est d'appliquer à ce scrutin le système en vigueur pour les élections municipales, celui d'une «prime majoritaire» à la liste arrivée en tête, soit à la majorité absolue au premier tour de scrutin, soit à la majorité relative au second tour. Cette formule avait été abandonnée par M. Michel Rocard, faute de majorité pour la voter à l'Assemblée Nationale. Une telle majorité aurait peut-être pu être trouvée, si le premier ministre avait été autorisé par le président de la République à choisir la région et non plus le département, comme cadre de l'élection, mais M. Mitterrand y est – et jusqu'à nouvel ordre y demeure – hostile parce qu'il craint que l'élection au suffrage quasi-direct des présidents des conseils régionaux n'en fasse des potentats capables de s'opposer à l'autorité de l'Etat.

Il ne reste donc à l'actuel premier ministre, pour faire «passer» cette réforme, qu'à envisager, comme le lui a suggéré, la semaine dernière, M. André Billardon, numéro deux du PS, le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution . Mme Cresson paraît, pour le moment, réservée sur cette méthode.

Restent les élections cantonales, dont le mode de scrutin paraissait aux socialistes jusqu'au 14 juillet dernier, immuable. Les propos de M. Mitterrand les ont autorisés, depuis, à reprendre des réflexions antérieures sur le possible rééquilibrage de la représentation des agglomérations urbaines dans les assemblées départementales. Le chef de l'Etat tenant à conserver le cadre cantonal et refusant donc l'application pure et simple de la représentation proportionnelle dans le cadre départemental, la solution pourrait consister à établir une différence entre cantons urbains et cantons ruraux. Les seconds continueraient à élire un conseiller général au scrutin majoritaire, tandis que les premiers désigneraient chacun plusieurs conseillers, selon un système, soit purement majoritaire, soit mâtiné de proportionnelle.

Mme Cresson, qui a organisé des réunions de travail au sein de son cabinet sur ce sujet, entend avancer avec *«prudence et discrétion»*. Nul ne doute que ces décisions, lorsque l'heure viendra, seront prises en étroite concertation avec le président de la République, qui s'est contenté, pour le moment, d'inviter à la discussion et n'a pas donné d'indications précises sur ses souhaits.

PATRICK JARREAU

Dans une lettre au préfet de police

Le maire de Paris veut faire cesser le camping sauvage

Cela ne pouvait plus durer... Constatant que les espaces verts de la capitale devenaient un vaste camping, où s'installaient, la nuit tombée, des bandes de touristes désargentés ou tout simplement économes, le maire de Paris a écrit, le vendredi 2 août, au préfet de police, chargé de faire respecter l'ordre à Paris.

«Malgré tous les efforts de mes services, il n'apparaît pas possible de faire respecter la réglementation, écrit M. Chirac, invoquant un arrêté prefectoral du 18 octobre 1990. *Paris offre actuellement, dans ses lieux les plus prestigieux, une image déplorable.»*

Dès lundi 5 juillet, les forces de l'ordre ont donc renforcé leur vigilance. Lorsque, en début de soirée, les passagers d'un car immatriculé en Pologne ont fait mine d'installer une gigantesque marmite sur une pelouse du champ de Mars, quatre policiers les ont prié de quitter les lieux. Téresa, qui accompagnait quarante-huit enfants de retour d'Angers, n'a pas compris. *«Nous voulons juste faire un pique-nique et dormir, avant de repartir chez nous. C'est interdit ?,* interroge-t-elle en allemand, la seule langue étrangère qu'elle connaisse. *Mais où pouvons-nous aller ?»*

Plus loin, Kadlec et ses cinq amis, débarqués de Tchécoslovaquie voici quinze jours, n'ont pas encore reçu la visite des policiers, et s'apprêtent, tranquillement, à prendre leur repas, fait de boîtes de conserves amenées de là-bas. Tous les soirs depuis leur arrivée à Paris, ils couchent non loin de la tour Eiffel, enfoncés dans leurs sacs de couchage. *«Dormir ou manger ailleurs, c'est trop cher pour nous,* explique l'étudiant, dans un français appris à l'école. *Nous sommes venus pour regarder la ville. Tout notre argent, nous le gardons pour le musée.»*

Le voyage aller-retour, en autocar, a coûté 1300 couronnes (255 francs) par personne. Le budget pour le séjour est calculé au plus juste : 400 francs chacun pour dix-huit jours, au total ! Pas de quoi faire des folles. Le Louvre, Montmartre et autres merveilles, ils s'y sont rendus à pied.

S. D.

Après le naufrage d'un paquebot grec

Le capitaine de l'«Océanos» aurait abandonné les passagers

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'Océanos, le navire grec qui a sombré, dimanche 4 août, au large des côtes sud-africaines, devant des caméras de télévision, n'aurait entraîné aucun passager ou membre de l'équipage dans sa perte. C'est du moins ce qui a été annoncé, de manière non officielle, au journal télévisé de vingt heures, lundi soir. Les opérations de secours, menées dans des conditions difficiles, auraient permis de sauver toutes les personnes embarquées à bord de ce bateau construit en France en 1952.

La question des responsabilités se pose maintenant. Les premiers témoignages sont accablants pour l'équipage du paquebot. Le capitaine et ses hommes auraient été parmi les premiers à monter à bord de chaloupes de sauvetage et à se faire hélitreuiller par les hélicoptères de l'armée sud-africaine. Les propos de nombreux rescapés rapportés par la télévision concordent sur ce plan. Le capitaine, M. Yannis Avramas, âgé de cinquante et un ans, affirme de son côté que la présence de ses hommes dans les embarcarcations d'évacuation était nécessaire à la bonne coordination des manœuvres. Il estime ne pas avoir abandonné son poste, avant que les opérations de sauvetage soient organisées pour tous les passagers. Et s'il est effectivement monté dans un hélicoptère, c'est parce qu'il était *«séparé de sa femme et de sa famille recueillis par un cargo»*, d'une part, et qu'il voulait, d'autre part, *«continuer de diriger les opérations depuis le rivage»*.

En l'absence de toutes directives de l'équipage, les animateurs de la société de charter qui avait affrété le navire, ont pris les choses en mains. Un prestidigitateur professionnel, directeur de la croisière, a dirigé l'évacuation, s'efforçant d'éviter que la panique ne s'empare des passagers, et de répondre à la radio, elle aussi désertée. Contrairement à la tradition de la marine, c'est lui qui a été le dernier à quitter *l'Océanos*, tenant une comptabilité aussi précise que possible de ceux qui étaient ramenés vers la terre ferme. Cet «homme providentiel» a même eu la présence d'esprit, avant d'abandonner le bateau à son tour, d'ouvrir la cage de trois canaris que le capitaine gardait dans son carré et d'évacuer le chien de celui-ci dans une chaloupe, après avoir été mordu par l'animal apeuré.

Des représentants de la compagnie grecque Epirotiki Lines, propriétaire de *l'Océanos*, maintiennent que l'équipage n'a pas failli à son devoir et qu'il n'y a aucune raison justifiant que le commandant soit poursuivi en justice. Le ministère sud-africain des transports s'est saisi de l'affaire, qui sera examinée par un tribunal maritime compétent. Les causes du naufrage, lié, selon le capitaine, à *«l'explosion d'un piston qui aurait percé la coque»*, doivent être maintenant déterminées avec précision.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **L'enquête sur la mort d'un fils de harki à Narbonne.** – La mort de Mokrane Boutemeur, découvert lundi 5 août au matin à Narbonne *(nos dernières éditions du 6 août)*, est *«due à une strangulation, mais l'hypothèse d'un suicide n'est pas à exclure»*, a déclaré le substitut du procureur de la République de Narbonne, Mme Marie Conte. Le corps de ce jeune homme de trente-deux ans avait été retrouvé, une cordelette tenue par ses deux mains et nouée autour de son cou, sur un banc public proche de la cité des Oliviers où il résidait. Une information judiciaire pour rechercher les causes de la mort a été confiée à M. Jean Claude Clément, juge d'instruction à Narbonne, qui a saisi l'antenne perpignanaise du SRPJ de Montpellier. En juin et juillet, la cité des Oliviers avait connu un mouvement de protestation des jeunes harkis, dont Mokrane Boutemeur avait été solidaire, sans participer activement aux manifestations. La thèse du suicide de Mokrane Boutemeur est, du côté des jeunes de la cité des Oliviers, fortement contestée.

□ **L'ancien président de l'ONASEC répond aux jeunes harkis.** – M. Georges Morin, ancien président du conseil d'administration de l'Office national d'action sociale, éducative et culturelle (ONASEC), organisme dissous en 1986 et mis en cause par les jeunes harkis pour l'utilisation qu'il avait faite des fonds destinés à leur communauté (*le Monde* du 6 août), a rappelé, lundi 5 août, qu'il avait obtenu, en mars 1987, la condamnation du *Figaro-Magazine* pour diffamation à son encontre, cet hebdomadaire l'ayant accusé d'avoir *«détourné des fonds publics pour financer le PS»*. M. Morin dénonce l'utilisation *«à des fins politiciennes»* de *«la révolte de jeunes Français qui attendent, depuis trente ans, qu'on les traite avec un peu de dignité»*.

□ **Air Lanka et Iberia commandent des Airbus.** – La compagnie aérienne Air Lanka vient de commander six Airbus – 5 long-courriers A340-300 et un A320 – et a pris une option sur un autre A320. Les A340 seront livrables entre le printemps 1994 et la fin de l'été 1995 et un premier A320, commandé par la compagnie sri-lankaise l'an dernier, sera livré à la fin de 1992. De son côté, la société espagnole Iberia a annoncé l'achat de 38 nouveaux appareils pour près de 140,23 milliards de pesetas (1,4 milliard de dollars). Il s'agit de 24 McDonnell Douglas et 14 Airbus A320, représentant environ 70,8 et 69,43 milliards de pesetas (708 000 et 694 000 dollars) respectivement.

□ **Les indemnisations des arboriculteurs.** – Le ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Louis Mermaz, a complété le 5 août le dispositif arrêté à la mi-juillet pour permettre aux arboriculteurs les plus touchés par le gel d'avril de faire face à leurs besoins immédiats de trésorerie. Ces mesures prévoient notamment un prêt de 450 millions de francs aux agriculteurs sinistrés en attendant le versement de leurs indemnités «calamités». Il s'agit de prêts sans intérêt, le ministère prenant à sa charge les frais financiers pour un coût évalué à 45 millions de francs.

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un protestant.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, lundi 5 août, l'assassinat par balles d'un protestant membre de la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), groupe paramilitaire clandestin. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SALVADOR : combats meurtriers entre l'armée et la guérilla.** – Trente et un guérilleros et seize soldats ont été tués au Salvador lors d'affrontements qui ont eu lieu au cours du week-end dans le département d'Usulutan (à l'est du pays), ont indiqué, lundi 5 août, les forces armées. Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a de son côté affirmé que les combats ont fait trente morts et quatorze blessés dans les rangs de l'armée et un mort et six blessés dans ses rangs.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 août

Nouvelle baisse

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris s'est orientée mardi matin à la baisse. En repli de 0,39 % dès l'ouverture, l'indice CAC 40 rattrapait ensuite une partie de son retard (–0,24 %) avant de se reprendre. Aux alentours de 11 heures, il se situait à 0,35 % au-dessous de son niveau précédent. Les professionnels évoquaient toujours la pauvreté des échanges. Selon eux, la Bourse attend de passer le cap dangereux du 15 août que la Bundesbank allemande pourrait bien choisir pour relever ses taux d'intérêt.

Baisse de Nouvelles Galeries, Thomson TP, Auxiliaire d'entreprises, Castorama, UFB Locabail. Hausse de Nord Est, Ingenico, Beghin, Colas, MMB.

Demain

Des intellectuels yougoslaves prennent la parole

Notre supplément «le Monde Arts-Spectacles» du 8 août sera consacré à la Yougoslavie. Plusieurs intellectuels – le cinéaste Alexandre Petrovic, les comédiens Nada Strancar et Harris Burina, le philosophe Stojan Pelko – parlent de leur pays et de la grave crise que celui-ci traverse.

OUVERT EN AOÛT
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

Détournement de pôle

STOCKHOLM

de notre correspondante

La saison touristique d'été n'est pas longue dans le nord de la Suède. Aussi s'agit-il d'en tirer le meilleur parti possible, quitte pour cela à faire des entorses aux normes établies, en l'occurrence à la géographie.

Depuis longtemps, le tracé du cercle polaire arctique gênait les autorités touristiques de la petite localité d'Overtorneas, près de la frontière finlandaise, car il passait trop haut.

Quelques kilomètres plus bas, il y avait tout sur place pour satisfaire à la fois le touriste et l'exploitant : un grand parking, une cafeteria et une belle cascade. Aussi l'office local du tourisme vient-il de décider unilatéralement, après avoir obtenu, à titre provisoire seulement, le feu vert des Ponts et chaussées, de déplacer tout bonnement le cercle polaire vers le sud. *«Parce que l'environnement y est plus joli»*, dit ingénument la responsable de l'office.

Jolie ou pas, la nouvelle physionomie du tracé indigne les géographes, qui estiment inadmissible que l'on trompe ainsi les gens. D'autant que s'il est vrai, comme le fait valoir la dame d'Overtorneas, que le cercle polaire n'est pas fixe, il se déplace en fait d'une dizaine de mètres par an... vers le nord.

FRANÇOISE NIÉTO